



HAL
open science

Etude généalogique de la famille Sivan : de muletier à maître de poste

Stéphanie Dick

► **To cite this version:**

Stéphanie Dick. Etude généalogique de la famille Sivan : de muletier à maître de poste. Histoire. 2022. dumas-04070020

HAL Id: dumas-04070020

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04070020>

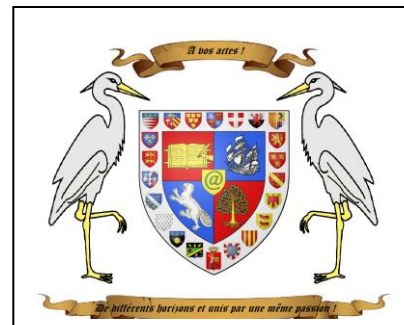
Submitted on 14 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



ETUDE GENEALOGIQUE DE LA FAMILLE SIVAN

De muletier à maître de poste



Stéphanie DICK

Mémoire du diplôme universitaire de généalogie et histoire des familles
Sous la direction de Stéphane COSSON
Promotion à distance Jacques CARTIER 2021-2022

TABLE DES MATIERES

Remerciements	6
Méthodologie.....	7
1) Le classement des archives et les délais de communicabilité	7
2) Les registres paroissiaux et d'état civil	11
3) Les archives notariales.....	11
4) Les archives militaires.....	12
5) Le cadastre.....	13
6) Les hypothèques.....	15
7) Les archives de l'enregistrement.....	16
8) Iconographie.....	17
9) Blocages rencontrés	17
Introduction	18
1) Reprise des consignes.....	18
2) Anthroponymie.....	19
a) Famille SIVAN.....	19
b) Famille CASTELLAN	19
Partie 1 : Présentation du village de Tourves.....	20
1) Situation géographique de Tourves.....	20
2) Toponymie et héraldique	21
3) Evolution démographique	23
4) Histoire de Tourves (époque moderne et contemporaine).....	24
c) Tourves et ses seigneurs.....	24
i. Les d'ARCUSSIA	24
ii. Les VINTIMILLE	24
iii. Les VALBELLE	25
iv. Les CASTELLANNE.....	26
d) Tourves religieux (catholiques et protestants).....	26
i. Eglises, chapelles et lieux de sépulture	26
ii. Les confréries	27
iii. Les protestants.....	28
e) Tourves communiste	29
i. Les Cercles.....	29
ii. 1851, le Var Rouge	29
f) Tourves en guerre.....	29

i.	Première Guerre Mondiale	29
ii.	Seconde Guerre Mondiale	30
g)	Tourves industriel, la bauxite	30
Partie 2 : Généalogie ascendante du couple SIVAN-CASTELLAN		32
1)	Le couple « souche » : SIVAN Jean-François Louis x CASTELLAN Françoise Claire	32
a)	Présentation de l'époux.....	32
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie	33
c)	Hypothèques	35
a)	Présentation des enfants du couples SIVAN / CASTELLAN	37
b)	Décès des époux	39
2)	Génération 1 ascendante : SIVAN Joseph François, sellier x SIVAN Marie Marguerite Henriette	40
c)	Présentation de l'époux, de ses parents et de sa fratrie	41
d)	Présentation de l'épouse.....	42
e)	Présentation des enfants du couple SIVAN / SIVAN	42
f)	Décès des époux	43
3)	Génération 2 ascendante : SIVAN Jean Louis, maître de poste x JULIEN Marie Henriette.....	43
a)	Présentation de l'époux.....	44
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie	44
c)	Présentation des enfants du couple SIVAN / JULIEN.....	46
d)	Décès des époux	47
4)	Génération 3 ascendante : SIVAN Louis Thomas, négociant, hôte du logis du Cheval Blanc de Tourves X COUGIT Ursule	48
a)	Présentation de l'époux.....	48
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie	48
c)	Présentation des enfants du couple SIVAN / COUGIT	49
d)	Décès des époux	50
5)	Génération 4 ascendante : SIVAN Louis + BOUIS Marguerite	51
a)	Présentation de l'époux.....	52
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie	52
c)	Présentation des enfants du couple SIVAN / BOUIS.....	53
d)	Décès des époux	55
6)	Génération 5 ascendante : SIVAN André x BISCARRE Françoise	55
a)	Présentation de l'époux.....	56
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie	56
c)	Présentation des enfants du couple SIVAN / BISCARRE	60
d)	Décès des époux	61
e)	Génération 6 ascendante : SIVAN Louis, fournier, boulanger x FABRE Françoise	62

a)	Présentation de l'époux.....	63
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie	63
c)	Présentation des enfants du couple SIVAN / FABRE	64
d)	Décès des époux	65
e)	Génération 7 ascendante : SIVAN André, muletier x REVEST Marquise	65
a)	Présentation de l'époux.....	66
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie	66
c)	Présentation des enfants du couple SIVAN / REVEST	68
d)	Décès des époux	69
f)	Génération 8 ascendante : SIVAN Roland, muletier x BARRY Madeleine	70
a)	Présentation de l'époux.....	70
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie	71
c)	Présentation des enfants du couple SIVAN / BARRY	72
d)	Décès des époux	74
e)	Génération 9 ascendante : SIVAN Honoré, dit Pomoré x GARNIER Marguerite	74
a)	Présentation de l'époux.....	75
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie	76
c)	Présentation des enfants du couple SIVAN / GARNIER	77
d)	Décès des époux	78
Partie 3 : Généalogie descendante du couple SIVAN Jean-François-Louis et CASTELLAN Françoise Claire.....		79
1)	Génération 1 descendante : SIVAN Jules Marius Louis x PAYAN Marie Joséphine Alexandrine	79
a)	Présentation de l'époux.....	79
b)	Présentation de l'épouse, de ses parents et de sa fratrie	79
c)	Présentation des enfants du couple SIVAN Jules Marius Louis et PAYAN Marie Joséphine Alexandrine	82
d)	Décès des époux	83
e)	Génération 2 descendante : SIVAN Claire Marie Joséphine Jeanne	84
Partie 4 : Evolution sociale de la famille SIVAN à Tourves (83170).....		85
1)	Les premiers SIVAN, muletiers, et l'ascension sociale (16 ^{ème} -17 ^{ème} siècles)	85
2)	Les SIVAN, maîtres de poste (18 ^{ème} siècle-19 ^{ème} siècles).....	87
a)	Histoire de la Poste et des maîtres de poste	87
i.	Histoire de la poste	87
ii.	Histoire des maîtres de poste	88
b)	Le relais de Poste de Tourves	91
c)	Chronologie des maîtres de poste ou rentiers du logis de la Poste (ou du Péage, ou de l'Ecu de France) de Tourves	95
Conclusion.....		106

Bibliographie et références	107
Bibliographie	107
Sites Internet	107
Lieux de recherches	108
Table des illustrations	109
Annexes.....	112

Je, soussignée, Stéphanie DICK certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

REMERCIEMENTS

Je crois avoir tant de personnes à remercier pour leur aide et leur soutien que j'étais tout d'abord tentée d'indiquer simplement « merci à tous ! ».

Mais finalement, il me paraît important de les citer :

- En priorité ma famille : mon fils Esteban JOUANNEAU, pour sa grande patience et sa tolérance pendant les périodes de stress et de travail qui ont empiété sur notre quotidien ; mes parents, pour m'avoir permis de suivre cette formation ;
- Jean-Pierre SIVAN, mon ami, dont la généalogie d'une de ses branches collatérales est étudiée dans ce mémoire, pour sa confiance et sa collaboration ;
- Tous mes professeurs de l'Université de Nîmes pour leur enseignement enrichissant, qui m'a été très utile pour la rédaction de ce mémoire, et en particulier, Stéphane COSSON, son directeur, qui m'a soutenue et conseillée, Sylvain OLIVIER et Eric WENZEL pour leur patience et leur disponibilité à répondre à mes interrogations sur des points d'histoire ou de droit un peu pointus ;
- Le personnel des services d'archives où j'ai effectué mes recherches, notamment mes collègues des archives départementales du Var pour leur accueil, leur aide, et leur bonne humeur ;
- L'Association d'Histoire Populaire Tourves, son président Claude ARNAUD, qui connaît l'histoire de Tourves sur le bout des doigts et Nicolas GARRASSIN, ma « binôme » de la section paléographie de « ladite » association, spécialisée dans l'histoire des seigneurs et du château de Tourves, pour m'avoir fait gagner du temps dans mes recherches ;
- Et enfin, tous mes collègues de la promotion Jacques CARTIER, pour l'entraide et la solidarité dont ils ont fait preuve tout au long de l'année, et pour l'amitié qui s'est créée avec certains d'entre eux, et en particulier notre artiste William THOMAS, qui a réalisé nos armoiries.

A la mémoire de mon petit chat Sirius, décédé récemment, qui ne manquait pas une occasion de montrer sa petite tête lors de nos cours....

1) LE CLASSEMENT DES ARCHIVES ET LES DELAIS DE COMMUNICABILITE

Les documents d'archives sont conservés en grand ensemble qu'on appelle « séries », à l'intérieur desquelles on trouve des sous-séries.

Cadre de classement des archives départementales (A.D)

- **Séries anciennes (avant 1790)**

A : Actes du pouvoir souverain et Domaine public

B : Cours et juridictions

C : Administrations provinciales

D : Instruction publique, sciences et arts

E : Seigneuries, familles, notaires, Etat civil

G : Clergé séculier

H : Clergé régulier

I : Archives ecclésiastiques

- **Séries révolutionnaires (de 1790 à 1800)**

L : Documents administratifs et judiciaires de la période révolutionnaire : Administration départementale, des districts, des municipalités, de cantons

- **Séries modernes (de 1800 à 1940)**

K : Lois, ordonnances, arrêtés

M : Administration générale et économie

N : Administration et comptabilité départementales

O : Administration et comptabilité communales

P : Finances de l'État : Trésor public, contributions directes et indirectes, cadastres, douanes, postes

Q : Domaines, Enregistrement, Hypothèques

R : Affaires militaires

S : Travaux publics et Transports : Ponts-et-Chaussées, routes, voies navigables, service hydraulique, chemins de fer, mines, carrières et énergie

T : Enseignements et affaires culturelles

U : Justice

V : Cultes

X : Assistance et prévoyance sociale

Y : Établissements pénitentiaires

Z : Sous-préfecture

- **Séries contemporaines (à partir de 1940)**

Pour cette période il n'y a qu'une série, la série W, qui contrairement aux séries précédentes, n'est pas classée par thématique, mais par ordre de versement (cela s'explique par le nombre exponentiel d'archives créées à partir de cette période).

- **Séries complémentaires**

J : Archives privées : Documentation riche et variée comprenant : chartriers, archives personnelles et familiales, archives d'entreprises et d'associations, notes d'érudits, thèses et monographies

Fi : Documents figurés : Cartes et plans, gravures, affiches, cartes postales, photographies, fonds d'architectes

Mi : Microfilms : 1 Mi : Microfilms de complément et 2 Mi : Microfilms de sécurité

E DEPÔT : archives communales déposées aux archives départementales

H DEPÔT : archives hospitalières déposées aux archives départementales.

Cadre de classement des archives communales (A.C.)

Contrairement aux archives départementales, les séries anciennes sont identifiées par des doubles lettres. La plupart des archives communales sont versées aux archives départementales, les communes ayant un service d'archives sont contrôlées par les archives départementales, qui vérifient leur lieu de dépôt, l'état du conditionnement, valident les bordereaux de destruction, bref, exercent sur elles le contrôle scientifique.

- **Séries anciennes (avant 1790)**

AA : Actes constitutifs et politiques de la commune, correspondance générale.

BB : Administration communale. Délibérations.

CC : Finances et contributions (dont cadastres et terriers)

DD : Biens communaux. Eaux et forêts. Travaux publics. Voirie.

EE : Affaires militaires.

FF : justice et police.

GG : cultes. Instruction publique. Assistance publique. (dont les registres BMS)

HH : Agriculture. Industrie. Commerce.

II : Divers (tabellionnages municipaux, dons, cartes et plans).

- **Séries modernes (postérieures à 1790)**

A : lois et actes du pouvoir central.

B : actes de l'administration départementale.

C : bibliothèque administrative.

D : Administration générale de la commune (dont les délibérations communales).

E : Etat civil.

F : Population. Economie sociale. Statistique.

G : contributions. Administrations financières.

H : affaires militaires.

I : Police. Hygiène publique. Justice.

K : Elections et personnel.

L : finances de la commune.

M : édifices communaux. Monuments et établissements publics.

N. Biens communaux. Terres. Bois. Eaux.

O : Travaux publics. Voirie. Moyens de transports. Régime des eaux.

P : Cultes.

Q : Assistance et prévoyance.

R : Instruction publique. Sciences. Arts et lettres.

S : Divers.

- **Séries contemporaines**

Même système que pour les archives départementales, une série unique, W.

Délai de communicabilité des archives publiques.

Les archives publiques sont normalement librement communicables, mais il a fallu établir des délais selon la « sensibilité » des documents d'archives. La dernière modification de ces délais de communicabilité date du 15/7/2008, loi n°2008-696, articles L.213-1 et L.213-2 du code du patrimoine.

Voici ci-dessous un tableau récapitulatif¹ :

Type de document	Délais de communicabilité
Régime de principe	Immédiatement communicable
Délibérations du gouvernement Relations extérieures Monnaie et crédit public Secret industriel et commercial Recherches des infractions fiscales et douanières	25 ans
Secret de la Défense nationale Intérêts fondamentaux de l'Etat en matière de politique extérieure Sûreté de l'Etat Sécurité publique	50 ans
Protection de la vie privée	50 ans
Document portant un jugement de valeur ou une appréciation sur une personne physique	50 ans
Dossier de personnel	50 ans (document portant un jugement de valeur)
Statistiques (cas général)	25 ans
Statistiques collectées par des questionnaires portant sur des faits et comportements privés (dont recensements de population)	75 ans Dérogation possible
Etat civil : registres de naissances et de mariages	75 ans
Etat civil : décès et tables décennales	Immédiatement communicable
Enquêtes de police judiciaire et dossiers des juridictions	75 ans
Documents relatifs aux enquêtes réalisées par les services de la police judiciaire, aux affaires portées devant les juridictions et à l'exécution des décisions de justice, lorsqu'ils se rapportent à une personne mineure ou que leur communication porte atteinte à l'intimité de la vie sexuelle d'une personne	100 ans
Sécurité des personnes (agents spéciaux, agents de renseignement)	100 ans
Secret médical	25 ans après le décès ou 120 ans après la naissance

¹ Archives nationales

En ce qui concerne les archives privées, la communicabilité est déterminée par le propriétaire du fonds lors de son dépôt dans le centre d'archives.

2) LES REGISTRES PAROISSIAUX ET D'ETAT CIVIL

Les fonds incontournables pour effectuer une généalogie ascendante et descendante sont les registres paroissiaux et d'état civil, les tables décennales, les recensements de population, les listes électorales (dont je ne me suis jamais servie).

Concernant ma méthodologie, elle est assez simple. Depuis des décennies j'ai rentré dans mon gedcom, systématiquement les naissances, mariages, décès, contrats de mariage et testaments (et d'autres actes intéressant pour compléter les biographies de certains personnages). J'avais donc déjà beaucoup d'éléments grâce à l'état civil et aux registres paroissiaux.

Nous avons également la chance à Tourves d'avoir trois registres « tables » des BMS : pour les baptêmes de 1644 à 1788², pour les mariages de 1665 à 1807³, pour les sépultures de 1621 à 1788⁴, et pour les BMS de 1788 à 1792⁵.

Nous avons cependant des lacunes dans les registres : pour les baptêmes, ils débutent en 1553 et sont lacunaires de 1574 à 1583 et de 1617 à 1619 ; pour les mariages, ils débutent en 1599, et sont lacunaires de 1639 à 1664, enfin pour les sépultures, les premiers registres remontent en 1602, mais il y a des lacunes entre 1659 et 1664.

Pour les recherches à faire sur d'autres communes, j'ai tout d'abord consulté le site geneanet, afin d'identifier des généalogies dans lesquelles se trouveraient les individus qui m'intéressaient, puis je suis allée consulter les actes correspondants directement sur les sites d'archives, sur internet, s'ils étaient numérisés, ou sur place, dans le cas contraire.

Les relevés systématiques de bénévoles d'associations généalogiques mis en ligne, m'ont également été d'une grande aide.

3) LES ARCHIVES NOTARIALES

² AD83, Tourves, tables des baptêmes 1644-1788, 1 MIEC 1040

³ AD83, Tourves, tables des mariages 1665-1807, 1 MIEC 1042

⁴ AD83, Tourves, tables des sépultures 1621-1788, 1 MIEC 1041

⁵ AD83, Tourves, tables des BMS 1788-1792, 1 MIEC 1040

C'est pourquoi, à cause des lacunes, à partir du XVII^{ème} siècle, je me suis plus basée sur les actes notariés que sur les BMS, notamment sur les contrats de mariage et les testaments qui donnaient un maximum d'informations sur les filiations. Le désavantage est que nous n'avons, grâce à ces documents, que des informations partielles sur les enfants des couples, étant donné que l'on ne connaîtra que ceux encore vivants lors des testaments de leurs parents, ou ceux qui se sont mariés. Il est également possible, grâce aux archives notariées, de trouver des informations sur les enfants entrés en religion par des actes intitulés « titre clérical », lors duquel le parent donne une sorte de « dot » à l'enfant qui va entrer en religion, mais je n'ai pas étudié ces documents, n'en n'ayant pas rencontré la nécessité pour cette généalogie. Il faut savoir que rien que pour le petit village de Tourves, nous avons 469 registres de notaires (fonds 3^E15, comportant 358 articles et 3^E64, comportant 111 articles, la plupart du 19^{ème} siècle, sur lequel je n'ai pas travaillé de manière exhaustive), et que nos chers tourvains avaient la possibilité de traiter avec des notaires des alentours.... C'est un travail titanesque d'arriver à faire une véritable biographie pour cette époque, mais nous avons la chance, dans le Sud de la France, d'avoir énormément de documents écrits, contrairement à d'autres régions.

J'ai effectué le relevé systématique des testaments et contrats de mariage de Tourves pour la période 1539-1700, ce qui représente 7444 actes et qui est disponible en téléchargement sur le site des AD83. La période 1700-1799 est en cours, il me reste encore 3 décennies à traiter avant de pouvoir partager ce travail avec les généalogistes.

Pour traiter le sujet qui nous intéresse sur les maîtres de poste, d'autres types d'actes ont attiré mon attention « les actes d'arrentement », c'est-à-dire de fermage, non seulement de la seigneurie de Tourves, mais également du Logis de la Poste (ou du Péage) appartenant au seigneur du lieu.

4) LES ARCHIVES MILITAIRES

Série R, sous-série 1R « préparation militaire et recrutement de l'armée ».

La classe à laquelle appartient le conscrit correspond à son année de naissance + 20 ans (en général). Il sera recruté par le bureau dont dépend son lieu de résidence à ce moment donné de sa vie.

Le recrutement militaire se décompose en 3 phases :

1) Avant 1815

- a. Le service militaire est créé en 1792, ainsi que la conscription (loi Jourdan), jusqu'en 1818 (supprimée par Louis XVIII et rétablie par la III^{ème} République en 1870), consulter les archives des conscrits.
- b. Le 8 nivôse an 11, Napoléon crée le tirage au sort qui perdurera jusqu'en 1905,

2) Jusqu'en 1866

- a. On trouvera aux AD83 les registres de tirage au sort de 1825 à 1905 ainsi que ceux du conseil de révision.

3) A partir de 1867 : création des fiches matricules. Très complètes, on peut y trouver notamment les changements de résidence des conscrits, voire leurs condamnations. Dans le cadre du projet du Grand Mémorial, initié par le Président de la République, François Hollande, pour le centenaire de la Grande Guerre, mon travail au sein des AD83 consistait à indexer les registres matricules des classes 1887 à 1921 (soit 62 000 soldats), ce qui permet de faire une recherche nominative (également par lieu de naissance, de résidence...) et d'accéder directement à la fiche matricule numérisée.

La particularité du Var est le détachement de certains bureaux vers le département des Alpes-Maritimes à partir de 1864, date de son rattachement à la France, qui a réorganisé le découpage de ces deux départements. On pourra donc trouver des varois rattachés aux bureaux de Nice ou Antibes, selon leur lieu d'habitation (communes situées à l'Est du Var).

5) LE CADASTRE

Série P, sous-série 3Pp (le petit p, signifiant que la cote est « provisoire »).

Différents types de documents existent pour effectuer une recherche cadastrale (soit par individus, soit avec le plan cadastral).

Par individus : on consulte la matrice des propriétés foncières bâties et non bâties, dans laquelle il y a au début, la liste alphabétique des propriétaires qui va nous donner le numéro de la matrice qui lui correspond. Cependant, pour Tourves, le premier registre de 1838⁶ était jusqu'à récemment en lacune, il a été retrouvé en mairie, emprunté pour être numérisé et mis en ligne sur le site des AD83, mais hélas, il ne contient pas la liste des propriétaires comme j'ai pu la trouver sur d'autres communes. Il faut donc feuilleter les 2 400 folios pour trouver ce qui m'intéresse ! (les propriétaires sont enregistrés par années de la première acquisition ou possession de propriété, par héritage par exemple, puis par ordre

⁶ AD83, ACTOURVES1, 1838-1913

alphabétique) Par chance, nous trouvons dans les tables de 1882⁷ et dans celle de 1914⁸ cette précieuse table alphabétique au début du registre qui nous renvoie directement à la case qui nous intéresse !

Par le plan cadastral : après avoir identifié la section et la parcelle qui nous intéresse, on se réfère au registre des « états de section des propriétés foncières bâties et non bâties ». Cette procédure est utilisée lorsqu'on veut retracer l'histoire d'une maison.

Trouver le propriétaire d'une parcelle à la date d'établissement du cadastre

C'est le point de départ de toute recherche dans le cadastre.

	Plans		Etat de section	Matrice	
	1	2	3	4	5
Etapas	tableau d'assemblage de la commune	plan de la section	état de section	table alphabétique	compte du propriétaire
Indication fournie	section	n° de la parcelle	propriétaire	folio	liste des parcelles appartenant à ce propriétaire

9

⁷ AD83, 3Pp 1777, 1882-1913

⁸ AD83, 3Pp 1782, 1914-1954, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dccb8ba14/512dccb8dd8c>, pour les SIVAN : <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dccb8ba14/512dccb8fbd9>

⁹ Archives départementales d'Indre et Loire, fiche pratique d'aide à la recherche

Comment suivre les mutations de propriété dans les matrices cadastrales jusqu'au 20^e siècle ?

Parcelle	Deux possibilités	Colonne « Tiré de »	Colonne « Passé à »	Événement	Signification	Ce qu'il faut faire
désignée par son numéro	Ligne rayée	folio correspondant au compte du propriétaire précédent*	folio correspondant au compte du propriétaire suivant**	mutation	la parcelle a changé de propriétaire	aller au folio indiqué dans la colonne « Passé à »
	Ligne rayée		vide	« sortie administrative »	la parcelle a simplement changé de statut administratif	la parcelle réapparaît plus loin dans le compte du propriétaire et cette fois-ci la colonne « Passé à » indique le folio auquel il faut aller
	Ligne non rayée		vide	aucun	pas de changement pour la période couverte par la série de matrices	aller à la série de matrices suivante

* pour le premier propriétaire de la parcelle, la colonne « Tiré de » est nécessairement vide

** le folio correspondant au compte du propriétaire suivant peut se trouver dans la même matrice que le compte du propriétaire actuel ou dans une autre.

Grille d'analyse des matrices cadastrales

Bien			Identification				Renvois			
Section /Parcelle	Nature bien	Superficie	Cote	Vue	N° Case ou folio	Propriétaire	Case origine	Case(s) renvoi	Date entrée	Date sortie

6) LES HYPOTHEQUES

On trouve les hypothèques dans la sous-série 4Q.

Les tables et répertoires des hypothèques permettent avec un nom de propriétaire (avant 1956) de retrouver les références du relevé de formalités. Grâce à ce relevé de formalités, on obtient les références des actes immobiliers passés par la personne que l'on trouve ensuite dans les registres des transcriptions hypothécaires. L'enregistrement se fait non pas d'après le lieu d'habitation de l'individu (ou de la société), mais dans l'arrondissement où se trouve le bien immobilier.

Tourves dépend du bureau de Brignoles (conservation de Brignoles).

Voici la procédure qui nous permet d'arriver à la transcription hypothécaire d'un bien.

- 1) On recherche le patronyme dans l'indicateur des noms, on note la référence du volume et du folio.
- 2) On se reporte au volume et au folio dans le répertoire alphabétique nom-prénom, on note la référence du volume et le numéro de la case.
- 3) On consulte le volume et la case concernés dans le relevé de formalités : y sont recensés toutes les ventes et acquisitions de la personne (ou société) concernée.
- 4) Dans le relevé de formalités, on note le n° de volume et le n° d'article du ou des actes qui nous intéressent, pour ensuite faire la recherche d'actes en consultant le fonds des transcriptions hypothécaires.

Une transcription hypothécaire est une copie intégrale de l'acte de vente et de ses annexes (en principe). La conservation de Brignoles a été opérationnelle de l'an VIII à 1926, il faut ensuite consulter les registres de la conservation de Draguignan.

Toutes ses archives sont numérisées sur le site des AD83.

7) LES ARCHIVES DE L'ENREGISTREMENT

Tableau des différents fonds conservés aux archives départementales du Var, rédigé par moi-même, afin d'en faire un tutoriel. La commune de Tourves dépend du bureau de Brignoles. Ces fonds, issus des séries 2C (archives anciennes) et 3Q (archives modernes), m'ont tout d'abord servi pour retracer l'histoire de certaines anciennes propriétés pour des personnes de mon entourage (voilà pourquoi il est indiqué « cadastre » ou « généalogie » selon l'utilisation que j'en ai faite). En ce qui concerne la généalogie, le fonds qui m'a été le plus utile est celui des tables de succession.

FONDS DE L'ENREGISTREMENT BUREAU DE BRIGNOLES

Types de documents disponibles

Type de fonds	date début	date fin
Table du 100ème denier (donations sans lien familial)	1752	1812
Table des baux des biens des gens de la main morte (églises, confréries....)	1763	1799
Table des copartages (=répertoire des partages)	1771	1824
Table des partages (généalogie et cadastre)	1771	1824

Table des vendeurs (cadastre)	1772	1865
Table des acquéreurs (cadastre): cette table renvoie à la table des vendeurs mais on peut commencer par celle-ci si on connaît le nom du vendeur	1772	1865
Table des baux à ferme et loyers (beaucoup de lacunes entre ces dates extrêmes)	1772	1957
Sommier des biens et revenus des émigrés	1792	1808
Sommier des découvertes	fructidor an 9	Messidor an 13
Table des mariages (généalogie)	1769	1865
Table des testaments (classé par dates de contrôle, donc trouver d'abord le décès puisque le testament sera contrôlé après celui-ci)	1737	1865
Table des successions (généalogie) Classé par lettre alpha (1ère lettre), puis par date de déclaration	1780	1970
Table des donations (généalogie)	1780	1970
Table des décès (généalogie)	An 6	1824
Répertoire des droits celés (tous types d'actes sauf succession, recherche par fiche cimetière sinon, ouverture d'une "case" lors du 1er acte passé, recherche difficile, essayer à compter de la date de la majorité)	1865	1963

8) ICONOGRAPHIE

En ce qui concerne les documents iconographiques, sauf mention contraire, les photographies, cartes postales et numérisations qui illustrent ce mémoire sont ma propriété.

9) BLOCAGES RENCONTRES

La majorité des blocages rencontrés concerne la période antérieure au XVIIIème siècle, dus aux registres en lacune.

INTRODUCTION

1) REPRISE DES CONSIGNES

Les consignes pour la rédaction de ce mémoire étaient les suivantes : choisir un couple central (que je nommerai « couple souche ») marié entre 1833 et 1842, soit des inconnus, soit de notre généalogie, soit sur une généalogie que l'on connaît.

Le couple que j'ai choisi pour ce mémoire ne fait pas partie de mes ancêtres. Je l'ai choisi dans le gedcom de Tourves (83 170) sur lequel je travaille depuis vingt ans. Il est déposé sur geneanet¹⁰.

Pourquoi ce couple ? J'avais sélectionné les couples mariés dans les années imposées (1833-1842) et je me suis rendue-compte de quelque chose de particulier pour cette famille. En effet, je trouvais dans les ascendants de nombreux « maîtres de poste ». Cela m'a donc paru intéressant de travailler sur cette famille et son évolution sociale, que nous verrons dans un chapitre exclusivement consacré à ce sujet.

Afin d'étayer cette généalogie et de mettre en évidence notre capacité à chercher des documents d'archives, nous devons chercher des documents de plusieurs types : cadastre, recensement, acte notarié, armée, hypothèques, succession, état civil (NMD), archives religieuses (BMS). Pour une question pratique de gain de place, ces documents, analysés dans le corps du mémoire, se trouvent en annexe de celui-ci.

¹⁰ Geneanet: <https://gw.geneanet.org/tourves83170>

2) ANTHROPONYMIE

a) Famille SIVAN

Les suppositions trouvées sur Internet ne me satisfont pas particulièrement. En effet, il est vrai que le nom SIVAN est majoritairement porté en Provence (voir données de l'INSEE). Il pourrait s'agir d'une forme contractée de SILVAN, nom de baptême issu du latin SILVANUS (silva = forêt), qui a donc donné Sylvain, Silvain...

On peut rencontrer énormément de variantes orthographiques :

CIVAN – SYVAN – CYVAN

CIVANT – CYVANT – SIVANT – SYVANT

CYVANE – CYVANNE – CIVANE – CIVANNE

SIVANE – SIVANNE – SYVANE – SYVANNE

Personnellement, je m'orienterais plus vers une origine hébraïque de la famille SIVAN. En effet, Sivan est le 9^e mois de l'année civile (qui commence en tishri); donc le 10^e mois lors des années qui comportent un mois supplémentaire et le 3^e mois de l'année ecclésiastique (qui commence en nissan) du calendrier hébraïque. C'est un mois printanier de trente jours.

b) Famille CASTELLAN

Porté en Provence (83, 84), le nom est parfois d'origine italienne (variantes Castellano, Castellani). Il correspond à la fonction de châtelain (au moyen âge le plus souvent celui qui avait la garde d'un château). Il peut aussi désigner celui qui vient de Castille, sens que l'on retiendra prioritairement pour les noms espagnols Castellano et Castellanos, ou encore pour le catalan Castellà.¹¹

Variantes orthographiques :

CASTELAN – CASTELANS - CASTELANT

CASTELLANNE

CASTELLANS – CASTELLAN - CASTELLARD

¹¹ Geneanet, ressources, noms de famille

1) SITUATION GEOGRAPHIQUE DE TOURVES

La commune de Tourves se situe dans le département du Var entre les villes de Brignoles (à l'Est) et de Saint-Maximin (à l'Ouest). Elle est traversée par la Nationale 7, et fut le témoin de nombreux « bouchons » historiquement connus, avant qu'une déviation soit mise en place en 1969.

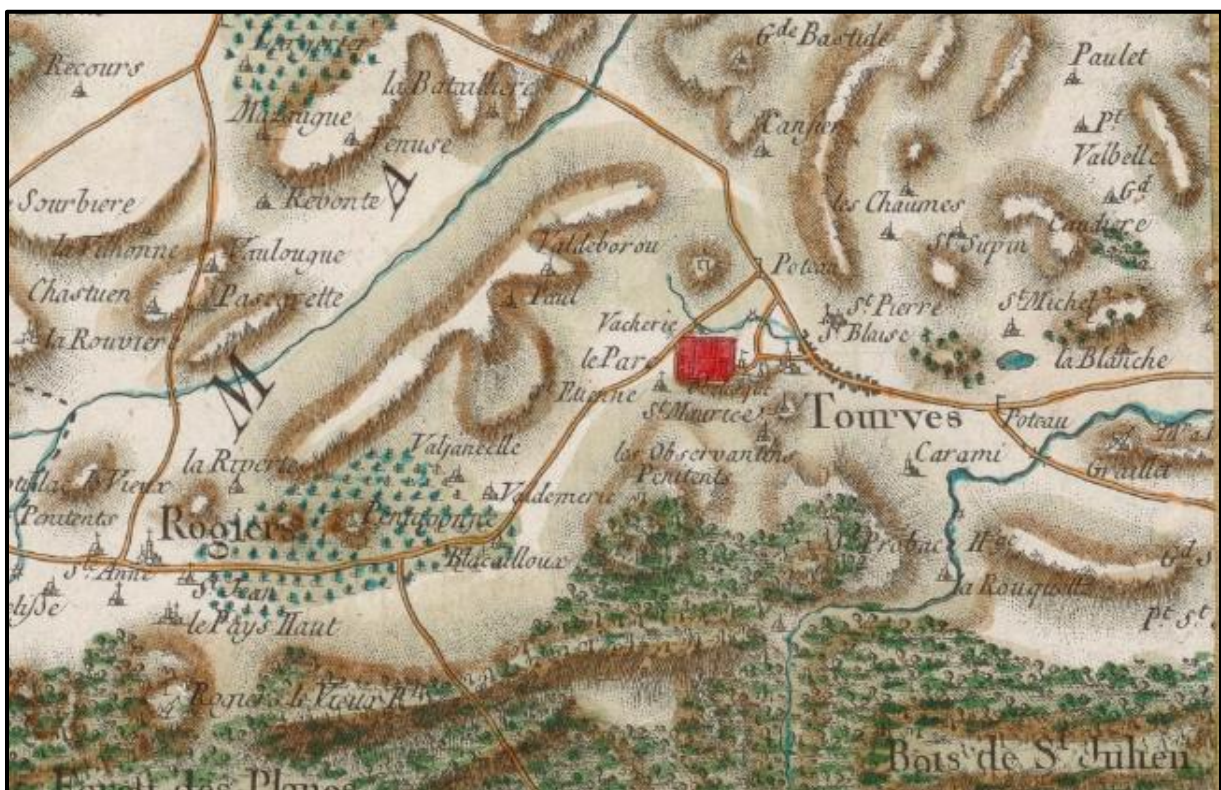


Figure 1 - Carte de Cassini

La première forme d'habitat groupé est l'oppidum, habitat fortifié en hauteur, qui s'est développé avec la civilisation celto-ligure au VIème siècle. Nous avons sur Tourves plusieurs oppida que nous trouvons sur la colline où se situe la chapelle de Saint-Probace.

A la fin du Xème siècle, c'est le terme castrum qui remplace celui d'oppidum et qui représente également une place fortifiée. Le territoire de Tourves se compose de trois castra qui furent la conséquence de la mise en place de la société féodale : Torreves, Seisson et Gaylet. En effet, la fortification de ces castra est postérieure à l'invasion des Sarrasins, et correspond plutôt à une délimitation des différentes seigneuries (ce qui n'empêchera pas,

malgré tout, de nombreux procès, notamment concernant le castrum de Gaylet, que les communautés de Brignoles ou de la Celle n'auront de cesse de revendiquer).

Bâti sur une modeste élévation, ils comprennent chacun un château, une église (Saint Sauveur à Torreves, Sainte-Marie à Seisson ; Sainte-Foi à Gaylet) et un ensemble de maisons.

Traversée par la rivière du Caramy, qui prend sa source dans le village de Mazaugues (83) au nord de la commune, Tourves est un village d'eau qui contient de nombreuses sources et dix-sept fontaines.

2) TOPONYMIE ET HERALDIQUE

Un de ses toponymes antiques, qui perdurera à l'époque moderne dans certains actes, met cela en valeur « Torreves », qui signifierait « Tour entre les eaux ».

Sur les cartes de l'époque romaine, Tourves est appelé *Ad Turrem*, ce qui signifie en français, « vers la Tour ». Une chose est certaine, cette tour existait depuis l'antiquité, elle a aujourd'hui disparu. Plus tard, au Moyen-Age, une autre tour rectangulaire apparaît, c'est la plus ancienne partie du château de Valbelle, autour de laquelle le château s'est agrandi pour devenir « le petit Versailles provençal » imaginé par le comte Omer de Valbelle.

On retrouve cette tour dans les armoiries de la commune.

Par l'édit royal de novembre 1696, Louis XIV ordonne le recensement de toutes les armoiries françaises, afin d'être enregistrées dans un immense recueil, l'*Armorial Général*. Son principal instigateur, le comte de Pontchartrain, avait un but fiscal afin de renflouer les caisses de l'Etat, mises à mal par les guerres et la ligue d'Augsbourg (1688-1697).

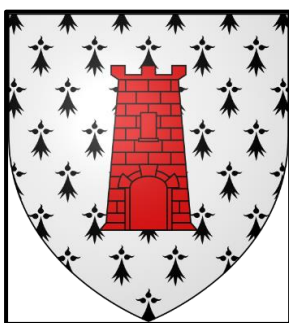


Figure 2: Armoiries Tourves wikipédia

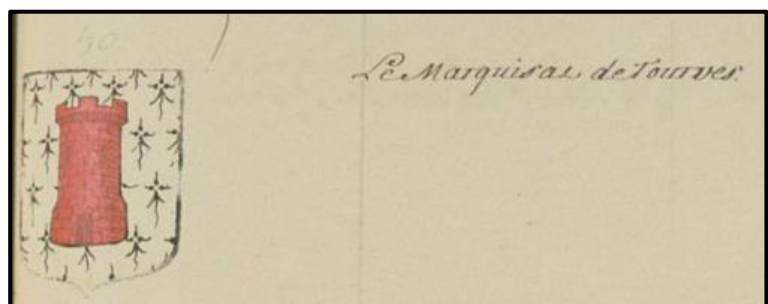


Figure 3 - Gallica : Armorial Général de France, Charles D'Hozier (édit de 1696)

Les armoiries de Tourves sont d'hermines à la tour de gueules.

L'enregistrement dans l'Armorial Général a coûté 40 livres.



Figure 4- Site mairie de
Tourves 2015

On les trouve également avec leurs ornements extérieurs :

En chef : couronne murale à deux tours d'or

Support : deux brins d'oliviers fruités au naturel.

A la parution de 'l'Armorial des communes de Provence », en 1867 par Louis de BRESC, et à la suite d'une erreur commise dans cet ouvrage, Tourves portait depuis cette date les mêmes armes que Rougiers (village limitrophe), c'est-à-dire « d'argent, au rouget de gueules » qu'il posait de fasce ou en pal.

Cette erreur a été rectifiée suite à la délibération du conseil municipal de Tourves du 16 août 1981, le village a repris ses armoiries initiales.

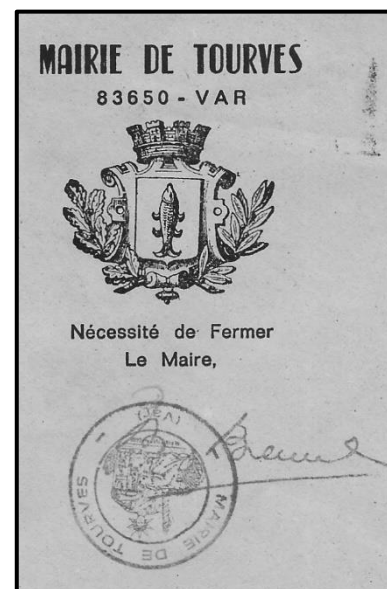


Figure 5 - Enveloppe éditée par la mairie de
Tourves en mars 1980, portant les armoiries de
Rougiers

3) EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

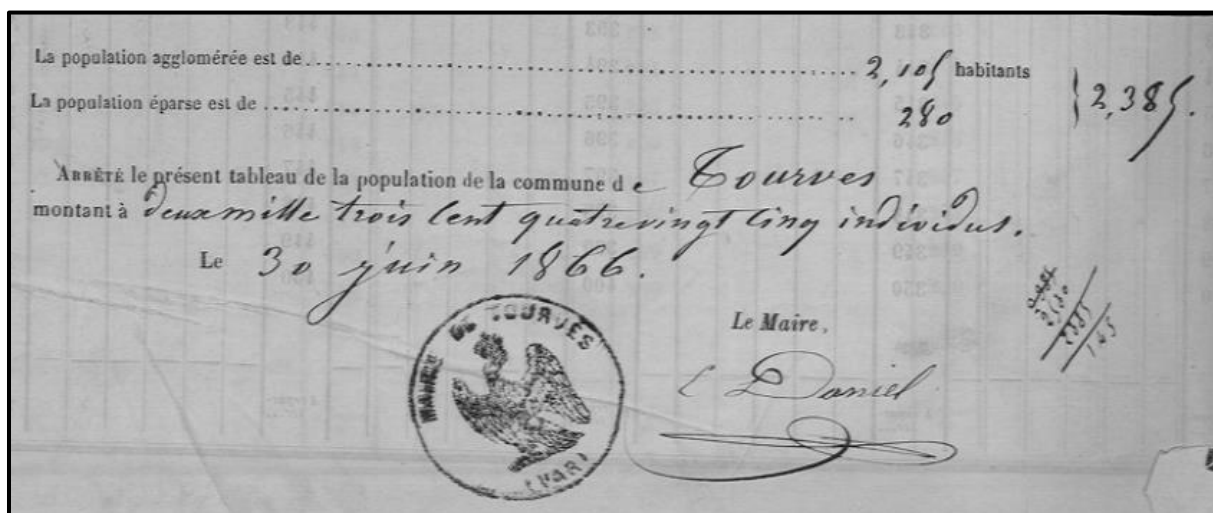
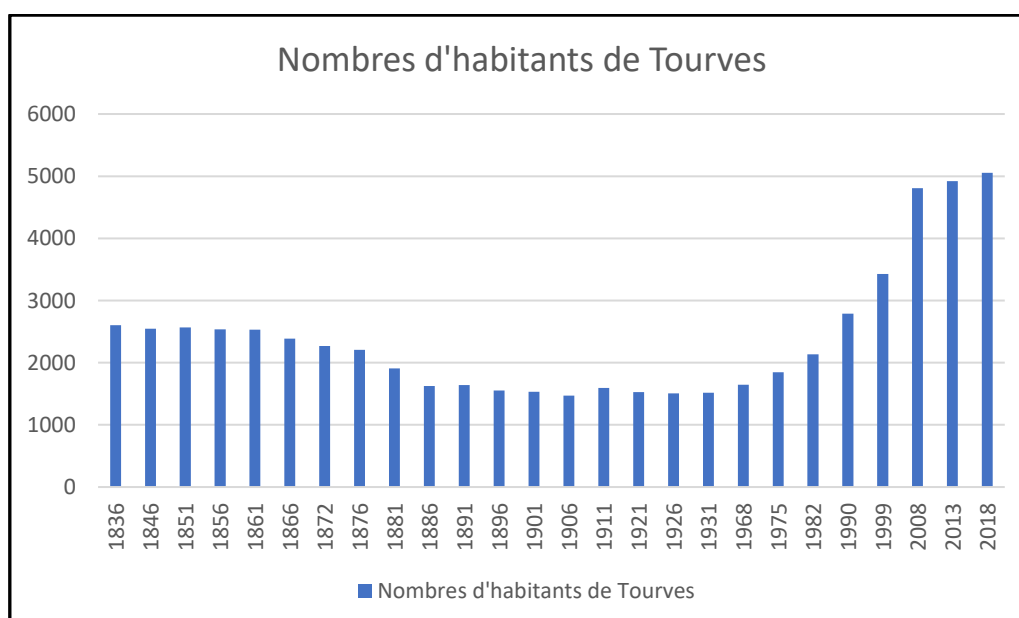


Figure 6 - Récapitulatif de la population de Tourves pour 1866 – 11 M 2 /381

A partir des recensements de population de 1836 à 1931, en ligne sur le site des AD83, et des données de l'INSEE¹² (de 1968 à 2018), j'ai pu établir l'évolution démographique de la commune. L'on passe de 2604 habitants en 1836 à 5056 habitants en 2018.



¹² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-83140>

c) Tourves et ses seigneurs

L'époque moderne est tout d'abord marquée par le rattachement de la Provence à la France en 1481 à la mort de Charles II.

Jusqu'en 1350, Tourves dépendait directement du domaine comtal. A cette date, la reine Jeanne, pour récompenser son chambellan Raymond des BAUX de son soutien, érige en sa faveur la seigneurie de Tourves. Après quelques protestations des habitants, ils finissent par lui prêter hommage, tout en faisant confirmer les privilèges déjà existants de la communauté, et en rajoutant quelques autres. Raymond des BAUX mourut sans postérité en 1376.

i. Les d'ARCUSSIA



La seigneurie fut alors attribuée à Jacques d'ARCUSSIA de CAPRO, secrétaire de la reine Jeanne. Au moment du rattachement de la Provence à la France, ils sont encore seigneurs du lieu et le resteront jusqu'en 1525, date du mariage d'Anne d'ARCUSSIA avec Gaspard de VINTIMILLE.

ii. Les VINTIMILLE



Anne d'ARCUSSIA épouse donc Gaspard de VINTIMILLE le 9 mai 1518 à Tourves, après avoir passé un contrat de mariage par devant maître Augustin MELLON, notaire de Tourves, le 19 avril 1518¹³. Ils resteront seigneurs de Tourves, jusqu'au mariage de Marguerite avec Jean Baptiste de VALBELLE.

Chronologie des VINTIMILLE seigneurs de Tourves :

- Gaspard 1^{er} x Anne d'ARCUSSIA
- Philibert x Marguerite de PUGET
- Gaspard 2 x Marquise d'AMIC
- Magdalon x Louise de CORIOLIS
- Anne Marguerite x Jean Baptiste de VALBELLE

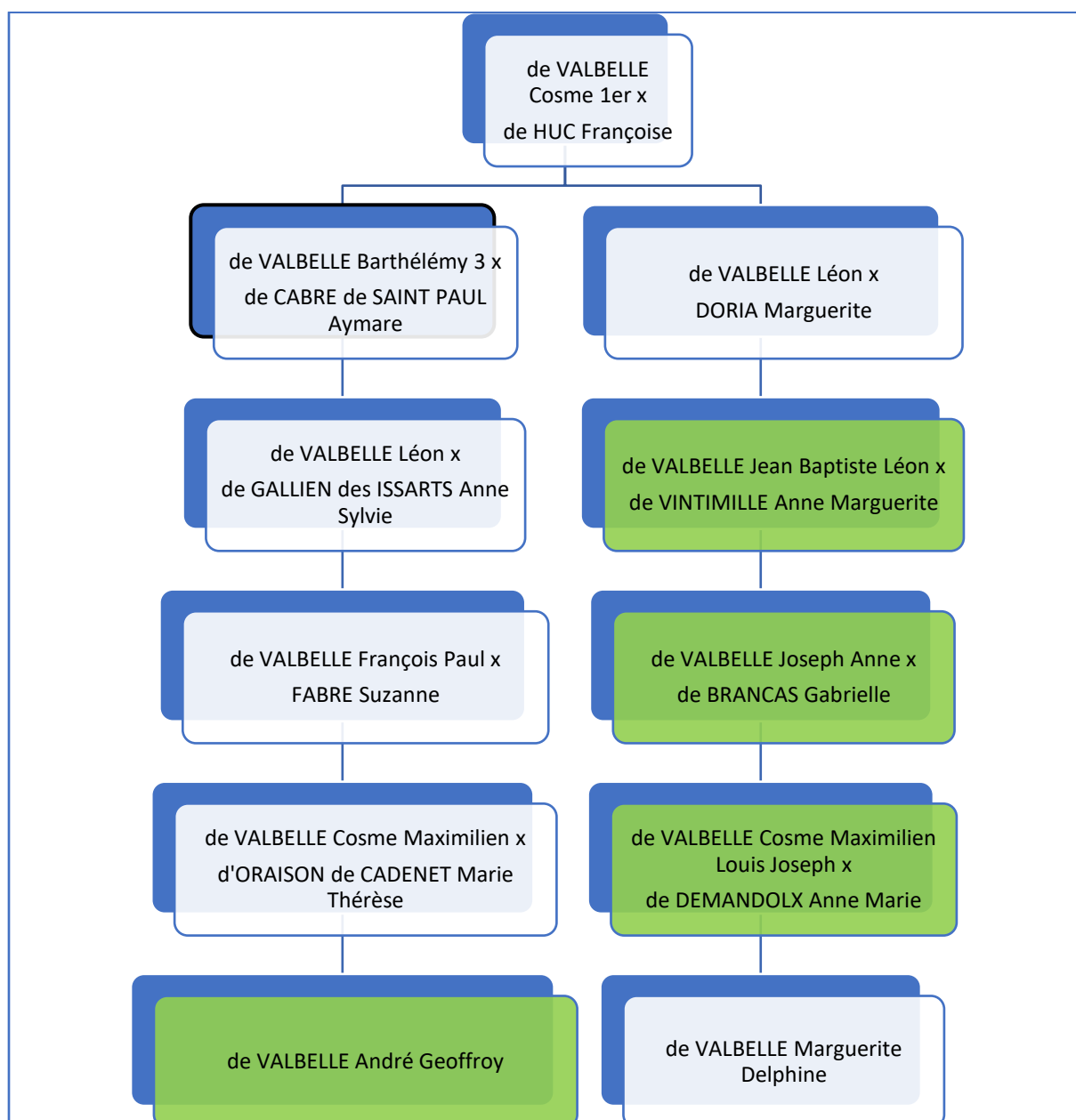
¹³ AD83, 3^E15/81 F°216

iii. Les VALBELLE



C'est avec le mariage de Marguerite de VINTIMILLE avec Jean-Baptiste de VALBELLE, conseiller au parlement en 1650 que la seigneurie passe entre les mains d'une nouvelle lignée.

A Jean-Baptiste, succéderont Joseph Anne, Cosme Maximilien Louis Joseph, André Geoffroy et enfin Joseph Alphonse Omer. Omer de VALBELLE fut un seigneur très puissant car puisqu'il est le descendant de toutes les branches VALBELLE existantes, par le mariage de ses parents André Geoffroy et Marguerite Delphine de VALBELLE (voir arbre de parenté ci-dessous). Les VALBELLE seront seigneurs de Tourves jusqu'à la mort d'Omer de VALBELLE en 1778.



iv. Les CASTELLANNE



La seigneurie passe ensuite à son cousin Alphonse de CASTELLANE, jusqu'à la Révolution Française, où ses biens seront confisqués comme biens nationaux, et où nos SIVAN auront une place importante, tant en ce qui concerne le séquestre des biens, que l'achat aux enchères des biens du seigneur.

d) *Tourves religieux (catholiques et protestants)*

i. Eglises, chapelles et lieux de sépulture

Il existe sur le territoire de Tourves divers lieux de sépulture où l'on y est inhumé selon sa classe sociale ou son lieu d'habitation. Les deux principaux sites sont les cimetières Saint Maurice et Saint Pierre. Mais il y en a d'autres.

Saint Maurice

La chapelle Saint Maurice se situe à l'Est du village, elle fut fondée en 1019. Son cimetière y était le lieu de sépulture des Pénitents noirs, ainsi que le cimetière communal jusqu'à la fin du XIXème siècle. On y trouve encore aujourd'hui, au milieu de la végétation, les restes de certaines sépultures. On peut y être enterré dans le cimetière ou bien dans l'Eglise.

Saint Pierre

Cette chapelle est également fondée en 1019. Lors des fouilles pour la construction de la salle d'activités en 1988, on y a retrouvé des sépultures s'échelonnant du XIème au XVIIème siècle. Comme pour Saint Maurice, les individus étaient enterrés soit dans le cimetière soit dans l'Eglise, selon leur statut social (nobles, notables, laboureurs, artisans fortunés...).

Eglise Saint Sauveur

Construite en 1082, c'est l'église du château dans laquelle y sont enterrés les seigneurs (d'ARCUSSIA, de VINTIMILLE, de VALBELLE). Elle fut détruite par le comte Omer de VALBELLE en 1756, afin de créer l'esplanade du château.

Eglise paroissiale de l'Annonciade

Tout d'abord connue sous le nom de Notre Dame des Prés, ses travaux débutèrent en 1470 et s'achevèrent probablement en 1507, date gravée sur le linteau de la première entrée de l'église avant son agrandissement. Les familles aisées de Tourves y sont enterrées à l'intérieur, notamment dans les différentes chapelles leur appartenant.

Cimetière protestant

Une particularité du village de Tourves, c'est d'avoir été, durant les guerres de Religion, un foyer du protestantisme varois. L'archevêque d'Aix avait interdit la sépulture des protestants dans un cimetière béni. Cela créa énormément de troubles dans le village, notamment lors de la sépulture de Pierre JUERS en 1578, que l'on a enseveli dans le coin d'un champ abandonné.¹⁴ En 1613, le conseil communal délibère pour acheter une terre à Antoine CASTEUIL, pour servir de cimetière à ceux de la religion prétendue réformée.¹⁵ Ce cimetière ne sera jamais construit.

La volonté du défunt sur le lieu de son inhumation est très souvent exprimée dans son testament. L'on trouve souvent la mention « tombe de ses prédécesseurs ». Quand rien n'est indiqué, il laisse le soin de ses funérailles à la discrétion de son héritier universel.

La déclaration royale du 10 mars 1776 de Louis XVI interdit les inhumations à l'intérieur des églises, pour des raisons sanitaires, « à l'exception des archevêques, évêques, curés, patrons des églises, fondateurs des chapelles ».

D'autres chapelles sont présentes sur le territoire de Tourves, elles sont privées ou ont disparu, à part la chapelle Saint Probase qui domine le village, sur son éperon rocheux.

ii. Les confréries

Les confréries sont des associations de laïcs (sociétés confraternelles) ayant un rôle charitable. Elles sont placées sous la vigilance de l'évêque. Nombreuses en Provence, elles apparaissent dès le XII^{ème} siècle et se développent lors des grandes épidémies et suite au Concile de Trente (1545-1563). Une étude exhaustive des testaments passés à Tourves aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, met en valeur l'importance de legs pieux envers elles, notamment pour l'organisation des funérailles, mais certainement aussi pour le rachat des péchés.

Voici celles que j'ai recensées sur Tourves :

- Les Pénitents (la couleur des pénitents dépend de l'ordre d'arrivée de la confrérie sur le secteur : blanc pour les premiers arrivés, noir pour les seconds)
 - Pénitents blancs de Notre Dame de Consolation (ou Notre Dame de l'Observance)
 - Pénitents noirs de Notre Dame de la Miséricorde



Figure 7 - Un pénitent blanc de Montpellier en prière au début du XVIII^e siècle, dessin illustrant un registre de délibération de la Confrérie.

¹⁴ AD83, Archives communales de Tourves déposées, EDEPOT23/BB 37 f°117

¹⁵ AD83, Archives communales de Tourves déposées, EDEPOT23/BB 37

- Les marguilliers (un marguillier est un membre laïc d'un conseil de fabrique d'une église, qui en gère le mobilier et les questions pratiques et matérielles. Il avait pour fonction originelle de tenir le registre des pauvres de l'église).
 - Des Luminaires (en charge des cierges pour les enterrements ou de l'entretien de ceux de l'église)
 - du Corpus Domini
 - de Notre Dame
 - des âmes du purgatoire
 - Des chapelles
 - Saint Clair
 - Saint Eloi
 - Saint Hermentaire
 - Saint Honoré
 - Saint Joseph
 - Saint Maurice
 - Saint Probase (autel St Roch, précisé dans un testament)
- D'autres legs ont été recensés pour
 - La Miséricorde des pauvres (son but était le secours aux malades pauvres. Composée de laïcs et mixte)
 - Les Révérends Pères Observantins
 - La congrégation des filles de Tourves (n'apparaît que dans deux testaments entre 1736 et 1742)

iii. Les protestants

Durant les guerres de religion, Tourves est un bastion protestant. C'est ici qu'Héliion BARBAROUX, prédicateur vaudois et condamné à mort par l'édit de Mérindol en 1545¹⁶, s'y est installé. Il fait de nombreux adeptes de la religion prétendue réformée. En 1562, à la suite de la promulgation de l'Edit de Saint Germain (édit de tolérance), les habitants de Tourves sont massacrés par les hommes du comte de Flassans. En représailles, les Tourvains attaquent le village de Barjols, où ce dernier s'est retranché, et ils font plus de 300 victimes. De nombreux crimes locaux seront commis durant cette période et relatés dans les délibérations communales. En 1569, le colonel de la Môle ordonne d'établir un rôle des protestants de Tourves, ils sont au nombre de 46 et la plupart sont des notables du village¹⁷. Le calme revint avec la promulgation de l'Edit de Nantes et la désignation de la commune de Le Luc (83) comme lieu de bailliage et d'exercice du culte protestants, où de nombreux tourvains ont immigré.

¹⁶ BNF, cote DUCHESNE 90, f°233 : mémoire contre Héliion Barbarroux et les vaudois de Mérindol

¹⁷ AD83, Tourves, EDEPOT 23 / BB 17 f°193v.

e) Tourves communiste

i. Les Cercles

Concernant la vie sociale, les confréries ont disparu à la Révolution française, et l'on voit apparaître de nouvelles structures appelées « sociétés », « cercles », ou « chambrées ». Même si leur but officiel est la boisson et le jeu, ce sont souvent des foyers de propagande politique et républicaine, et ils étaient surveillés de près par les préfets. Un rapport de 1836¹⁸ adressé au préfet en dénombre 657 pour tout le département du Var, dont trois à Tourves (non autorisées) réunissant moins de vingt membres.

ii. 1851, le Var Rouge

Et c'est bien de ces établissements aux tendances républicaines que va jaillir l'étincelle de la poussée révolutionnaire suite au coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851. Une lettre de la gendarmerie au préfet, datée du 20 décembre 1851¹⁹, nous apprend qu'il y avait une soixantaine d'insurgés dans le village et que 28 d'entre eux ont été arrêtés. Le nouveau site internet <http://poursuivis-decembre-1851.fr/index.php>, m'a fourni plus de renseignements sur ces « insurgés », notamment sur Augustin CIVAL, chef de la société secrète de Tourves (appelée « chambrée rouge ») qui a proclamé, en armes, la commission municipale insurrectionnelle sur la place du village. Il a été condamné à trois ans d'éloignement du territoire.

f) Tourves en guerre

i. Première Guerre Mondiale

Tourves est un village fondamentalement solidaire, et le premier conflit mondial en a été la preuve. Face à la cherté de produits de consommation courante, notamment du pain, la municipalité crée en 1915 une boulangerie communale. Concernant les soldats tourvains Morts pour la France, le monument aux Morts contient quarante noms.

¹⁸ AD83, 4 M 13

¹⁹ AD83, 4 M 19/5

ii. Seconde Guerre Mondiale

Au début de la Seconde Guerre Mondiale, la commune est administrée par une municipalité communiste, dont le maire est Jules RECOUS. La municipalité est donc remplacée par une délégation spéciale de trois membres nommés par le Préfet. Durant ce conflit de nombreux maquis de Résistance se forment dans la Sainte-Baume (massif au Sud de Tourves). Trois enfants du village ont perdu la vie pour faits de résistance : Roger SOTGIU est abattu par les allemands le 13 août 1944 à Toulon ; lors des combats de la Libération le 19 août 1944, ce furent Léon PARANQUE et Paul ROUGIERS, membres du réseau Alliance, qui furent tués à Pourrières (83). Pour leur rendre hommage, trois rues de Tourves portent leur nom.

g) Tourves industriel, la bauxite

Jusqu'à la fin du XIXème siècle, l'agriculture et l'élevage étaient les éléments fondamentaux de l'économie du village. Il y avait aussi quelques activités artisanales (tanneries, papeterie, savonnerie...). La découverte, en 1822, d'un nouveau minerai, riche en aluminium, appelé bauxite (découverte près du village des Baux de Provence) par le chimiste Berthier va avoir des conséquences économiques très importantes sur le centre Var. En effet, jusqu'en 1914, la bauxite varoise est leader mondial du marché et embauche plusieurs centaines de mineurs (90% d'immigrés italiens). Tourves va donc se trouver inclus au cœur du premier gisement bauxifère mondial. Bien que la commune n'ait pas de mine à proprement parler sur son territoire, elle joue un rôle fondamental dans cette économie grâce à sa gare, permettant le transport du minerai jusqu'à l'usine de transformation de la bauxite en aluminium de Gardanne (13). Face à une concurrence mondiale accrue, les mines ont définitivement fermé en 1989, cependant la mémoire des « Gueules Rouges » (la bauxite étant de couleur rouge, contrairement au charbon des « gueules noires ») est toujours vive dans le village où un musée intercommunal leur rend hommage.

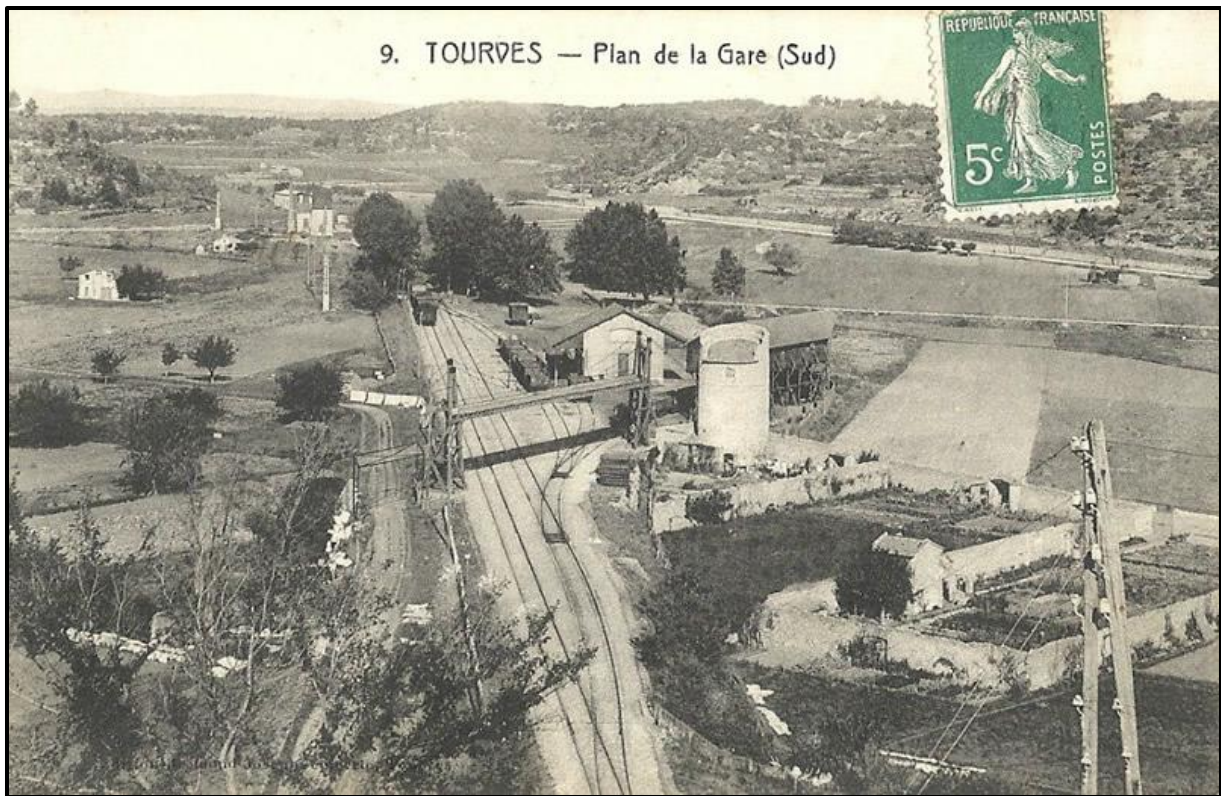


Figure 8 - La gare de Tourves, collection privée Alain DECANIS

1) LE COUPLE « SOUCHE » : SIVAN JEAN-FRANÇOIS LOUIS X CASTELLAN FRANÇOISE CLAIRE

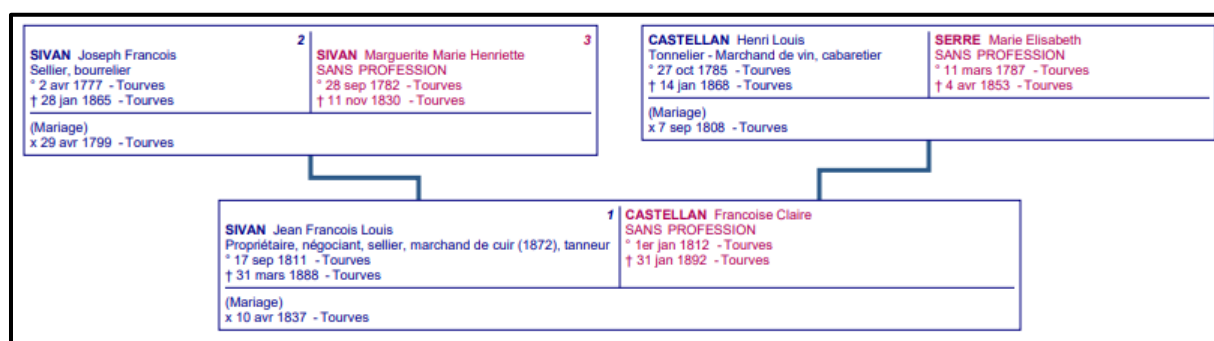


Figure 9: Arbre généré par Heredis 2022

Ma toute première action afin de débiter cette généalogie a été de récupérer l'acte de mariage de ce couple, qui nous donne énormément d'informations à leur sujet.

a) Présentation de l'époux

Lors de son mariage, **Jean-François-Louis SIVAN** est âgé de 25 ans, il est né le 17/09/1811 à Tourves²⁰. Il exerce la profession de sellier, est domicilié à Tourves. Il est le fils majeur (*l'âge de la majorité a subi plusieurs modifications depuis la loi du 29 septembre 1792 où elle était établie à 21 ans pour les filles et les garçons ; cela change avec le Code Civil du 30 ventôse an XII ou 21 mars 1804, où la majorité des filles passe de 21 à 25 ans ; elle sera rétablie à 21 ans pour les deux sexes par la loi du 21 juin 1907 pour finalement être abaissée à 18 ans en 1974*) de **Joseph François SIVAN**, sellier lui aussi, domicilié à Tourves et de feu (= décédée) **Marguerite Marie Henriette SIVAN**, mariés, le père présent et consentant au mariage. (*Selon l'article 148 du code civil, les fils mineurs de 25 ans et les filles mineures de 21 ans ne peuvent se marier sans le consentement de leurs parents, si ceux-ci ne sont pas d'accord, le consentement du père suffit. Cependant, même plus âgés, les jeunes gens qui désirent se marier doivent notifier aux parents le projet par un acte notarié : « acte respectueux » ou « acte de respect ». En cas de refus, la demande doit être renouvelée deux fois. A l'issue de cette procédure légale, même à défaut de consentement, le mariage peut être célébré un mois après la dernière notification. Si le garçon a plus de 30 ans, ou la fille plus de 25 ans, un seul acte respectueux suffit. Ces mesures ont été supprimées par la loi du 2 février 1933. Cet*

²⁰ AD83 Tourves, 1811-1813, acte n°65, 7^E149/12, vue 25/321

acte respectueux est passé devant notaire qui fournit un brevet au requérant. Ce qui signifie qu'il leur donne l'original que nous ne retrouverons pas dans le registre notarié, mais que l'on peut trouver dans des archives privées, série J).

Tout au long de sa vie il exercera plusieurs professions : propriétaire, négociant, sellier, marchand de cuir, marchand de chaussures.

Concernant son service militaire, il est de la classe 1831 (20 ans après sa naissance). J'ai consulté le registre du tirage au sort du canton de Brignoles²¹. Il tire le numéro 89. Grâce à ce document, j'apprends non seulement qu'il mesure 1m61, mais également qu'il veut faire valoir comme motif d'exemption devant le conseil de révision une « ancienne teigne ». Je décide donc de consulter le registre du conseil de révision du même canton²² pour voir si une suite a été donnée à sa demande. Il n'en est rien : Jean-François-Louis fera donc ses classes.

b) Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie

Le 10 avril 1837, il se marie donc à Tourves²³ avec **Françoise-Claire CASTELLAN**.

Voici ce que nous apprend son acte de mariage à son sujet :

Agée de 25 ans, née à Tourves le 1^{er} janvier 1812²⁴, fille majeure de Louis Henry CASTELLAN, marchand de vin en gros et d'Elisabeth Marguerite SERRE, mariés, tous deux présents et consentants au mariage.

D'autres éléments légaux complètent l'acte de mariage :

- **Les actes préliminaires**

- Les publications des bans faites dans la commune de Tourves les 19 et 26 mars 1837

- Les actes de naissance des époux

- L'acte de décès de la mère de l'époux, décédée à Tourves le 11 novembre 1830.

²¹ AD83, bureau de Brignoles, tirage au sort, classe 1831, 1R59

²² AD83, bureau de Brignoles, conseil de révision, classe 1831, 1R63

²³ AD83 *Tourves, 1833-1837, acte n°4, vue 303/337*,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd713e56ae/512dd71436a60>

²⁴ AD83, Tourves, 1811-1813, 7E149/12, vue 93/321

- **Les quatre témoins au mariage (tous domiciliés à Tourves) :**

- sieur Joseph Gustave SIVAN, aubergiste, oncle germain de l'époux
- sieur Jean François Simon SIVAN, bourgeois, cousin germain de l'époux
- sieur Louis Jean Joseph Marius MALOYE, propriétaire, non parent ni allié des époux
- sieur Ange Maurice CASTELLAN, négociant, frère de l'épouse.

Tous ont signé l'acte avec Joseph Probace BOUIS, Maire de Tourves.

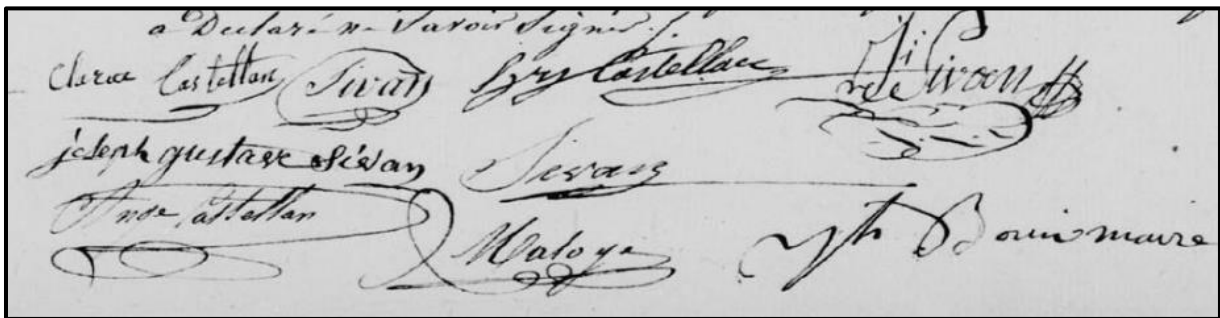


Figure 10: Signatures en bas de l'acte de mariage SIVAN X CASTELLAN

Grâce au relevé systématique de l'état civil de Tourves que j'effectue depuis vingt ans, je possède des informations complémentaires sur les parents de l'épouse ainsi que sa fratrie :

Henri Louis CASTELLAN exercera tout au long de sa vie plusieurs professions : tonnelier, marchand de vins, cabaretier. Il est né à Tourves le 27/10/1785²⁵ et décédé également à Tourves le 14 janvier 1868²⁶.

Marie Elisabeth SERRE est née à Tourves le 11/3/1787²⁷ et y décédée le 4/4/1853²⁸.

Ils se sont mariés à Tourves le 7/9/1808²⁹.

Frères et sœurs de l'épouse (relevé systématique et recherches dans les tables décennales à partir de 1808, date de l'union, jusqu'à 1853, date du décès de l'épouse) – Pas de remariage

- **Marthe Elisabeth**, née le 3/1/1810 à Tourves³⁰

²⁵ AD83, Tourves, 1761-1791, 7E149/6, vue 426

²⁶ AD83, Tourves - 1868-1872, 7E149/24 vue 72 acte 2, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd71c758c6/512dd71c80ec0>

²⁷ AD83, Tourves, 1761-1791, 7E149/6, vue 450

²⁸ AD83, Tourves, 1853-1857, 7E149/21, Vue 100/462

²⁹ AD83, Tourves, 1807-1810, 7E149/11, Vue 184/442

- **Julien Marius**, né le 9/1/1813 à Tourves³¹
- **Ange Maurice**, né le 31/12/1814 à Tourves³²
- **Louis Hilarion**, né le 8/7/1821 à Tourves³³, **Maire de Tourves** de 1884 à 1886, décédé le 29/8/1885 à Tourves³⁴.

c) Hypothèques

Grâce au site Retronews, j'ai pu retrouver dans les annonces judiciaires et légales du journal le Var du 20 avril 1854 l'annonce suivante :

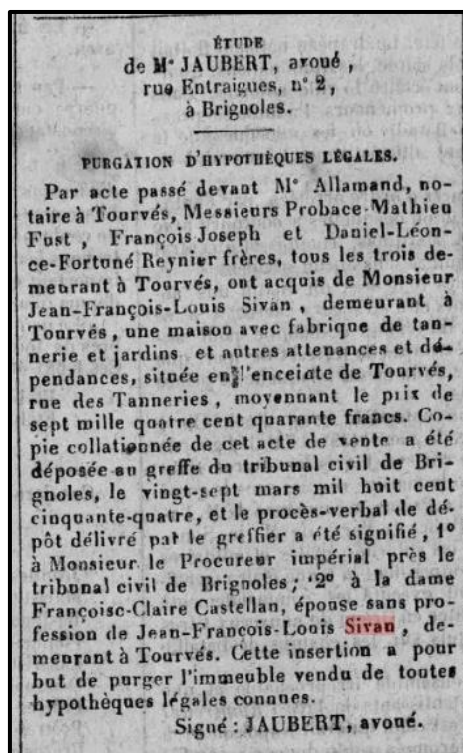


Figure 11 - Journal le Var du 20/04/1854

³⁰ AD83, Tourves, 7^E149/11, im 355 acte 2,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70eb6237/512dd70f16246>

³¹ AD83, Tourves, 7^E149/12, im 198 acte 2,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70f3588a/512dd70f5d5f4>

³² AD83, Tourves, 7^E149/13, im 98 acte 1,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70f83ca1/512dd7127d764>

³³ AD83, Tourves, 7^E149/14, im 260 acte 12,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd712bb409/512dd712f2a4f>

³⁴ AD83, Tourves, 7^E149/27, im 190 acte 27,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd71daaeac/512dd71dcf0c4>

J'ai donc voulu chercher la transcription hypothécaire de cet acte. La méthode classique pour cette recherche est tout d'abord de rechercher le patronyme dans l'indicateur des noms³⁵, j'obtiens donc ce résultat :

SIVAN	26	7
-------	----	---

Ces numéros m'indiquent que je trouverai tous les SIVAN dans le volume 26 au folio 7 du répertoire alphabétique nom-prénom³⁶. Je m'y reporte donc, et je cherche Jean François Louis SIVAN, que je trouve, mais avec un problème de taille : le numéro du volume est illisible !

NOMS PLACÉS EN TÊTE DE CHACUNE DES CASES du répertoire.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	RÉPERTOIRE.	
				numéro du volume.	numéro de la case.
Sivan	Simon	cultiv.	St. Maximin	153	658
	Jean François Louis	vannier	Bourves	154	15
	Vincent Mathieu	"	Bourves	157	303

J'ai consulté la plupart des registres de relevés de formalités se terminant par le chiffre 7, notamment le volume 157³⁷ que j'arrivais à distinguer, mais il n'y avait jamais Jean François Louis SIVAN à la case 15 ! En effet, à sa place j'y trouve LEGIER Marie, épouse de Félix, ménager à Seillons (83).

³⁵ AD83, conservation de Brignoles, indicateur des noms, 4Q 0002

³⁶ AD83, conservation de Brignoles, répertoire alphabétique nom-prénom, 4Q 0028

³⁷ AD83, conservation de Brignoles, relevé de formalités, volume 157

RÉPERTOIRE des Formalités hypothécaires.
CASE N.° 13. *Requiero* *Marie épouse de Felix*

REGISTRES de Formalités N.°	DATE des TRANSCRIPTIONS	INDIQUER s'il s'agit d'une acquisition ou d'une vente.	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES	VALEUR des IMMEUBLES	TRANSCRIPTION de la copie certifiée (certificat de l'original de la transcription ou de la radiation de l'acte aux créanciers inscrits)		OBSERVATIONS.
					Des inscriptions.	Des radiations.	

Ménages à Seillon

REGISTRE de l'inscription N.°	DATE des INSCRIPTIONS	SI L'HYPOTHÈQUE est solidaire, légée, ou conventionnelle.	MONTANT DE LA CRÉANCE pour laquelle l'inscription a été requise.	DATES auxquelles sont portés au registre les		OBSERVATIONS.
				DÉCLARATIONS de déquiessement de débiteurs	RADIATIONS des inscriptions.	

N'ayant donc pas trouvé le relevé de formalités de Jean François Louis SIVAN, mais connaissant la méthode pour faire ce type de recherche, j'ai finalement récupéré la transcription hypothécaire de l'acte cité dans le journal en cherchant directement dans le registre correspondant dans un créneau de date situé entre la date du dépôt de la copie de l'acte de vente au tribunal de Brignoles (83) (27/3/1854) et celle de la parution dans le journal (20/4/1854). Et j'ai donc trouvé la transcription hypothécaire de cet acte dans le volume 207³⁸. On y apprend que le 11 mars 1854, par devant maître Jean Marie Eugène ALLAMAN, notaire de Tourves, le sieur Jean François Louis SIVAN, tanneur, et la dame Françoise Claire CASTELLAN, mariés, ont vendu pour la somme de 7 440 francs, aux sieurs Probace Mathieu Just, François Joseph et Daniel Léon Léonce Fortuné REQUIER, fabricants tanneurs de Tourves, une maison et fabrique de tannerie, avec un petit jardin et ses dépendances, située à Tourves, rue des Tanneries (actuellement rue Léon Pararque). Ce bâtiment confronte : du levant (est) la fabrique de tannerie et patecq de M. Benoît JULIAN, de midi (sud) le jardin et la remise de Mlle Marie BOUIS, du couchant (ouest) la rue ou « chemin des tanneries » et du nord le jardin de monsieur l'abbé Auguste SIVAN (qui deviendra une partie de l'école communale en 1866) et le jardin du sieur Eusèbe MALOYE. On apprend également que Jean François Louis SIVAN avait acheté cet immeuble le 10 février 1845, par devant le même notaire, d'André Severus BARBAROUX, propriétaire à Brue (83).

a) Présentation des enfants du couples SIVAN / CASTELLAN

³⁸ AD83, conservation de Brignoles, transcriptions hypothécaires, 4Q 1963

La méthodologie est toujours la même : consultation des tables décennales à partir de la date du mariage des parents, vérification dans les recensements de population, relevé systématique des actes d'état civil de Tourves.

Jean-François Louis SIVAN x Françoise Claire CASTELLAN ont eu dix enfants

- 1) **Louis Marius François**, né le 29/10/1838 à Tourves³⁹, décédé le 12/3/1842 à Tourves⁴⁰, **sans descendance**
- 2) **Joseph Zacharie**, curé de Trans (83), né le 15/03/1840 à Tourves⁴¹, décédé après le 25/9/1888 (non trouvé dans les tables de succession du bureau de Draguignan entre 1888 et 1926), **sans descendance**
- 3) **Marie Zoé Claire**, née le 24/1/1842 à Tourves⁴², décédée le 5/4/1842 à Tourves⁴³, **sans descendance**
- 4) **Louis Léon Jules Marius**, né le 12/4/1843 à Tourves⁴⁴, décédé le 29/3/1883 à Tourves⁴⁵, **sans descendance**
- 5) **Louise Marie Eugénie**, née le 9/12/1845 à Tourves⁴⁶, décédée le 9/1/1927 à Tourves⁴⁷, **sans descendance**
- 6) **Marie Louise Joséphine**, née le 18/3/1848 à Tourves⁴⁸, épouse de Marcel Victor LIAUTARD, instituteur public, le 21/11/1883 à Tourves⁴⁹, décédée le 4/12/1926 à Barjols (83)⁵⁰
- 7) **Marie Marguerite**, née le 7/11/1850 à Tourves⁵¹, décédée le 15/12/1850 à Tourves⁵², **sans descendance**
- 8) **Marie Clarice Baptistine**, née le 25/2/1853 à Tourves⁵³, décédée le 2/3/1921⁵⁴ à Tourves, **sans descendance**

³⁹ AD83, Tourves, 1838-1842, 7E149/18, Vue 19/361

⁴⁰ AD83, Tourves, 1838-1842, 7E149/18, Vue 337/361

⁴¹ AD83, Tourves, 1838-1842, 7E149/18, Vue 141/361

⁴² AD83, Tourves, 1838-1842, 7E149/18, Vue 277/361

⁴³ AD83, Tourves, 1838-1842, 7E149/18, Vue 338/361

⁴⁴ AD83, Tourves, 1843-1847, 7E149/19, Vue 15/317

⁴⁵ AD83, Tourves, 1883-1887, 7E149/27, vue 71 acte 15,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd71daaeac/512dd71db61cc>

⁴⁶ AD83, Tourves, 1843-1847, 7E149/19, Vue 166/317

⁴⁷ Acte communiqué par la mairie de Tourves

⁴⁸ AD83, Tourves, 1848-1852, 7E149/20, Vue 13/346

⁴⁹ AD83, Tourves, 1883-1887, 7E149/27, vue 44 acte 14,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd71daaeac/512dd71db189e>

⁵⁰ AD83, Table de successions, bureau de Barjols, 3Q527 n°107

⁵¹ AD83, Tourves, 1848-1852, 7E149/20, Vue 149/346

⁵² AD83, Tourves, 1848-1852, 7E149/20, Vue 197/346

⁵³ AD83, Tourves, 1853-1857, 7E149/21, Vue 11/462

9) **Jules Marius Louis**, propriétaire, rentier, né le 13/8/1855 à Tourves⁵⁵, marié le 25/1/1888 à Barjols⁵⁶ avec Marie Joséphine Alexandrine PAYAN (qui suit, partie III, 1), décédé le 23/11/1935 à Tourves⁵⁷

10) Louis Maurice, né le 10/6/1858 à Tourves⁵⁸, décédé le 25/6/1858 à Tourves⁵⁹, **sans descendance**

b) Décès des époux

Jean François Louis SIVAN décède le 30/03/1888 à Tourves⁶⁰.

Lors de son décès, cinq de ses enfants sont encore vivants et héritent de leur père, comme nous l'indique le registre de mutation par décès⁶¹ que j'ai consulté après la table de succession correspondante ⁶² en date du 25/9/1888 :

- Joseph Zacharie, curé à Trans (83)
- Eugénie, célibataire, à Trans (83)
- Louise, épouse LIAUTARD, instituteur au Val (83)
- Marie, sans profession, à Tourves
- Louis, propriétaire, rentier à Tourves

Il est dit marchand de chaussures. Ses biens meubles sont évalués à 740 francs, dont 600 francs pour le fonds de commerce de chaussures et 40 francs pour la clientèle.

Ses biens immeubles proviennent de la succession de son fils Louis Léon Jules Marius SIVAN, prédécédé, à savoir :

- 1/6 d'une maison d'habitation à Tourves, Grand Rue
- 1/6 d'une maison rue des Bergeries à Tourves
- 1/6 d'une terre au quartier de Cavaillon à Tourves

⁵⁴ Acte communiqué par la mairie de Tourves

⁵⁵ AD83, Tourves, 1853-1857, 7E149/21, Vue 228/462

⁵⁶ AD83, Barjols, 1886-1888, 7E12/35, vue 246/329

⁵⁷ Table de successions, bureau de Brignoles, 3Q1517, n°93

⁵⁸ AD83, Tourves, 1858-1862, 7E149/22, Vue 15/480

⁵⁹ AD83, Tourves, 1858-1862, 7E149/22, Vue 116/480

⁶⁰ AD83, Tourves, 1888-1892, acte n°17, 7E149/28, vue 69/307

⁶¹ Bureau de Brignoles, mutations par décès, 3Q1815, n°117

⁶² Bureau de Brignoles, tables de successions, 3Q1513,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512def9667c41/512def9683472>

Françoise Claire CASTELLAN, décède à Tourves le 31 janvier 1892.⁶³

2) GENERATION 1 ASCENDANTE : SIVAN JOSEPH FRANÇOIS, SELLIER X SIVAN MARIE MARGUERITE HENRIETTE

Ce couple nous emmènera à un implexe (Génération 3 pour l'époux = Génération 4 de l'épouse), c'est-à-dire qu'elles ont un lien de parenté entre elles. Voici ci-dessous leur ancêtre commun et leur degré de consanguinité.

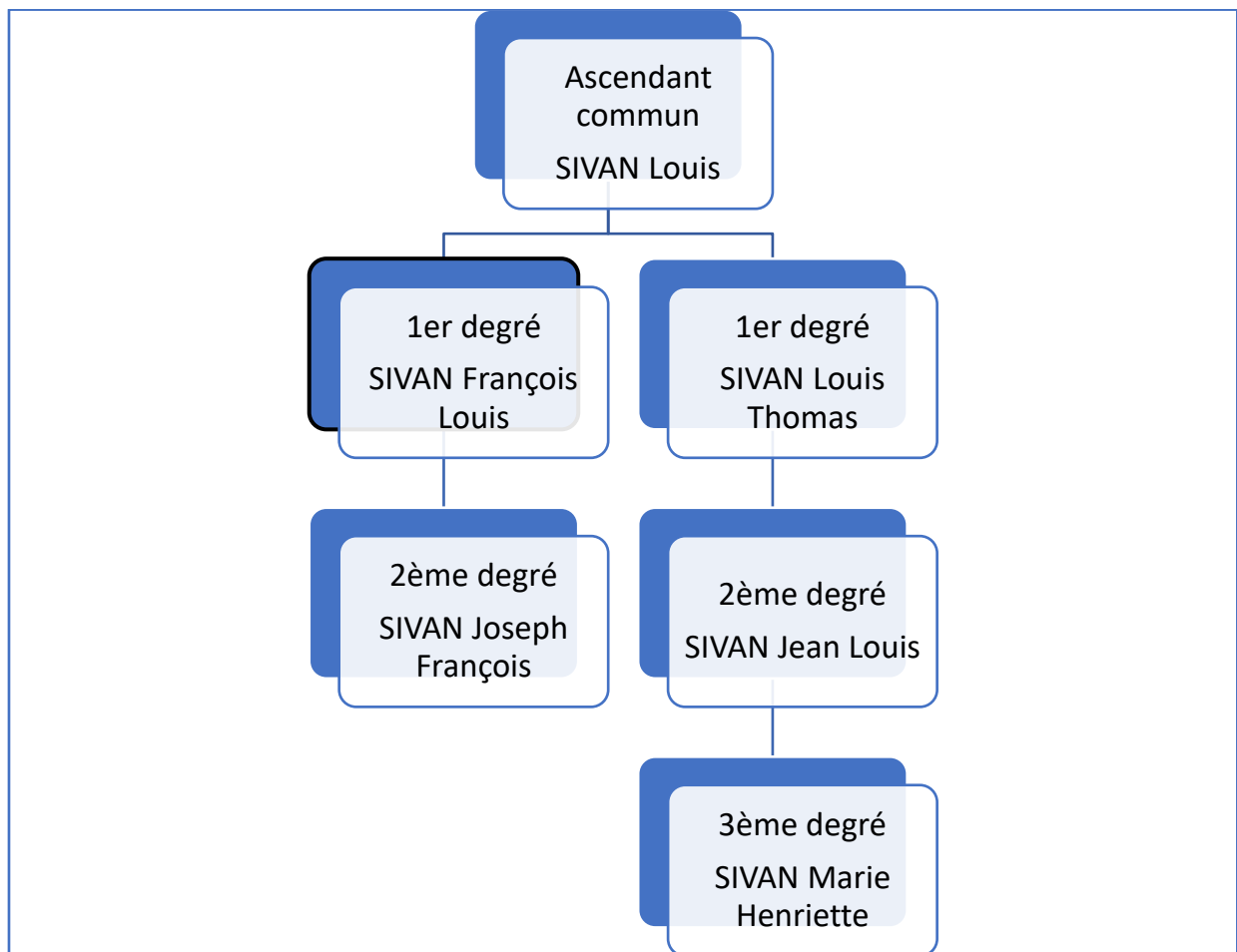
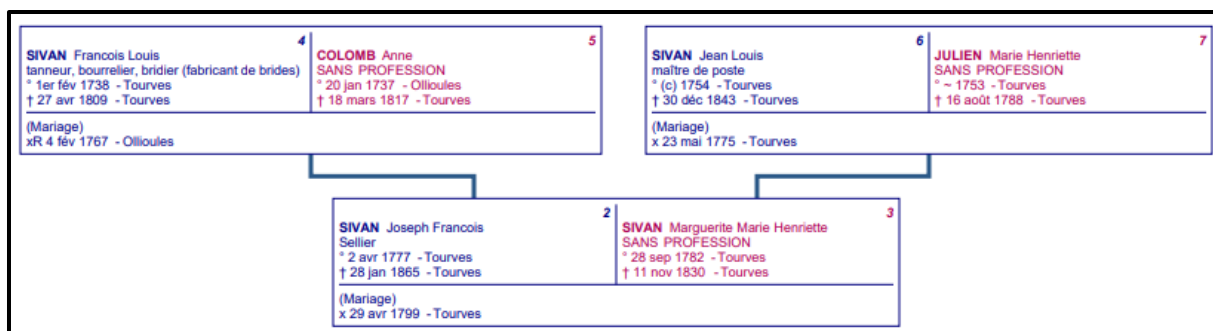


Figure 12: arbre de parenté SIVAN / SIVAN

⁶³ AD83, Tourves, 7^E149/28, im 293 acte 6, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd71e0dec4/512dd72156bcb>



c) Présentation de l'époux, de ses parents et de sa fratrie

La méthodologie étant toujours la même et expliquée dans la partie qui lui est consacrée, elle ne sera pas répétée à chaque fois afin de ne pas alourdir la rédaction.

Joseph François SIVAN est né le 2 avril 1777 et a été baptisé le 3 avril 1777 à Tourves⁶⁴. Son parrain a été Joseph Louis SIVAN et sa marraine Marguerite SIVAN. Seuls le père et le parrain ont signé l'acte. Il exerce la profession de sellier. Il est le fils de François Louis SIVAN et d'Anne COULOMB.

Son père François Louis est né le 1^{er} février 1738 à Tourves⁶⁵ et est décédé le 27/4/1809⁶⁶ à Tourves où il a exercé les professions de tanneur et bourrelier. Sa mère, Anne COULOMB, est née à Ollioules (83) le 20/1/1737⁶⁷ et est décédée à Tourves le 18/3/1817⁶⁸.

Il aura deux sœurs, décédées en bas âge :

- **Anne Claire**, née et baptisée à Tourves le 1^{er} août 1768⁶⁹ ; décédée le 26 juin et inhumée le 27/6/1769 à Tourves⁷⁰, **sans descendance**
- **Anne Marguerite**, née et baptisée à Tourves le 8/3/1771⁷¹, décédée le 3 avril et inhumée le 4/4/1771 à Tourves⁷². Elle est ensevelie dans l'église paroissiale, privilège réservé à cette époque aux notables de la commune (cela sera interdit par un Edit de Louis XVI en 1776). **Sans descendance.**

⁶⁴ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 276/540

⁶⁵ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 118/471

⁶⁶ AD83, Tourves, 1807-1810, 7E149/11, Vue 331/442

⁶⁷ AD83, Ollioules, 1727-1738, 1MIEC 901R1, vue 205/246

⁶⁸ AD83, Tourves, 1814-1817, 7E149/13, Vue 319/337

⁶⁹ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 125/540

⁷⁰ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 141/540

⁷¹ Ad83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 170/540

⁷² AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 171/540

d) Présentation de l'épouse

Il se marie avec **Marguerite Marie Henriette SIVAN**, sa cousine au 3^{ème} et 4^{ème} degré, le 29/4/1799⁷³, soit le 10 floréal an VII de la République. Le mariage étant depuis la Révolution un acte d'état civil, aucune mention de dispense n'y est indiquée (ni dans les bans d'ailleurs).

Elle est née le 28 septembre 1782 à Tourves⁷⁴. Elle est la fille de Jean Louis SIVAN et Marie Henriette JULIEN que nous étudierons dans le chapitre suivant.

e) Présentation des enfants du couple SIVAN / SIVAN

Le couple aura cinq enfants :

1) **Marie Anne**, née le 2/4/1800 à Tourves⁷⁵, décédée le 28/3/1873 à Tourves⁷⁶, **sans descendance**

2) **François Mathieu Thimoléon**, burrelier, né le 21/09/1802 à Tourves⁷⁷, décédé le 31/10/1859 à Tourves⁷⁸, **sans descendance**

3) **Jean François Louis**, vu dans le chapitre précédent

4) **Célestine Eugénie**, née le 8/4/1815 à Tourves⁷⁹, décédée le 24/3/1890 à Tourves⁸⁰, **sans descendance**

5) **Mort né**, né et décédé le 8/12/1819 à Tourves⁸¹, **sans descendance**

Nous retrouvons cette composition familiale lors du recensement de 1836⁸², cependant l'épouse est déjà décédée, ainsi que l'enfant mort né.

⁷³ AD83, Tourves, 1797-1802, 7E149/9, vue 155/462

⁷⁴ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 368/540

⁷⁵ AD83, Tourves, 1797-1802, 7E149/9, vue 204/462

⁷⁶ AD83, Tourves, 1873-1877, 7E149/25, Vue 81/435

⁷⁷ AD83, Tourves, 1797-1802, 7E149/9, vue 400/462

⁷⁸ AD83, Tourves, 1858-1862, 7E149/22, Vue 217/480

⁷⁹ AD83, Tourves, 1814-1817, 7E149/13, Vue 104/337

⁸⁰ AD83, Tourves, 1888-1892, 7E149/28, vue 195 acte 11,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd71e0dec4/512dd71e33fa0>

⁸¹ AD83, Tourves, 1818-1822, 7E149/14, Vue 163/404

615	173	Sivan	Jean François	Bourelle		1		60 ans
616	173	Sivan	Marie	"			1	36 ans
617	173	Sivan	Thimoléon	Bourelle	1			33 ans
618	173	Sivan	Louis	Sellier	1			24 ans
619	173	Sivan	Eugénie	"			1	19 ans

Figure 13: recensement de Tourves, 1836

Les 3 colonnes pour les hommes correspondent à leur statut : garçon, homme marié ou veuf ; idem pour les femmes : fille, femme mariée ou veuve.

Transcription du document :

SIVAN Jean François, bourelle, veuf, 60 ans

SIVAN Marie, fille, 36 ans

SIVAN Thimoléon, bourelle, fils, 33 ans

SIVAN Louis, sellier, 24 ans

SIVAN Eugénie, fille, 19 ans

f) Décès des époux

Marie Henriette est décédée le 11 novembre 1830 à Tourves⁸³.

Joseph François décède le 28 janvier 1865 à Tourves⁸⁴.

3) GENERATION 2 ASCENDANTE : SIVAN JEAN LOUIS, MAITRE DE POSTE X JULIEN MARIE HENRIETTE

⁸² AD83, Tourves, recensement 1836, 11 M 2/380 im 23/90, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512ddb8d73b0c/512ddb8d77067>

⁸³ AD83, Tourves, 1828-1832, 7E149/16, Vue 207/357

⁸⁴ AD83, Tourves, 1863-1867, 7E149/23, Vue 215/353

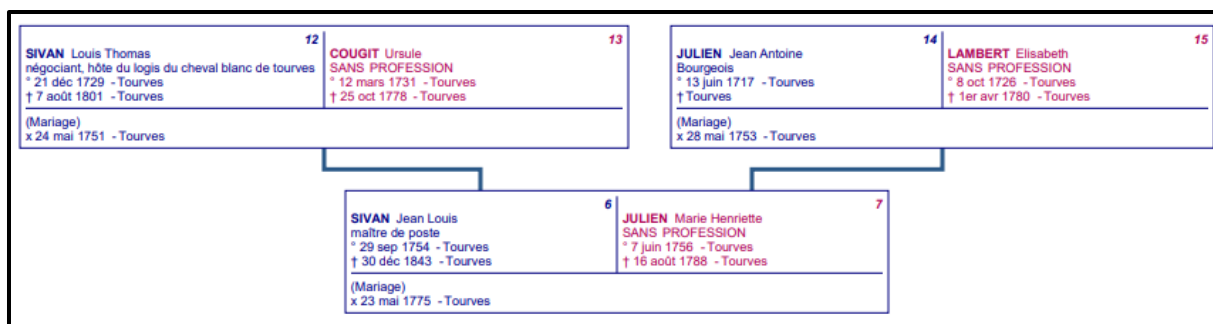


Figure 14: arbre généré par Heredis 2022

a) Présentation de l'époux

Jean Louis SIVAN, est né et a été baptisé à Tourves le 29 septembre 1754⁸⁵. Son parrain a été Pierre COUGIT, son aïeul et sa marraine demoiselle Marguerite BOUIS, seul le père a su signer l'acte. Il est le fils de Louis Thomas SIVAN, aubergiste du Cheval Blanc à Tourves et de demoiselle Ursule COUGIT, que nous verrons dans le chapitre suivant. Il est le premier enfant mâle d'une fratrie de dix enfants. Il exerce le métier de **maître de poste** à Tourves.

b) Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie

Il épouse le 23 mai 1775 à Tourves⁸⁶ **Marie Henriette JULIEN**, leur acte de mariage nous indique une dispense de deux bans ainsi que de consanguinité au 3^{ème} et 4^{ème} degré, accordé par monseigneur l'archevêque d'Aix-en-Provence. Sans cette information contenue dans l'acte, je n'aurais pas pensé à vérifier le lien de parenté entre les époux. Voici ci-dessous leur arbre de parenté.

⁸⁵ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 372/471

⁸⁶ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 242-243/540

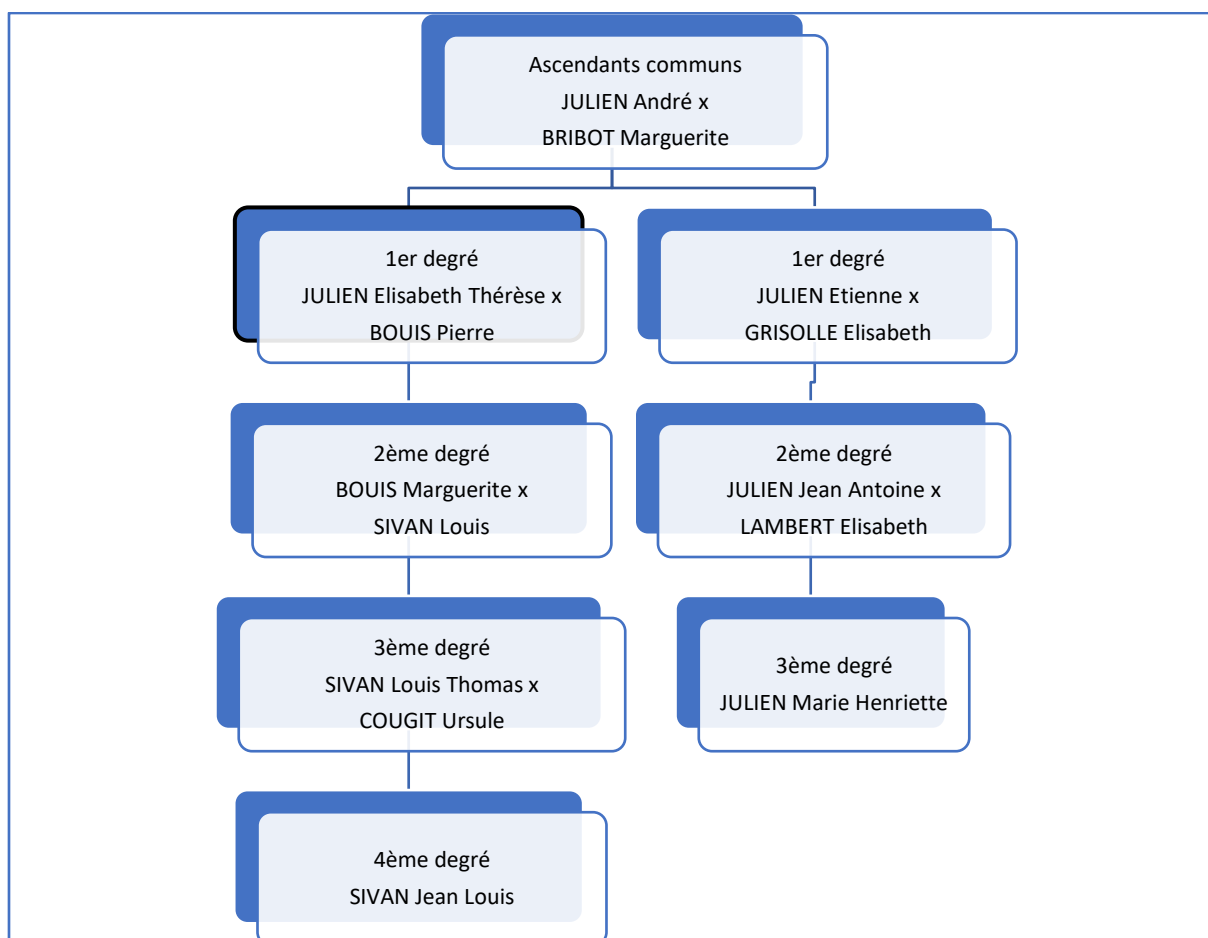


Figure 15: arbre de parenté SIVAN / JULIEN

Elle est née le 7/6/1756 et baptisée le 10/6/1756⁸⁷, elle est la fille de Jean Antoine JOULIAN, bourgeois et d'Elisabeth LAMBERT. Son parrain a été Honoré Michel SOLEILET, bourgeois de Toulon et sa marraine Thérèse TRUC.

J'ai cherché la fratrie de Marie Henriette à partir de 1753, date de mariage de ses parents. Nous avons la chance pour la commune de Tourves d'avoir des tables de baptêmes, mariages et sépultures allant de 1621 à 1788, ce qui facilite la recherche, cependant les registres eux-mêmes ont disparu pour certaines périodes du XVIIème siècle.

Fratrie de l'épouse :

- **Elisabeth Madeleine Claire**, née le 12/2/1755 et baptisée à Tourves le 13/2/1755⁸⁸
- **Joseph Etienne Jean Antoine**, né et baptisé à Tourves le 1/5/1758⁸⁹

⁸⁷ AD83, Tourves, 1730-1760, 7^E149/5 im 403,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd709825e0/512dd709e53da>

⁸⁸ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 380,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd709825e0/512dd709dd68c>

⁸⁹ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 431,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd709825e0/512dd709ef410>

- **Marguerite Rosalie**, née et baptisée à Tourves le 20/1/1760⁹⁰
- **Joseph Laurent Probace**, né et baptisé à Tourves le 12/08/1762⁹¹
- **Marguerite Rosalie**, née et baptisée à Tourves le 3/9/1764⁹²
- **Joseph Nicolas**, né et baptisé à Tourves le 7/11/1767⁹³ (son père est absent)

Son père est **Jean Antoine JULIEN**, bourgeois, né à Tourves le 13 juin 1717⁹⁴ et a été baptisé le 15 juin (fils d'Etienne et de demoiselle Elisabeth GRISOLLE ; son parrain a été sieur Jean JULIAN, maître chirurgien et sa marraine Anne JANSOLEN). Je n'ai pas trouvé son décès sur Tourves. Il est décédé entre 1767, date de naissance de Joseph Nicolas, lors de laquelle il est mentionné « absent » et 1775, date de mariage de Marie Henriette, où il est mentionné « décédé ». N'ayant rien trouvé dans les tables des sépultures, j'ai consulté les tables des décès, cependant elles ne débutent qu'en l'an VI et les tables de successions qui ne débutent qu'en 1780. Je n'ai donc pas réussi à trouver son décès.

Sa mère est Elisabeth LAMBERT, née le 8 octobre et baptisée le 9 octobre 1726⁹⁵ à Tourves (fille Pierre, tailleur d'habits et Thérèse ESQUIER ; son parrain a été sieur Pierre HERAUD, maître chirurgien et sa marraine demoiselle Isabeau REVEST, sa femme). Elle décède le 1^{er} avril et est inhumée le 2 avril 1780⁹⁶ à Tourves, au cimetière Saint Maurice.

c) *Présentation des enfants du couple SIVAN / JULIEN*

Enfants du couple SIVAN / JULIEN :

1) **Elisabeth Ursule Marie**, née et baptisée le 30/11/1776⁹⁷ à Tourves, décédée le 27/1/1848⁹⁸ à Tourves, rentière, **sans descendance**

⁹⁰ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 455,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd709825e0/512dd70a03e36>

⁹¹ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/6, vue 26,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70a0a08e/512dd70a0df62>

⁹² AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/6, vue 64,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70a0a08e/512dd70a145df>

⁹³ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/6, vue 114,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70a0a08e/512dd70a1de5d>

⁹⁴ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 300/535,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd708e109f/512dd7092ff87>

⁹⁵ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 488/535,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd708e109f/512dd7096f836>

⁹⁶ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 331/540

⁹⁷ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 268/540

⁹⁸ AD83, Tourves, 1848-1852, 7E149/20, Vue 70/346

2) **Jean Louis Antoine**, né et baptisé le 11/10/1779⁹⁹ à Tourves, décédé le 30/6/1851¹⁰⁰ à Tourves, revendeur (1806), marchand regrettier¹⁰¹ (1811), **maître de poste** (jusqu'en 1851) et Maire de Tourves (1840-1843), inhumé au cimetière Saint Maurice, marié le 30/3/1799¹⁰² à Tourves avec Claire Suzanne Julie PONS.

3) **Marguerite Marie Henriette**, dont nous avons parlé précédemment.

4) **Jean François Benoît**, né et baptisé le 22/10/1784¹⁰³ à Tourves, décédé le 24/9/1786 et inhumé le 25/9/1786¹⁰⁴ à Tourves au cimetière St Maurice, **sans descendance**

5) **Joseph Gustave**, né et baptisé le 25/6/1786¹⁰⁵ à Tourves, propriétaire (1810), cuisinier (1812), aubergiste (de 1824 à 1848), marié le 25 avril 1809¹⁰⁶ à Tourves avec Marie Anne MARTIN, décédé le 23/4/1848¹⁰⁷ à Tourves.

6) **Thérèse Marie Henry**, née et baptisée le 23 janvier 1788¹⁰⁸ à Tourves, décédée le 20 octobre 1873¹⁰⁹ à Tourves. **Sans descendance.**

d) Décès des époux

Marie Henriette JULIEN décède le 16/8/1788 âgée d'environ 30 ans, et elle est inhumée le 17/8/1788 au cimetière St Maurice de Tourves¹¹⁰ en présence de Louis MOUTTET et Elzéar BOSC, illettrés.

Jean-Louis SIVAN, décède à Tourves le 30 décembre 1843¹¹¹.

⁹⁹ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 321/540

¹⁰⁰ AD83, Tourves, 1858-1852, 7^E149/20, vue 258 acte 24,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd717ce6e8/512dd71810344>

¹⁰¹ Regrettier : épicier, détaillant de pain, de sel, de poissons de mer, de fruits et toute denrée alimentaire de seconde main, souvent restes de restaurants ou de tables de maisons nobles ou bourgeoises.

¹⁰² AD83, Tourves, 1792-1794, 7E149/7, vue 152-153/462

¹⁰³ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 408/540

¹⁰⁴ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 441/540

¹⁰⁵ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 437/540

¹⁰⁶ AD83, Tourves, 1807-1810, 7E149/11, Vue 300/442

¹⁰⁷ AD83, Tourves, 1848-1852, 7E149/20, Vue 72/346

¹⁰⁸ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 463/540

¹⁰⁹ AD83, Tourves, 1873-1877, 7E149/25, Vue 90/435

¹¹⁰ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 472/540,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70a0a08e/512dd70a8739f>

¹¹¹ AD83, Tourves, 1843-1847, 7E149/19, Vue 84/317

4) GENERATION 3 ASCENDANTE : SIVAN LOUIS THOMAS, NEGOCIANT, HOTE DU LOGIS DU CHEVAL BLANC DE TOURVES X COUGIT URSULE

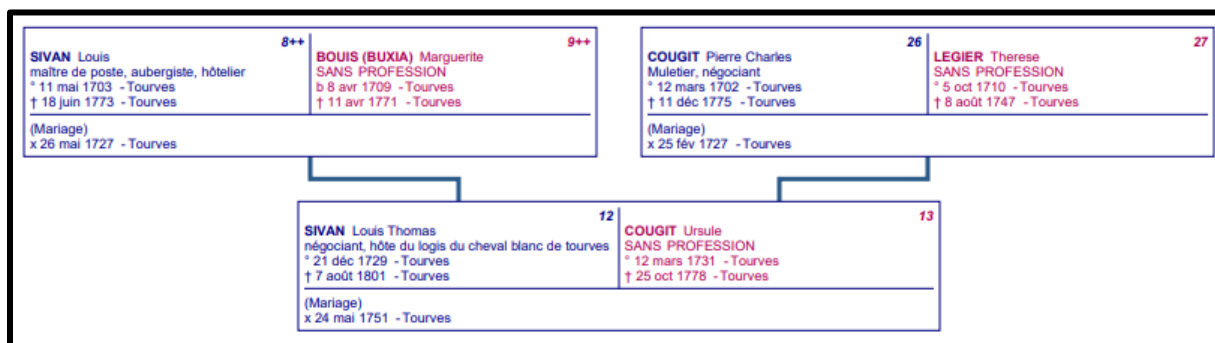


Figure 16: Arbre généré par Heredis 2022

a) Présentation de l'époux

Louis Thomas SIVAN est né et a été baptisé à Tourves le 21 décembre 1729.¹¹² Il est le fils de Louis SIVAN et de Marguerite BOUIS dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Du 25 mai au 6 juin 1792, a lieu l'inventaire des biens de l'émigré Alphonse de CASTELLANE¹¹³, neveu et héritier du comte Omer de VALBELLE. Louis-Thomas SIVAN est alors son fermier général : « n'ayant plus rien à inventorier et pourvoyant à la sûreté et séquestration des meubles et effets dudit sieur de CASTELLANE, nous avons fait appeler le sieur Louis Thomas SIVAN, **son fermier général des terres et droits de Tourves**, et l'avons interpellé, s'il consentait à se charger de tous les dits meubles. Il a déclaré se rapporter à l'inventaire, après lecture, et l'avons constitué séquestre ».

b) Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie

Il se marie à Tourves le **24 mai 1751**¹¹⁴ avec **Ursule COUGIT**, née et baptisée à Tourves le 12 mars 1731¹¹⁵. Elle est la fille de Pierre COUGIT, négociant de Tourves et d'Anne Thérèse LEGIER, également de Tourves.

¹¹² AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 534/535

¹¹³ AD83, 1Q 1602

¹¹⁴ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 316/471

Fratrerie de l'épouse :

- **Jean André**, né et baptisé le 21 avril 1729 à Tourves¹¹⁶, et décédé le 11 mai 1729 (mention obiit en marge de son acte de baptême).
- **Clémence**, née et baptisée à Tourves le 2 mars 1733¹¹⁷
- **Thérèse Dauphine**, née le 8 octobre et baptisée le 9 octobre 1734 à Tourves¹¹⁸.
- **Marie Rose**, née et baptisée le 12 janvier 1737 à Tourves¹¹⁹.
- **Pierre Joseph**, né et baptisé le 8 mai 1739 à Tourves¹²⁰.
- **Thérèse Ursule**, née et baptisée le 31 décembre 1741 à Tourves¹²¹.
- **Claire Suzanne**, née et « ondoyée à la maison, en danger de mort, par Clère JOULIAN, sage-femme » le 10 octobre 1745 à Tourves¹²².

c) Présentation des enfants du couple SIVAN / COUGIT

Ensemble ils auront dix enfants :

- 1) **Ursule Marguerite Françoise**, née et baptisée le 29 août 1752¹²³ à Tourves, mariée le 8 février 1773 à Tourves avec Joseph Sauveur BLAIN¹²⁴ décédée à Tourves le 11 avril 1830¹²⁵.
- 2) **Jean Louis**, que nous avons vu dans le chapitre précédent
- 3) **Jean Pierre**, né et baptisé le 4 mai 1756 à Tourves¹²⁶, décédé le 31 août 1758 à Tourves¹²⁷, et inhumé le 1^{er} septembre au cimetière St Pierre, **sans descendance**.
- 4) **Thérèse**, née et baptisée le 16 février 1758¹²⁸ à Tourves, décédée le 22 mai 1773¹²⁹ à Tourves, et inhumée le 23 mai au cimetière St Maurice, **sans descendance**.

¹¹⁵ AD83, Tourves, 1730-1760 ,7 E 149/5, vue 21/471

¹¹⁶ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 525/535

¹¹⁷ AD83, Tourves, 1730-1760 ,7 E 149/5, vue 44/471

¹¹⁸ AD83, Tourves, 1730-1760 ,7 E 149/5, vue 64/471

¹¹⁹ AD83, Tourves, 1730-1760 ,7 E 149/5, vue 97/471

¹²⁰ AD83, Tourves, 1730-1760 ,7 E 149/5, vue 128/471

¹²¹ AD83, Tourves, 1730-1760 ,7 E 149/5, vue 163/471

¹²² AD83, Tourves, 1730-1760 ,7 E 149/5, vue 219/471

¹²³ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 335/471

¹²⁴ AD83, Tourves, 1757-1792, 1MIEC 1039, vue 246/600

¹²⁵ AD83, Tourves, 1828-1832, 7E149/16, Vue 198/357

¹²⁶ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 401/471

¹²⁷ AD83, Tourves, 1757-1792, 1MIEC 1039, vue 24/600

5) **Joseph Pierre**, né et baptisé le 15 octobre 1760¹³⁰ à Tourves, je n'ai pas trouvé son décès, ni dans les tables décennales, ni dans les registres de mutation par décès.

6) **Jean Antoine**, né environ en 1760 (je n'ai pas trouvé sa naissance), décédé le 27 août 1761¹³¹ à Tourves, âge de 15 mois, et inhumé le 28 août au cimetière St Maurice. **Sans descendance.**

7) **Ursule Madeleine**, née et ondoyée à la maison le 25 janvier 1763¹³² à Tourves, décédée le 10 novembre 1780¹³³ à Tourves et inhumée le 11 novembre au cimetière St Maurice. **Sans descendance.**

8) **Jean François**, né et baptisé le 17 novembre 1764¹³⁴ à Tourves, marié tout d'abord avec Madeleine Blain le 11 janvier 1785¹³⁵ à Tourves, puis après le décès de celle-ci, en 1792, il se remarie avec Anne Marthe Blain le 3 germinal an V (23 mars 1797)¹³⁶ à Tourves. Il exerce les professions d'hôtelier et de propriétaire. Il décède le 29 janvier 1853¹³⁷ à Tourves.

9) **Marie Claire Ursule**, née et baptisée le 28 avril 1768¹³⁸ à Tourves, mariée le 9 mai 1785¹³⁹ à Tourves avec Jean Joseph BOSC, décédée le 8 floréal an II (27 avril 1794)¹⁴⁰ à Tourves.

10) **Antoine SIVAN**, né et baptisé le 3 juillet 1770¹⁴¹ à Tourves, décédé le 11 octobre 1807¹⁴² à Tourves. Il était sergent au 22^{ème} régiment d'infanterie légère.

d) Décès des époux

¹²⁸ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 428/471

¹²⁹ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 207/540

¹³⁰ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 467/471

¹³¹ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 13/540

¹³² AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 36/540

¹³³ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 338/540

¹³⁴ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 69/540

¹³⁵ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 414/540

¹³⁶ AD83, Tourves 1794-1797, 7E149/8, vue 172/202

¹³⁷ AD83, Tourves, 1853-1857, 7E149/21, Vue 96/462

¹³⁸ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 122/540

¹³⁹ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 420/540

¹⁴⁰ AD83, Tourves, 1792-1794, 7E149/7, vue 60/132

¹⁴¹ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 159/540

¹⁴² AD83, Tourves, 1807-1810, 7E149/11, Vue 138/442

Ursule COUGIT est décédée à Tourves le 25 octobre 1778 et inhumée le 26 au cimetière Saint Maurice¹⁴³.

Louis Thomas SIVAN teste le **18 thermidor an 9** (6/8/1801), par devant Me GAUTIER, notaire de Brignoles (83170)¹⁴⁴. Voici le contenu de son testament :

Tout d'abord, il est cité comme aubergiste.

- Il lègue 2000 francs à **Louis** et **François**, ses fils aînés, 3000 francs à **Antoine**, son fils puîné.
- Il lègue également à **Geneviève CHABAUD** épouse de **Jean ARRIVET**, sa gouvernante, une terre au quartier de Fenouillère à Tourves (complantée de vignes et semable). Il précise que dans sa maison se trouvent une quantité de meubles, effets et linges appartenant à ladite CHABAUD, dont un état et rôle a été dressé, afin que ses héritiers ne puissent se les approprier. Le testament a été fait à Brignoles dans le bureau du notaire, en présence des citoyens Honoré Jean REY, avoué près le tribunal de cet arrondissement, Jean-Baptiste BOUCHARD, tailleur d'habits, Jean-Baptiste BARBIER, vitrier et Jean-Jacques JORDANY, propriétaire, tous quatre domiciliés à Brignoles et ont signé l'acte.

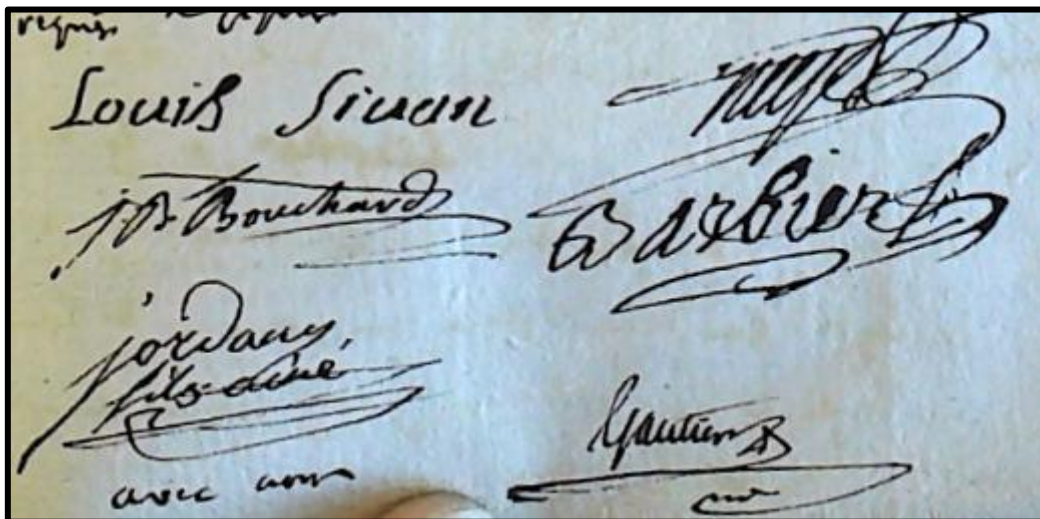


Figure 17: Signatures en bas du testament de Louis Thomas SIVAN

Il décède le lendemain¹⁴⁵. Il exerçait la profession d'aubergiste à l'auberge du Cheval Blanc (auberge située à Tourves, rue Rouguière, Nationale 7).

5) GENERATION 4 ASCENDANTE : SIVAN LOUIS + BOUIS MARGUERITE

¹⁴³ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 300/540

¹⁴⁴ AD83, 3^E7893 F°263

¹⁴⁵ AD83, Tourves, 1802-1806, 7E149/10, Vue 394/411

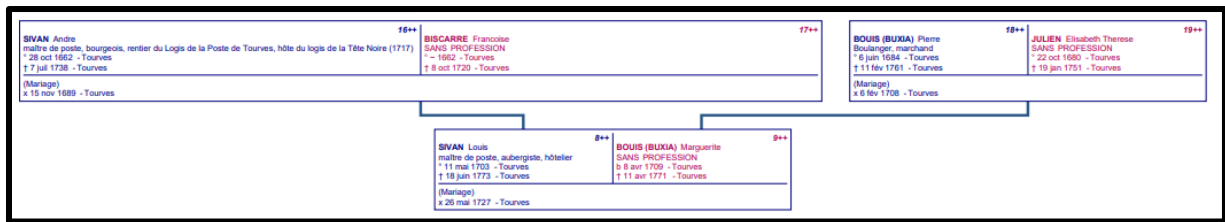


Figure 18: Arbre généré par Heredis 2022

a) Présentation de l'époux

Louis SIVAN est né et a été baptisé le 7 mai 1703¹⁴⁶ à Tourves. Il est le fils d'André SIVAN et de Françoise BISCARRE, dont nous parlerons dans le chapitre suivant. Il exerce la profession de maître de poste, mais lors de la naissance de sa fille Marguerite en 1740, il est mentionné comme fermier de Monsieur le Marquis.

b) Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie.

Il épouse le 26 mai 1727¹⁴⁷ à Tourves **Marguerite BOUIS**, née et baptisée le 9 avril 1709¹⁴⁸ à Tourves.

Elle est la fille de Pierre BOUIS (1684-1761), boulanger, et d'Elisabeth JOULIAN (1680-1751).

Fratrie de l'épouse :

- **Elisabeth**, née le 25 décembre 1710 et baptisée le 27 décembre à Tourves¹⁴⁹
- **Louis**, né et baptisé le 29 décembre 1712 à Tourves¹⁵⁰
- **Probace**, né le 3 novembre 1714 et baptisé le 4 novembre à Tourves¹⁵¹
- **Anne**, née et baptisée le 27 février 1717 à Tourves¹⁵², décédée le 28 février 1717 à Tourves (mention *obiit* en marge, qui signifie que l'enfant est mort en bas âge, cette mention tient lieu d'acte de sépulture).

¹⁴⁶ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 201/535

¹⁴⁷ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 498/535

¹⁴⁸ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 254/535

¹⁴⁹ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 278/535

¹⁵⁰ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 304/535

¹⁵¹ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 326/535

c) *Présentation des enfants du couple SIVAN / BOUIS*

Ensemble ils auront treize enfants :

1) **André**, né le 19 avril 1728, baptisé le 20 avril à Tourves¹⁵³, décédé le 26 juillet 1744 et inhumé le 27 juillet au cimetière St Pierre de Tourves¹⁵⁴. **Sans descendance.**

2) **Louis-Thomas**, que nous avons vu dans le chapitre précédant.

3) **Pierre**, né et baptisé le 28 février 1732 à Tourves¹⁵⁵, **postillon**, marié le 21 février 1757 à Tourves¹⁵⁶ avec Suzanne CASTELLAN (dispense de consanguinité, parents au 4^{ème} degré), décédé et inhumé au cimetière St Maurice de Tourves le 9 novembre 1789¹⁵⁷.

4) **Jean**, frère jumeau de Pierre, né et baptisé le 28 février 1732 à Tourves¹⁵⁸, propriétaire, marié le 2 mai 1757 à Tourves¹⁵⁹ avec Elisabeth VILLEMARI (décédée en 1765 à Tourves), remarié avec Marie PEYROTE (elle est originaire de Hyères, je n'ai pas trouvé leur mariage dans la table des mariages, ils n'ont pas dû faire de contrat de mariage) dont il est encore mentionné son époux sur son acte de décès le 1^{er} février 1806 à Tourves¹⁶⁰.

5) **Probace-Jean-Baptiste**, né et baptisé le 28 juillet 1734 à Tourves¹⁶¹, décédé et inhumé au cimetière St Pierre de Tourves le 6 mai 1739¹⁶². **Sans descendance.**

6) **Jean Antoine**, né le 28 mars et baptisé le 29 mars 1736 à Tourves¹⁶³, aubergiste, traiteur, marié le 10 mai 1756 à Tourves¹⁶⁴ avec Marie Rose COUGIT, puis avec Catherine Baptistine HENRI le 25 juillet 1780 à Tourves¹⁶⁵, décédé à Tourves le 10 mai 1821¹⁶⁶.

¹⁵² AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 358/535

¹⁵³ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 509/535

¹⁵⁴ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 204/471

¹⁵⁵ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 33/471

¹⁵⁶ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 413/471

¹⁵⁷ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 495/540

¹⁵⁸ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 33/471

¹⁵⁹ AD83, Tourves, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 415/471

¹⁶⁰ AD83, Tourves, 1802-1806, 7E149/10, Vue 389/411

¹⁶¹ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 62/471

¹⁶² AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 128/471

¹⁶³ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 84/471

¹⁶⁴ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 402/471

¹⁶⁵ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 334/540

7) **François Louis**, né le 1^{er} février et baptisé le 2 février 1738¹⁶⁷ à Tourves, tanneur, bourrelier, marié le 4 février 1767 à Ollioules¹⁶⁸ (83190) avec Anne COULOMB, décédé le 27 avril 1809 à Tourves¹⁶⁹.

8) **Marguerite**, née le 19 juillet et baptisée le 20 juillet 1740 à Tourves¹⁷⁰, mariée le 26 février 1759 à Tourves¹⁷¹ avec Joseph Pierre COUGIT, décédée le 17 novembre et inhumée le 18 novembre 1783 à Tourves¹⁷², au cimetière St Maurice.

9) **Elisabeth**, née et baptisée le 28 juillet 1742¹⁷³ à Tourves, mariée le 19 avril 1762¹⁷⁴ à Tourves avec François BOURGOGNE, décédée à Méounes-lès-Montrieux (83 136) le 21 août 1801¹⁷⁵ (3 fructidor an IX).

10) **Françoise**, née et baptisée le 11 juillet 1744 à Tourves¹⁷⁶, décédée le 7 novembre 1744 à Tourves (mention obiit en marge du baptême). **Sans descendance**

11) **Joseph Louis**, né le 10 mars et baptisé le 11 mars 1746¹⁷⁷ à Tourves, décédé le 16 août et inhumé le 18 août 1747¹⁷⁸ au cimetière St Pierre de Tourves. **Sans descendance.**

12) **Joseph Louis**, né le 27 mai et baptisé le 28 mai 1748¹⁷⁹ à Tourves, propriétaire. Marié le 2 mars 1772 à Tourves¹⁸⁰ avec Madeleine Claire BOUIS, et remarié, après son veuvage, le 14 novembre 1780 à Tourves¹⁸¹ avec Françoise BLAIN. Il décède le 9 mars 1826¹⁸² à Tourves.

13) **André Probace**, né et baptisé le 2 février 1750 à Tourves¹⁸³, aubergiste, traiteur. Marié le 3 septembre 1770 à Pignans¹⁸⁴ (83790) avec Thérèse Félicité MARTEL. Il décède le 30 mai

¹⁶⁶ AD83, Tourves, 1818-1822, 7E149/14, Vue 317/404

¹⁶⁷ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 118/471

¹⁶⁸ AD83, Ollioules, 1766-1772, 7E 94/3, vue 37/219

¹⁶⁹ AD83, Tourves, 1807-1810, 7E149/11, vue 331/442

¹⁷⁰ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 144/471

¹⁷¹ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 442/471

¹⁷² AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 388/540

¹⁷³ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 169/471

¹⁷⁴ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 23/540

¹⁷⁵ AD83, Méounes, 1793-1802, 7 E81/4, vue 364/407

¹⁷⁶ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 203/471

¹⁷⁷ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 229/471

¹⁷⁸ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 251/471

¹⁷⁹ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 267/471

¹⁸⁰ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 187/540

¹⁸¹ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 339/540

¹⁸² AD83, Tourves, 1823-1827, 7E149/15, Vue 289/393

¹⁸³ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 297/471

1802 à Fréjus (83)¹⁸⁵ (cette information se trouve dans l'acte de mariage de sa fille, mais je ne l'ai pas trouvé dans le registre de Fréjus).

C'est de ce couple-là que vient l'impexe du couple Joseph François SIVAN et Marie Henriette SIVAN (voir génération 1 ascendante). En effet, le marie descend de leur fils François Louis et l'épouse de son frère Louis Thomas (que nous avons étudié à la génération 3 ascendante).

d) Décès des époux

Marguerite BOUIS est décédée le 11 avril 1771¹⁸⁶ à Tourves et est inhumée le 12 avril au cimetière St Maurice. Contrairement à son époux, elle a passé son testament nuncupatif par devant maître Balthazar d'ASTROS, notaire de Tourves, et six témoins (il est plus courant d'en avoir sept, c'est pour cette raison que je le mentionne ici), le 30 juillet 1762¹⁸⁷, « dans la chambre de la maison du testateur, à l'enseigne de la Magdeleine, au dessus de la cuisine ». En voici son contenu : elle lègue à ses neuf enfants (sept garçons et deux filles) la même somme de 300 livres qui leur sera payée dans l'année du décès de leur père (en effet celui-ci est encore vivant en 1762). Louis SIVAN, son époux, sera son héritier universel et aura le soin de sa sépulture ainsi que de ses funérailles.

Louis SIVAN décède à Tourves le 18 juin 1773¹⁸⁸ et est inhumé le 19 juin au cimetière St Maurice. Je n'ai pas trouvé de trace de son testament dans les 300 registres notariés de Tourves que j'ai lus et dont j'ai fait le relevé. J'ai donc consulté les tables des testaments des bureaux de Brignoles (83170) et Saint-Maximin (83470) dans les archives de l'Enregistrement afin de le chercher dans une commune des alentours. La recherche n'est pas aisée car les testaments sont classés par date de contrôle et non par ordre alphabétique, il est donc nécessaire de lire le registre intégralement. Il aurait été plus simple de consulter la table des décès qui nous indique si un testament a été passé, cependant pour le bureau de Brignoles, cette table débute en 1797. Je n'ai donc pas trouvé de testament pour Louis SIVAN.

6) GENERATION 5 ASCENDANTE : SIVAN ANDRE X BISCARRE FRANÇOISE

¹⁸⁴ AD83, Pignans, 1745-1770, 7E96/3, vue: 409-410/418

¹⁸⁵ AD13, Aix en Provence, 202^F341/214,
<https://www.archives13.fr/ark:/40700/vta79fe993bb9352395/daogrp/0/80>

¹⁸⁶ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 171/540

¹⁸⁷ AD83, Tourves, 3^E15/332 f°539, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s0054455df7ab42d/54455df7de0d6>

¹⁸⁸ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 207/540



Figure 19: Arbre généré par Heredis 2022

a) Présentation de l'époux

André SIVAN a été baptisé le 22 octobre 1662¹⁸⁹ à Tourves, son parrain a été César BARBARROUX, maître apothicaire, et sa marraine Marguerite BOURGUES. Il est le fils de Louis SIVAN, fournisseur, et de Françoise FABRE (ou FABRESSE). Il est le premier des SIVAN à être hôte et rentier du logis de la Poste de Tourves, appartenant au comte de VALBELLE, seigneur du lieu. Il prend ce logis par acte d'arrentement passé par-devant maître Jean d'ASTROS, notaire de Tourves, le 17 septembre 1711. Nous étudierons plus en détail ce document, ainsi que l'histoire de la poste de Tourves, dans la troisième partie de ce mémoire, dont un chapitre est consacré à ce sujet.

b) Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie

Après avoir passé un contrat de mariage par devant Me DUCREST le 9 octobre 1689¹⁹⁰ (dot : une terre au quartier de la Luminaire à Tourves et 100 livres), dans la maison de sa belle-mère, il épouse, le 15 novembre 1689 à Tourves¹⁹¹ **Françoise BISCARRE**, née vers 1663 (je n'ai pas trouvé la naissance dans les registres de Tourves, ni les tables des baptêmes), fille de **Pierre BISCARRE** (baptisé le 17 septembre 1617¹⁹² à Tourves, revendeur, inhumé le 22 avril 1686¹⁹³ à Tourves au cimetière St Maurice), et **d'Anne BOURELLE**, dont je n'ai trouvé ni la naissance ni le mariage avec Pierre (elle décède le 17 mars et est inhumée le 18 mars 1694¹⁹⁴

¹⁸⁹ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035 vue 419/471

¹⁹⁰ AD83, Tourves, 3^E15/307 f°348, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s005447d32b29c8a/5447d32ed724f>

¹⁹¹ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 520/565

¹⁹² AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 145/1, vue 448/543

¹⁹³ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 456/565

¹⁹⁴ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 31/535

à Tourves). Pierre BISCARRE aura quatre épouses et seize enfants avec trois d'entre elles, l'un de ses mariages ayant été annulé pour non consommation.

Nous remarquerons que l'intervalle intergénéral (intervalle entre deux naissances) pour cette période est d'environ deux ans, Pierre BISCARRE ne sort pas de la norme, mais réduit bien cet intervalle avec sa dernière épouse. Nous pouvons donc imaginer qu'il a pu avoir plus d'enfants, car nous n'avons pas de traces dans les BMS de Tourves de naissances après 1658, les années de naissance des quatre autres enfants nés postérieurement ont été déduites en fonction de leur âge au décès, et il y a un laps de temps de huit ans entre les naissances de Jean et Marguerite.

Fratric de l'épouse :

Il se marie tout d'abord avec :

- **Catherine JUERS** en janvier 1639, peut-être à Tourves, (les registres des mariages sont en lacune pour les années 1639-1664. Cependant, ils ont passé un contrat de mariage par devant Me Charles BROQUIER le 20 janvier 1639¹⁹⁵ à Tourves. Ils auront cinq enfants.

1) **Joseph**, baptisé le 13 novembre 1639¹⁹⁶ à Tourves, marchand, revendeur.

2) **Maximin**, baptisé le 24 novembre 1641¹⁹⁷ à Tourves, muletier, marié le 1^{er} octobre 1674¹⁹⁸ à Tourves avec Anne SIVAN, inhumé le 12 juin 1679¹⁹⁹ à Tourves dans l'église paroissiale.

3) **Honoré**, baptisé le 29 novembre 1643²⁰⁰ à Tourves, inhumé le 2 décembre 1643²⁰¹ à Tourves au cimetière St Maurice. **Sans descendance.**

4) **Sauveur**, baptisé le 22 octobre 1645²⁰² à Tourves, décédé et inhumé le 6 avril 1646²⁰³ à Tourves au cimetière St Maurice. **Sans descendance.**

5) **Morte née**, née, baptisée, décédée et inhumée le 2 juillet 1648²⁰⁴ à Tourves, au cimetière St Maurice. **Sans descendance.** Sa mère, décèdera six jours plus tard.

¹⁹⁵ AD83, Tourves, 3^E15/254 f°31

¹⁹⁶ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 182/471

¹⁹⁷ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 207/471

¹⁹⁸ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 189/565

¹⁹⁹ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 305/565

²⁰⁰ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 232/471

²⁰¹ AD83, Tourves, 1620-1649, 7 E149/2, vue 132/197

²⁰² AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 254/471

²⁰³ AD83, Tourves, 1620-1649, 7 E149/2, vue 145/197

Après le décès de sa première épouse, Pierre BISCARRE se remarie avec **Catherine RECOURS** en août 1648 (ils ont 14 ans d'écart), après avoir passé un contrat de mariage le 3 août 1648²⁰⁵ à Tourves par devant Me François JAUBERT. Ils n'auront qu'un seul enfant, avant que Catherine ne décède le 17 mai 1651²⁰⁶ à Tourves, à l'âge de 19 ans.

6) **Probace**, baptisé le 1^{er} août 1649²⁰⁷ à Tourves, cordier, marié le 6 novembre 1679²⁰⁸ à Tourves avec Claire SIVAN, décédé le 30 janvier et inhumé le 31 janvier 1725²⁰⁹ à Tourves au cimetière St Maurice.

Il passe ensuite un contrat de mariage par devant Me JAUBERT, notaire de Tourves le 3 juin 1651²¹⁰ avec **Catherine DEFAUSIGNAC**. Le mariage a dû avoir lieu dans les quinze jours qui ont suivis, mais les registres des BMS sont lacunaires pour cette période. Le contrat de mariage est finalement annulé le 7 août 1651 (mention en marge de l'acte), pour non consommation du mariage !

Sa dernière épouse se nomme **Anne BOURELLE**, et je n'ai trouvé aucune information sur leur mariage, les parents de l'épouse, et concernant leurs enfants, quatre ne sont pas nés à Tourves, entre 1662 et 1675, et je n'ai aucune idée d'où ils ont pu naître. Cependant, ils sont mentionnés dans les testaments de leurs père et mère (ce que nous verrons par la suite).

7) **Antoine**, baptisé le 12 janvier 1653²¹¹ à Tourves, décédé après 1718 (date de son testament)²¹².

8) **Pierre**, baptisé le 6 mars 1654²¹³ à Tourves, décédé avant 1658 (naissance d'un autre Pierre dans le couple). **Sans descendance**.

9) **François**, baptisé le 17 janvier 1655²¹⁴ à Tourves, décédé et inhumé le 24 octobre 1657²¹⁵ à Tourves au cimetière St Maurice. **Sans descendance**.

²⁰⁴ AD83, Tourves, 1620-1649, 7 E149/2, vue 474/197

²⁰⁵ AD83, Tourves, 3^E15/284 folio 254

²⁰⁶ AD83, Tourves, 1621-1658, 1 MIEC 1036, vue 169/197

²⁰⁷ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 287/471

²⁰⁸ AD83, Tourves, 1675-1692, 7 E149/3, vue 200/298

²⁰⁹ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 462/535

²¹⁰ AD83, Tourves, 3^E15/280 f°613

²¹¹ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 325/471

²¹² AD83, Tourves, 3^E15/303 f°598v

²¹³ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 340/471

10) **Blaise**, baptisé le 14 janvier 1656²¹⁶ à Tourves, décédé avant 1687 (non cité dans le testament de sa mère).

11) **Etienne**, baptisé le 22 juillet 1657²¹⁷ à Tourves, décédé et inhumé le 7 octobre 1658²¹⁸ à Tourves au cimetière St Maurice. **Sans descendance**.

12) **Pierre**, baptisé le 30 septembre 1658²¹⁹ à Tourves, décédé après 1694.

13) **Françoise**, née vers 1663 (où ?), épouse d'André SIVAN, dont nous parlons dans ce chapitre.

14) **Anne**, née vers 1666 (où ?), mariée le 17 juillet 1684²²⁰ à Tourves, à environ 18 ans, avec François BARBIER, décédée après 1694.

15) **Jean**, né vers 1667 (où ?), marié le 26 mai 1687²²¹ à Tourves, à l'âge de 20 ans, avec Madeleine BROQUIER, après avoir passé un contrat de mariage par-devant Me BESSON, notaire de Tourves, le 18 mai 1687²²² à Tourves, remarié à Aix-en-Provence (13) le 20 novembre 1692²²³ avec Thérèse AGUILLON. Décédé après 1694.

16) **Marguerite**, née vers 1675 (où ?), mariée le 16 novembre 1695²²⁴ au Beausset (83 330) avec Laurent ARQUIER, après avoir passé un contrat de mariage par-devant Me PEIRON, notaire de Tourves, le 9 novembre 1695²²⁵. Elle décède après 1695.

Anne BOURELLE, lors de son testament, le 24 avril 1687²²⁶ par-devant maître BESSON, notaire de Tourves, institue comme héritiers particuliers : **Antoine, Pierre et Jean**, ses fils et **Anne**, femme de François BARBIER, maître boulanger de Brignoles (83 170), et comme héritières universelles **Françoise et Marguerite**, qui ne sont pas mariées à ce moment-là. En

²¹⁴ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 348/471

²¹⁵ AD83, Tourves, 1621-1658, 1 MIEC 1036, vue 191/197

²¹⁶ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 358/471

²¹⁷ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 382/471

²¹⁸ AD83, Tourves, 1621-1658, 1 MIEC 1036, vue 195/197

²¹⁹ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 390/471

²²⁰ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 417/565

²²¹ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 475/565

²²² AD83, Tourves, 3^E15/299_1 f°370

²²³ AD13, Aix-en-Provence, 202^E/52 vue 36

²²⁴ AD83, Le Beausset, 1690-1714, 7^E17/2 vue 120

²²⁵ AD83, Tourves, 3^E15/318 f°48

²²⁶ AD83, Tourves, 3^E15/299_1 f°366v, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s005445f1fb788ab/5445f1fd02678>

cas de décès sans descendance « légitime » de ses héritières universelles, elle leur substitue ses trois fils.

Elle teste une seconde fois le 11 mars 1694²²⁷ par devant maître BESSON notaire de Tourves. Elle institue comme héritiers particuliers ses enfants Jean, Antoine, Pierre, Anne épouse de François BARBIER et Françoise, épouse d'André SIVAN et son héritière universelle Marguerite, non mariée. Elle est inhumée le 18 mars 1694²²⁸ à Tourves, au cimetière St Maurice.

c) Présentation des enfants du couple SIVAN / BISCARRE

Le couple André SIVAN et Françoise BISCARRE aura huit enfants

1) **Joseph**, né et baptisé le 10 octobre 1690²²⁹ à Tourves, décédé et inhumé le 11 octobre 1690 à Tourves « *enseveli dans l'église de céans le lendemain* » (en marge de l'acte de baptême). **Sans descendance.**

2) **Joseph**, né le 3 mars et baptisé le 4 mars 1692²³⁰ à Tourves, négociant, marié le 28 avril 1723 à Ollioules (83 190)²³¹ avec Marie Anne COULOMB, et remarié le 15 février 1729 à Rians (83 560)²³² avec Thérèse BOUTEUIL ; décédé le 14 décembre et inhumé le 15 décembre 1760 à Rians (83 560)²³³ au cimetière Ste Catherine.

3) **Madeleine**, née et baptisée le 4 mai 1694²³⁴ à Tourves (baptisée à la maison par Marguerite LAMBERT, sage-femme et suppléée par le curé ensuite), décédée et inhumée le 6 mai 1694²³⁵ à Tourves, dans l'église paroissiale. **Sans descendance.**

4) **Ursule**, née et baptisée le 6 mars 1696²³⁶ à Tourves, mariée le 25 juin 1715²³⁷ à Tourves avec Alphonse LAMBERT, décédée le 8 juin et inhumée le 9 juin 1770²³⁸ à Tourves au cimetière St Maurice.

²²⁷ AD83, Tourves 3E15/300 F°997 im 1006,

<https://archives.var.fr/ark:/73531/s0054465bd6ac8e2/54465be177169>

²²⁸ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 31/535

²²⁹ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 538/565,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd99190884/512dd99249279>

²³⁰ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 6/535

²³¹ AD83, Ollioules, 1717-1726, 1MIEC 900R1, vue 135/209

²³² AD83, Rians, 1714-1738, 1 MIEC898, vue 303/491

²³³ AD83, Rians, 1741-1760, 2MIEC 3679, vue 437/440

²³⁴ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 33/535

²³⁵ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 33/535

5) **Jean**, né le 11 août et baptisé le 12 août 1698²³⁹ à Tourves, négociant, marié le 28 avril 1723 à Ollioules (83 190)²⁴⁰ avec Claire COULOMB, décédé le 9 février et inhumé le 11 février 1791²⁴¹ à Tourves, au cimetière St Maurice.

6) **Claire**, née et baptisée le 9 février 1701²⁴² à Tourves, mariée le 5 février 1725²⁴³ à Tourves avec Louis CASTELLAN, décédée le 5 juillet et inhumée le 6 juillet 1767²⁴⁴ à Tourves au cimetière St Maurice.

7) **Louis**, que nous avons vu précédemment.

8) **Probace**, né le 4 août et baptisé le 5 août 1705²⁴⁵ à Tourves, cuisinier, marié le 20 juin 1730²⁴⁶ à Tourves avec Marthe Françoise COULOMB, remarié le 18 février 1783²⁴⁷ à Tourves, après son veuvage, avec Madeleine Marie BARBAROUX, décédé le 31 août et inhumé le 1^{er} septembre 1787²⁴⁸ à Tourves au cimetière St Maurice.

d) Décès des époux

Françoise BISCARRE décède, *ab intestat* (sans avoir fait de testament), le 8 octobre et est inhumée le 9 octobre 1720²⁴⁹ au cimetière St Pierre de Tourves

André SIVAN, par contre, fait son testament, dans le logis de la Poste qu'il tient à rente, le 4 juillet 1738²⁵⁰, reçu par maître d'ASTROS, notaire de Tourves. Ses héritiers particuliers sont : Joseph SIVAN, son fils aîné, Claire, femme de Louis CASTELLAN et Ursule, femme d'Alphonse LAMBERT, SIVAN, ses filles et ses héritiers universels Jean, Louis et Probace SIVAN. L'acte a

²³⁶ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 52/535

²³⁷ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 334/535

²³⁸ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 158/540

²³⁹ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 88/535

²⁴⁰ AD83, Ollioules, 1717-1726, 1MIEC 900R1, vue 135/209

²⁴¹ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 521/540

²⁴² AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 131/535

²⁴³ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 463/535

²⁴⁴ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 108/540

²⁴⁵ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 201/535

²⁴⁶ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 9/471

²⁴⁷ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 375/540

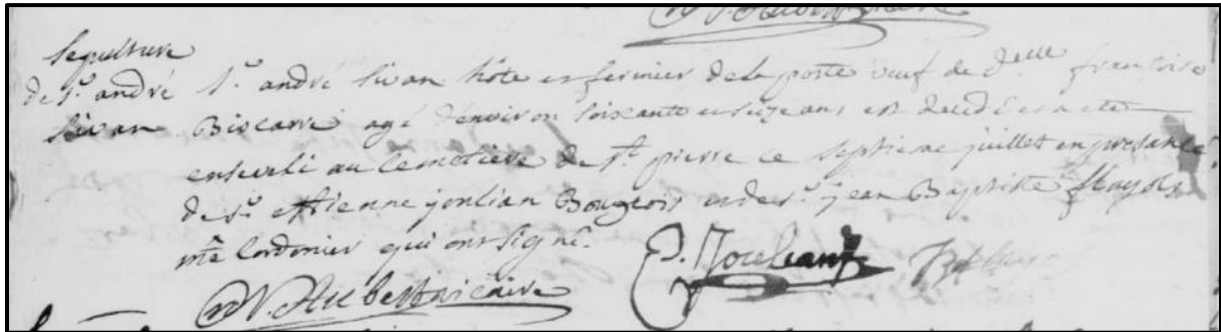
²⁴⁸ AD83, Tourves, 1761-1791, 7 E149/6, vue 456/540

²⁴⁹ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 405/535

²⁵⁰ AD83, Tourves, 3^E15/316 f°520v, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s0055f77958b7e4a/56be183855e07>

été publié dans le logis de la poste, tenu à rente par le testateur, qui a déclaré ne savoir écrire au moment de signer l'acte.

Il décède et est inhumé au cimetière St Pierre de Tourves le 7 juillet 1738²⁵¹ Voici son acte de décès, ainsi que sa transcription.



Sépulture de s[ieu]r André SIVAN

S[ieu]r André SIVAN, hôte et fermier de la poste, veuf de d[emois]elle Françoise

BISCARRE, âgé d'environ soixante et seize ans, est décédé et a été

Enseveli au cimetière de S[ain]t Pierre ce septième juillet, en présence

De s[ieu]r Estienne JOULIAN, bourgeois, et de s[ieu]r Jean-Baptiste FLAYOLS,

M[âitre] cordonier, qui ont signé

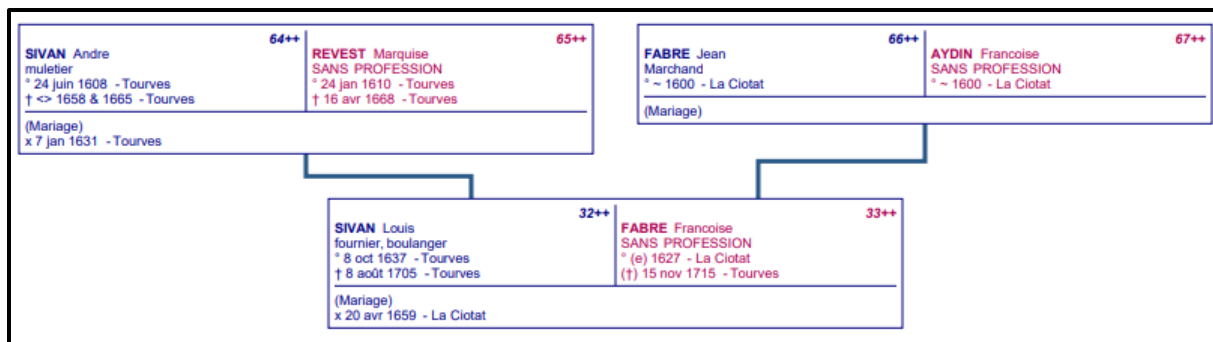
N. AUBERT, vicaire

E. JOULIAN

J.B. FLAYOS

E) GENERATION 6 ASCENDANTE : SIVAN LOUIS, FOURNIER, BOULANGER X
FABRE FRANÇOISE

²⁵¹ AD83, Tourves, 1730-1760 ,7 E 149/5, vue 118/471,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd709825e0/512dd70996dc6>



a) Présentation de l'époux

Louis SIVAN a été baptisé le 8 octobre 1637²⁵² à Tourves. Son parrain est Louis BARBARROUX et sa marraine Marquise BLANC (BLANQUE) Il est le fils d'André et de Marquise REVEST, que nous verrons dans le prochain chapitre. Il exerçait la profession de fournier à cuire le pain, c'est-à-dire l'ancêtre de notre boulanger.

b) Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie

Il se marie le 20 avril 1659²⁵³ à la Ciotat avec **Françoise FABRE** (FABRESSE), née vers 1639 à La Ciotat (elle a environ 88 ans lors de son décès en 1715). Elle est fille de Jean FABRE, marchand de La Ciotat et de Françoise AIDIN.

Concernant les **frères et sœurs de l'épouse**, je n'ai pas fait les relevés systématiques de La Ciotat, les mariages de la collection départementale sont lacunaires. J'ai cependant trouvé quelques membres de sa fratrie sur Geneanet, grâce aux relevés de l'association généalogique des Bouches-du-Rhône AG 13, qui a effectué son relevé mis à disposition grâce à la collection communale (mais dont je n'ai pas les cotes).

- **Madeleine**, née vers 1630, qui épouse le 23 novembre 1659²⁵⁴ à La Ciotat (13 600), Pierre REVEST de Tourves. Madeleine teste à Tourves par devant maître Antoine COURT le 22 septembre 1698²⁵⁵.

²⁵² AD83, AD83, Tourves, 1620-1649, 7 E149/2, vue 139/197

²⁵³ Source : Association généalogique des Bouches du Rhône, les actes de mariage de la Ciotat, sont manquants de 1656 à 1668, je ne sais pas où ils ont eu cette information, peut-être en mairie ?

²⁵⁴ Source : Association généalogique des Bouches du Rhône, les actes de mariage de la Ciotat, sont manquants de 1656 à 1668, je ne sais pas où ils ont eu cette information, peut-être en mairie ?

²⁵⁵ AD83, Tourves, 3^E15/319 F°141

- **Claire**, née vers 1620, qui épouse le 22 août 1644²⁵⁶ à la Ciotat (13 600), Pierre PEBRE.

c) Présentation des enfants du couple SIVAN / FABRE

Louis SIVAN et Françoise FABRE auront six enfants.

1) **Jean**, dont je n'ai pas trouvé la naissance sur Tourves, marié le 3 février 1682²⁵⁷ à Tourves avec Madeleine TOCHOU, après avoir passé un contrat de mariage le 31 janvier 1682²⁵⁸, par-devant Me Joseph BARTHELEMY, notaire de Tourves, décédé le 26 avril et inhumé à Tourves le 27 avril 1737²⁵⁹ au cimetière St Pierre. Il exerça la profession de muletier.

2) **André**, que nous avons étudié dans le chapitre précédent.

3) **Louis**, baptisé à Tourves le 12 avril 1667²⁶⁰, son parrain est Louis REVEST et sa marraine Madeleine AUFAN, et inhumé à Tourves le 11 juin 1667²⁶¹ au cimetière St Pierre. **Sans descendance.**

4) **Marie**, née le 9 septembre et baptisée le 10 septembre 1668²⁶² à Tourves (parrain : Probace REVEST, tanneur ; marraine, Marie BOYER, fille de Sébastien), mariée le 14 novembre 1689²⁶³ à Tourves avec François BLANC après avoir passé son contrat de mariage par-devant maître Jean d'ASTROS, notaire de Tourves, le 1^{er} novembre 1689²⁶⁴, décédée le 17 mars et inhumée le 18 mars 1724²⁶⁵ à Tourves au cimetière St Pierre.

²⁵⁶ AD13, La Ciotat, 201^E/1962, vue 144,
<https://www.archives13.fr/ark:/40700/vta39008aae1aa0b1fb/daogrp/0/2>

²⁵⁷ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 369/565

²⁵⁸ AD83, Tourves, 3E15/299b folio 985

²⁵⁹ AD83, Tourves, 1730-1760, 7 E 149/5, vue 101/471

²⁶⁰ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035 vue 454/471

²⁶¹ AD83, Tourves, 1665-1668, 1 MIEC 1037, vue 16/22
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd9918d2fd/512dd9918f80c>

²⁶² AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 26/565

²⁶³ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 520/565

²⁶⁴ AD83, Tourves, 3^E15/308 F°793 ilm 816

²⁶⁵ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 450/535

5) **Anne**, née et baptisée le 15 mars 1674 à Tourves²⁶⁶ (parrain : Probace GARRASSIN, ménager ; marraine, Anne SIVAN), inhumée le 17 juillet 1676²⁶⁷ à Tourves au cimetière St Pierre. **Sans descendance.**

6) **Madeleine**, baptisée le 30 juillet 1679²⁶⁸ à Tourves (parrain : Jean SIVAN ; marraine : Louise SIVAN), inhumée le 25 août 1679²⁶⁹ à Tourves, au cimetière St Pierre. **Sans descendance.**

d) Décès des époux

Louis SIVAN décède *ab intestat* (je n'ai pas trouvé son testament dans les registres notariés de Tourves), le 8 août et est inhumé le 9 août 1705²⁷⁰ à Tourves au cimetière St Pierre.

Françoise FABRE décède, elle aussi *ab intestat*, et est inhumée à Tourves au cimetière St Pierre le 15 novembre 1715²⁷¹.

E) GENERATION 7 ASCENDANTE : SIVAN ANDRE, MULETIER X REVEST MARQUISE

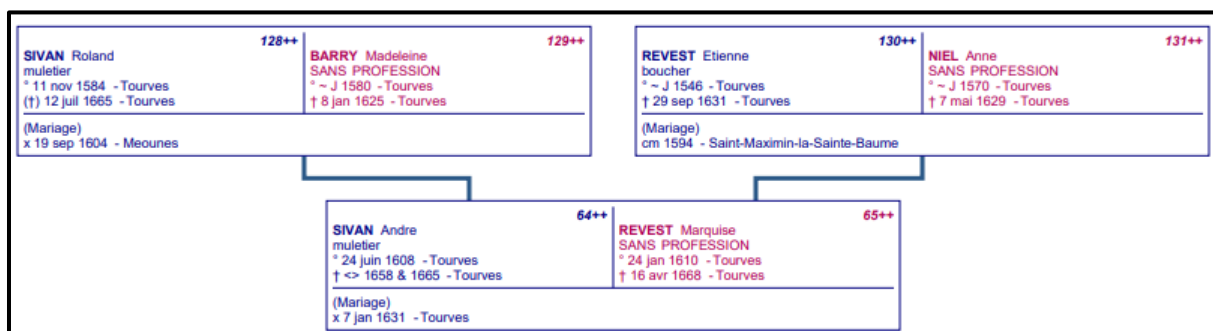


Figure 20: Arbre mixte généré par Heredis 2022

²⁶⁶ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 177/565, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd99190884/512dd991c798e>

²⁶⁷ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 234/565

²⁶⁸ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 309/565

²⁶⁹ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 311/565

²⁷⁰ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 201/535, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd708e109f/512dd70915700>

²⁷¹ AD83 Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 339/535

a) Présentation de l'époux

André SIVAN a été baptisé le 24 juin 1608²⁷² à Tourves. Son parrain est André GARNIER et sa marraine Françoise SIVAN. Il est le fils de Roland SIVAN et de Madeleine BARRY, que nous verrons dans le chapitre suivant. Il exerce la profession de muletier.

b) Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie

Il se marie le 7 janvier 1631²⁷³ à Tourves avec **Marquise REVEST**, baptisée le 24 janvier 1610²⁷⁴ à Tourves (son parrain est Claude NIELLY et sa marraine Marquise BROQUIER), fille d'Etienne REVEST, boucher de Tourves (né à Tourves vers 1572 et inhumé le 29 septembre 1631²⁷⁵ à Tourves au cimetière St Maurice) et de Anne NIEL (née vers 1575 à St Maximin la Sainte Baume 83, et décédée et inhumée le 7 mai 1629²⁷⁶ à Tourves au cimetière St Maurice).

Un contrat de mariage a été préalablement passé par devant maître Charles BROQUIER le 1^{er} janvier 1631²⁷⁷. Ce contrat de mariage est riche en informations et en contient une de très grande importance : le couple s'est marié après la naissance de leur premier fils Jacques. Voici ce qui y est contenu : André SIVAN a fréquenté par amour Marquise REVEST, il a eu connaissance d'elle, et « de son aveu et consentement », de ses œuvres est né un fils, Jacques, qui été baptisé. Afin de réparer sa « faute », il a promis à ladite REVESTE de la prendre en mariage, par écrit chez un notaire de Pignans (83 790) et en lui offrant une bague d'or. Cette action pleine de noblesse de cœur, a été acceptée par la famille REVEST, mais l'a mise un petit peu dans l'embarras pour payer la dot de Marquise ! En effet, le paiement de la dot met la famille REVEST dans un grand embarras financier. La dot s'élève à 400 livres, en sus des 400 livres léguées par feu Anne NIELLE, mère de l'épouse, par son testament, et en plus de ses robes et bijoux évalués à 100 livres. Afin de pouvoir s'acquitter de cette somme, Etienne REVEST, père de Marquise, a dû emprunter de l'argent à François BONNET,

²⁷² AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 145/1, vue 318/543, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe266922a4d>

²⁷³ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E149/2, Vue 301/477

²⁷⁴ AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 145/1, vue 335/543, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe26692e002>

²⁷⁵ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, vue 389/477

²⁷⁶ AD83, Tourves, 1620-1649, 7 E 149/2, vue 378/477

²⁷⁷ AD83, Tourves, 3^E15/250 F°1, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s0055f77958b4b11/55facc0607491>

marchand de Tourves, et vendre une maison à Jean ALBERT, maçon de Tourves. Cela lui a rapporté la somme de 281 livres et il s'engage à payer le restant de la manière suivante : 33 livres au jour du Carême prochain, et le reste en payes annuelles de 30 livres, commençant dès aujourd'hui ! Il semblerait donc que le fait de sauver l'honneur de Marquise ait un prix, ce prix a été fixé par la famille d'André et on pourrait supposer que cela sous-entendrait une désapprobation de la famille concernant ce mariage, et certainement le fait d'avoir « entaché » sa réputation par cette naissance illégitime.

La numérisation du contrat de mariage, effectuée par l'Association d'histoire populaire tourvaine, et en ligne sur le site des AD83, se trouve en annexe.

Nous connaissons au moins sept enfants du couple REVEST / NIEL, ce couple s'étant marié vers 1594 après avoir passé un contrat de mariage à Saint Maximin la Sainte Baume le 5 juin 1594²⁷⁸.

Fratric de Marquise REVEST

- **Jean-Baptiste**, baptisé à Tourves le 30 novembre 1597²⁷⁹, décédé probablement avant 1615, année de naissance de son frère également appelé Jean-Baptiste. **Sans descendance.**
- **Antoine**, baptisé à Tourves le 27 août 1603²⁸⁰, décédé et inhumé le 19 octobre et inhumé le 1603²⁸¹ à Tourves au cimetière Saint Maurice. **Sans descendance.**
- **Marguerite**, baptisée le 18 mars 1606²⁸² à Tourves, mariée le 4 septembre 1624²⁸³ avec Hubert BLAIN, décédée après 1661 (date de son testament²⁸⁴).
- **Honoré**, baptisé le 2 septembre 1612²⁸⁵ à Tourves, marié le 14 février 1635²⁸⁶ à Tourves avec Anne JEAN.

²⁷⁸ AD83, Saint Maximin, 3^E21/148 F°86

²⁷⁹ AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 149/1, vue 253/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe2668e538f>

²⁸⁰ AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 149/1, vue 280/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe26690002e>

²⁸¹ AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 149/1, vue 451/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe26698816e>

²⁸² AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 149/1, vue 298/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe266910bb6>

²⁸³ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, vue 284/477

²⁸⁴ AD83, Tourves, 3^E15/293 f°738

²⁸⁵ AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 149/1, vue 353/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe266937e45>

²⁸⁶ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, vue 315/477

- **Jean-Baptiste**, baptisé le 20 septembre 1615²⁸⁷ à Tourves, inhumé le 29 août 1616²⁸⁸ à Tourves, au cimetière Saint Maurice. **Sans descendance.**
- **Jean-Pierre**, baptisé le 30 juillet 1617²⁸⁹ à Tourves et inhumé le 23 avril 1623²⁹⁰ à Tourves, au cimetière Saint Maurice. **Sans descendance.**

c) Présentation des enfants du couple SIVAN / REVEST

André SIVAN et Marquise REVEST, auront huit enfants entre 1630 et 1647.

- **Jacques**, baptisé à Tourves le 9 novembre 1630²⁹¹, avant le mariage de ses parents ! La consultation de son acte de baptême m'a donné l'impression d'une désapprobation de la part du curé, qui bâcle totalement la rédaction de l'acte, que l'on retrouvera en annexe. Il s'est tout d'abord marié à Tourves en 1650, après avoir passé un contrat de mariage le 4 septembre 1650²⁹² par devant maître Blaise PLASSE, notaire de Tourves avec Madeleine REQUIER ; remarié en 1663 avec Elisabeth AUPHAN après avoir passé un contrat de mariage le 3 mai 1663²⁹³ par devant Me Jean MINUTY, notaire de Bras (83143) ; et enfin avec Marguerite MAURIN à Lorgues (83072) le 3 avril 1672²⁹⁴. Il a exercé les professions de marchand et muletier. Il est décédé et inhumé le 19 juin 1679²⁹⁵ à Tourves au cimetière Saint Pierre.
- **Honoré**, né et baptisé le 20 mars 1633²⁹⁶ à Tourves, marié en 1652 avec Honorade MICHEL, après avoir passé un contrat de mariage le 11 février 1652²⁹⁷ par-devant maître François JAUBERT, notaire de Tourves. Il a exercé les professions de muletier et ménager. Il est décédé le 14 août et inhumé le 15 août 1709²⁹⁸ à Tourves au cimetière Saint Pierre.
- **Louis**, dont nous avons parlé précédemment

²⁸⁷ AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 149/1, vue 379/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5f5e26694a15b>

²⁸⁸ AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 149/1, vue 508/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5f5e2669aa58d>

²⁸⁹ AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 149/1, vue 393/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5f5e266953b9e>

²⁹⁰ AD83, Tourves, 1621-1658, 1 MIEC 1036, vue 20/197

²⁹¹ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 119/471

²⁹² AD83, Tourves, 3^E15/280 f°229

²⁹³ AD83, Bras, 3^E 1704 f°61

²⁹⁴ AD83, Lorgues, 1670-1679, 1MIEC 384, Vue 92/332

²⁹⁵ AD83, Tourves, 1675-1692, 7E149/3, vue 191/298

²⁹⁶ AD83, Tourves, 1612-1668, 1 MIEC 1035, vue 138/471

²⁹⁷ AD83, Tourvesn 3^E15/285 f°39 et 3^E15/247b f°191

²⁹⁸ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 258/535

- **Anne**, baptisée le 4 mars 1641²⁹⁹ à Tourves, mariée en 1662 avec François BRUN, après avoir passé un contrat de mariage le 8 juin 1662³⁰⁰ par-devant maître Honoré BARTHELEMY, notaire de Tourves. Elle est décédée après le 16 avril 1668, car elle est citée comme héritière dans le testament de sa mère.
- **Catherine**, baptisée le 28 avril 1644³⁰¹ à Tourves, décédée et inhumée le 30 octobre 1644³⁰² à Tourves au cimetière Saint Pierre. **Sans descendance.**
- **Antoine**, jumeau, baptisé le 11 février 1646³⁰³ à Tourves, décédé et inhumé le 22 février 1646³⁰⁴ à Tourves au cimetière Saint Pierre. **Sans descendance.**
- **Marguerite**, jumelle, baptisée le 11 février 1646³⁰⁵ à Tourves, décédée et inhumée le 22 février 1646³⁰⁶ à Tourves au cimetière Saint Pierre. **Sans descendance.**
- **Claire**, baptisée le 13 octobre 1647³⁰⁷ à Tourves, mariée en 1665 avec François VIORT, après avoir passé un contrat de mariage à Besse-sur-Issole (83) par devant maître Jean THOURON le 6 janvier 1665³⁰⁸, dans la maison de son beau-frère François BRUN. Elle est décédée après le 16 avril 1668, car elle est citée comme héritière dans le testament de sa mère.

d) Décès des époux

Nous ne connaissons pas la date exacte du décès d'**André SIVAN** car les registres sont en lacune pour la période entre le 1^{er} novembre 1658 et le 2 janvier 1665. Cependant il est présent lors du mariage de sa fille Anne le 8/6/1662. On peut donc en déduire qu'il a dû décéder entre 1662 et 1665.

Marquize REVESTE (écriture retranscrite telle que dans l'acte), teste le 14 avril 1668³⁰⁹, par devant maître Honoré BARTHELEMY, notaire de Tourves. Veuve d'André SIVAN, détenue au lit par infirmité corporelle, mais saine de son entendement, voici ses dernières volontés.

²⁹⁹ AD83, Tourves, 1612-1668,1 MIEC 1035, vue 199/471

³⁰⁰ AD83, Tourves, 3^E15/222 F°148v

³⁰¹ AD83, Tourves, 1612-1668,1 MIEC 1035, vue 236/471

³⁰² AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, Vue 455/478

³⁰³ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, Vue 236/478

³⁰⁴ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, Vue 463/478

³⁰⁵ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, Vue 236/478

³⁰⁶ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, Vue 463/478

³⁰⁷ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, Vue 254/478

³⁰⁸ AD83, Besse-sur-Issole (83), 3^E37/117 f°8

³⁰⁹ AD83, Tourves, 3^E15/224 f°93v

Elle organise tout d'abord ses funérailles : après avoir recommandé son âme à Dieu, la Vierge Marie, les saints et saintes du Paradis. Elle élit sa sépulture au cimetière Saint Pierre de Tourves, dans la tombe de ses prédécesseurs. Elle désire y être accompagnée par les prêtres et Luminaires de Notre Seigneur et de Notre Dame. Les prêtres devront dire une messe des morts « avec les suffrages accoutumés ». Ses héritiers bailleront également au diacre qui formera les clerks et portera la Sainte Croix « ce qui est de coutume donner pour une personne de sa qualité ». Elle fait ensuite un legs pieux aux frères pénitents blancs de Notre Dame de Consolation pour la réparation de leur chapelle. Viennent ensuite ses héritiers :

- Claire SIVAN, sa fille, femme de François VIELS de Besse (83), 5 sous, par-dessus sa dot
- Anne SIVAN, sa fille, femme de François BRUN de Besse (83), 30 livres
- Jacques SIVAN, son fils, 30 livres
- Louis SIVAN, son fils, le cellier de sa maison (dotale)
- Ledit Louis et Honoré SIVAN, ses fils, sont institués héritiers universels.

Ses exécuteurs testamentaires sont Sauvaire MOUTTET, maréchal (ferrant), et Jean BRUN, cordier, ses bons amis.

Elle teste dans la maison « dudit Louis REVEST » (non cité dans l'acte erreur probable du notaire), en présence de sept témoins. (On retrouvera ce testament en annexe).

Ce testament a-t-il créé des tensions dans la famille ? Le codicille qu'elle passe le lendemain 15 avril 1668³¹⁰ par devant le même notaire nous permet de le penser. En effet, dans ce dernier, elle déshérite son fils Jacques à la faveur de Marguerite et Madeleine SIVAN, ses filles et Isabeau AUPHAN, sa femme, auxquelles elle lègue 24 livres à chacune. Cet acte est passé dans la maison de Louis SIVAN, son fils.

Elle décèdera le lendemain 16 avril 1668³¹¹, et sera inhumée au cimetière Saint Pierre, comme elle l'avait exprimé dans ses dernières volontés.

F) GENERATION 8 ASCENDANTE : SIVAN ROLAND, MULETIER X BARRY
MADELEINE

a) Présentation de l'époux

³¹⁰ AD83, Tourves, 3^E15/224 f°98

³¹¹ AD83, Tourves, 1668-1691, 1MIEC1038, vue 12/565

Roland (ou Rolland, Roulan, Rouland) SIVAN (ou SIVANT, CYVANT, SIVAN) a été baptisé le 11 novembre 1584³¹² à Tourves, son parrain a été Olivier NIEL et la marraine Françoise MAUNIER, femme d'Honoré MAUNIER. L'acte est rédigé dans un mélange de franco/latino/provençal, comme tous ceux que l'on rencontrera dans les BMS du XVIème siècle, les ordonnances de Villers-Cotterêts et de Blois sont appliquées avec quelques réticences dans les régions méridionales ou frontalières. On remarquera que le prénom Roland est très rare dans notre région. Pour Tourves, je n'ai recensé que celui-ci au XVIème siècle et un autre au XIVème siècle. Je n'ai pas d'explication à ce sujet, mais je tenais tout de même à le mettre en évidence. Il exerce la profession de muletier, profession très lucrative à l'époque, les divers actes d'achat ou de quittance que j'ai pu consulter font état d'un prix moyen de 140 livres par bête. Nous y reviendrons dans le chapitre consacré à l'ascension sociale de la famille SIVAN.

b) Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie

Le 19 septembre 1604³¹³, Roland SIVAN passe un contrat de mariage avec Madeleine BARRY (patronyme féminisé BARRIESSE) par devant maître Guillaume DUSSUEIL, notaire à Méounes (83). Elle est la fille d'Honoré BARRY et d'Honorade FLORENS, tous deux décédés lors de son contrat de mariage.

Les BMS de cette période étant lacunaire, je n'ai retrouvé qu'un frère et une soeur de Madeleine, car cités dans d'autres actes.

- **Antoinette**, décédée avant le 19 septembre 1604 (citée dans le contrat de mariage de sa sœur)
- **Gaspard**, décédé après le 19 septembre 1604 (cité comme témoin dans le contrat de mariage de sa sœur).

Après le décès de Madeleine BARRY, Roland se remarie le 7 mai 1626³¹⁴ avec Madeleine CHAIX (elle est la belle-mère d'Antoine SIVAN, le frère de Roland, époux de Jeanne AUDRIC, sa fille !), fille d'Antoine et d'Anne NIEL, veuve de Jacques AUDRIC, après avoir passé un contrat de mariage par devant maître Charles BROQUIER, notaire de Tourves le même jour³¹⁵. Ils n'auront aucun enfant ensemble, car ils sont tous les deux âgés d'environ soixante ans au moment de leur mariage. Madeleine décède suite d'une chute (information

³¹² AD83, Tourves, 1553-1620, 7 E 145/1, vue 134/543,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbc266894953>

³¹³ AD83, Méounes, 3^E7/174 f°504

³¹⁴ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E149/2, Vue 290/477

³¹⁵ AD83, Tourves 3^E15/247_2 f°849

mentionnée dans l'acte) et est inhumée le 9 août 1641³¹⁶ à Tourves au cimetière Saint Pierre.

c) Présentation des enfants du couple SIVAN / BARRY

Roland SIVAN et Madeleine BARRY auront au moins dix enfants :

- 1) **Honorade**, baptisée le 15 décembre 1605³¹⁷ à Tourves, son parrain a été François GONIER, sa marraine Françoise DAULIERES, décédée avant le 26 juin 1665 car elle n'est pas citée dans le testament de son père. Probablement célibataire. **Sans descendance.**
- 2) **Jean**, baptisé le 3 juin 1607³¹⁸ à Tourves, son parrain a été Jean PISTRE du Castellet et sa marraine Isabeau BARRY, décédé le 25 juin 1607³¹⁹ à Tourves (« est allé de vie à trépas »), pas de mention de sépulture. **Sans descendance.**
- 3) **André**, que nous avons étudié précédemment.
- 4) **Marguerite**, baptisée le 24 avril 1611³²⁰ à Tourves, son parrain a été Jean BREMOND et sa marraine Marguerite JULIAN, inhumée le 16 juillet 1611³²¹ à Tourves au cimetière Saint Pierre. **Sans descendance.**
- 5) **Jean**, baptisé le 3 février 1613 à Tourves, son parrain a été Honoré MAURE et sa marraine Anne NEGRE de Méounes (83), il se marie avec Anne BARBAROUX le 15 janvier 1637 à Tourves, après avoir passé un contrat de mariage par devant maître Charles BROQUIER, notaire de Tourves, le 24 novembre 1636. Il teste première fois le 12 février 1663³²², par devant maître François JAUBERT, notaire de Tourves, puis le 16 mars 1695³²³ par devant maître Joseph BESSON, avant d'être inhumé le 5 septembre 1695³²⁴ au cimetière Saint Pierre. Il exerça la profession de marchand muletier.

³¹⁶ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E149/2, Vue 438/477

³¹⁷ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 296/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe26690e878>

³¹⁸ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 309/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe26691a0da>

³¹⁹ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 460/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe26698d729>

³²⁰ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 344/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe2669349b6>

³²¹ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 477/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe2669987c1>

³²² AD83, Tourves, 3^E15/297 f°3033v

³²³ AD83, Tourves, 3^E15/301 F°347v

³²⁴ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, vue 45/535

- 6) **Elisabeth**, baptisée le 24 avril 1616³²⁵ à Tourves, son parrain a été Barthélémy JULIAN et sa marraine Marguerite SABATIER, inhumée le 26 juillet 1626³²⁶ à Tourves au cimetière Saint Pierre. **Sans descendance.**
- 7) **Marguerite**, baptisée le 21 juillet 1619³²⁷ à Tourves, son parrain a été sire Jean REVEST et sa marraine Marguerite MAURE, fille de maître Pierre, mariée le 27 septembre 1638³²⁸ à Tourves avec Sauveur MOUTTET, décédée le 15 avril et inhumée le 16 avril 1705³²⁹ à Tourves au cimetière Saint Pierre.
- 8) **Louise**, baptisée le 8 mai 1622³³⁰ à Tourves, son parrain a été Antoine TOURTIN et sa marraine Jeanne JUERS, femme de Jean IMBERT, inhumée le 27 mars 1629³³¹ à Tourves au cimetière Saint Maurice. **Sans descendance.**
- 9) **Jean Antoine**, baptisé le 5 janvier 1625³³², son parrain a été Jean Pierre HUGUES et sa marraine Louise TOCHOU, femme de Louis GREVIER. Il est décédé avant le 26 juin 1665, date du testament de son père Roland, dans lequel il n'est pas cité. Il est le dernier enfant du couple, en effet, sa mère décède trois jours après sa naissance.
- 10) **Honoré**, cet enfant reste un mystère pour moi : je n'ai trouvé aucune trace de sa naissance ni de son décès, il est cependant cité comme témoin lors du contrat mariage de Claire SIVAN avec Probace BISCARRE le 10 octobre 1679³³³, par devant maître Honoré BARTHELEMY, fille de son frère Jean, en tant qu'oncle de l'épouse. Il n'est pourtant pas nommé lors du testament de son père en 1665.... Le mystère est total...

Le 11 novembre 1646³³⁴, Roland SIVAN émancipe ses fils André et Jean, âgés de 35 et 32 ans. Cet acte c'est déroulé à Tourves, chez le notaire François JAUBERT, en présence de Georges GAVOTTI, baille et lieutenant de juge, et de Pierre MAURE, consul moderne de Tourves. Roland indique dans l'acte ses motivations : « leur donner courage de travailler d'avantage », « pour l'amour paternel qu'il porte à ses dits enfants », il leur désempare les droits des héritages de leur feuè mère ainsi que ceux de leur grand-père paternel, Honoré

³²⁵ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 384/522, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5f8e26694c170>

³²⁶ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E149/2, Vue 364/478

³²⁷ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 405/522, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5f8e26695f152>

³²⁸ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, Vue 325/477

³²⁹ AD83, Tourves, 1692-1729, 7E149/4, Vue 199/536

³³⁰ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, Vue 17/478

³³¹ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E149/2, Vue 376/478

³³² AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, Vue 37/478

³³³ AD83, Tourves, 3^E15/228 F°304V

³³⁴ AD83, Tourves, 3^E15/283 f°407, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s0055f77958b6139/56608cd14093a>

SIVAN, s'en gardant la jouissance. Il les constitue « pères de famille et hommes de droit ». Il est aussi précisé dans l'acte qu'André est depuis longtemps séparé de lui (il est installé et exerce sa profession de muletier). André et Jean ont « humblement remercié » leur père. Cet acte leur donne une indépendance pour la gestion de leurs biens présents et à venir car, bien que majeurs, ils restent normalement, sous la tutelle paternelle jusqu'à la mort de celui-ci. Aucun des trois ne signe l'acte.

d) Décès des époux

Madeleine BARRY, décède (*ab intestat*) trois jours après la naissance de son fils Jean Antoine, elle est inhumée le 8 janvier 1625³³⁵ à Tourves au cimetière Saint Pierre.

Roland SIVAN décède et est inhumé le 12 juillet 1665³³⁶ à Tourves, âgé de « huictante ans », au cimetière Saint Pierre. Il avait testé par devant maître François JAUBERT le 26 juin 1665³³⁷. C'est son âge avancé qui l'avait motivé à prendre ses dispositions testamentaires. Sain d'esprit, il a tout d'abord laissé le soin de ses funérailles à son fils Jean, élisant sa sépulture au cimetière Saint Pierre, et après des legs pieux aux recteurs de la Grande Luminaire (Corpus Domini) et à ceux de Notre-Dame de la Miséricorde, il a institué ses héritiers comme suit : tout d'abord, sa fille, Marguerite SIVAN femme de Sauveur MOUTTET, à laquelle il lègue 20 sols (cette une somme extrêmement minime) en sus de sa dot ; viennent ensuite ses petits-enfants Jacques, Honoré, Louis, Anne et Claire SIVAN, enfants de de feu André, son fils aîné (étudié dans la partie précédente) auxquels il lègue 1 livre à chacun. Finalement il institue son fils Jean comme héritier universel, car il n'a pu travailler, s'étant occupé de son père à cause de sa vieillesse « l'ayant toujours nourri et entretenu, ne pouvant lui donner aucune récompense que sa sainte bénédiction ».

Il décède quasiment dans la misère, en laissant des dettes, n'ayant pas entamé la dot de sa première épouse, dont il charge Jean d'en régler la succession. Il teste dans sa maison d'habitation, en présence de sept témoins. Aucun SIVAN n'a signé l'acte.

E) GENERATION 9 ASCENDANTE : SIVAN HONORE, DIT POMORE X GARNIER
MARGUERITE

³³⁵ AD83, Tourves, 1620-1649, 7E149/2, Vue 327/478

³³⁶ AD83, Tourves, 1665-1668, 1MIEC 1037, Vue 05/22

³³⁷ AD83, Tourves, 3^E15/288 F°127

Pour cette partie, très ancienne, les informations sont surtout déduites des lectures des actes notariés concernant les époux et leur fratrie.

Et pour corser le tout, un petit changement de calendrier ! En effet, le calendrier Grégorien remplace le calendrier Julien. Imposé par Grégoire XIII, il fut appliqué en France par Henri III le 9 décembre 1582, le lendemain fut donc le 20 décembre 1582. Le notaire royal de Tourves, maître Honoré BARTHELEMY en fait mention dans un de ses registres.³³⁸ L'original de cette note ainsi que sa transcription se trouvent en annexe.

a) Présentation de l'époux

Honoré SIVAN, dit Ponnoré, Pomoré ou Porri, a été baptisé à Tourves le 6 novembre 1560³³⁹ (27 octobre 1560 du calendrier Julien). Je n'ai pas trouvé la définition de Ponnoré ou Pomoré dans les dictionnaires provençaux³⁴⁰, seulement celui de Porri ou Porry, qui signifierait « poireau ». Son parrain a été Guillaume GARNIER et sa marraine Marguerite ALLEGRE Il est le fils d'**Etienne SIVAN**, premier SIVAN connu sur Tourves, décédé avant le 13 septembre 1592 (date du premier contrat de mariage de sa fille Madeleine). On peut supposer qu'il était journalier, car sa profession n'est mentionnée nulle part, ce qui laisse à penser que sa position sociale n'était pas très élevée. Nous connaissons les informations sur son ascendance, ainsi que sa fratrie, grâce aux contrats de mariage de sa sœur Madeleine. Il exerce la profession de ménager.

Voici sa fratrie :

- **Antoine**, baptisé le 6 janvier 1564³⁴¹ (soit le 27 décembre 1563 du calendrier Julien). Son parrain a été Antoine BOERIUS et sa marraine Jeanne ALACRIS. Il se marie avec Jeanne SIMEON. Je n'ai pas trouvé de traces de son mariage ou d'un quelconque contrat de mariage, cependant elle est citée dans ses deux testaments, celui du 17 mars 1610³⁴² et du 10 juillet 1610³⁴³, passés par devant maître François

³³⁸ AD83, Tourves, 3^E15/182 bis, vue 502-503,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00586aca05dacab/586e7071b0e62>

³³⁹ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 36/522
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5f5be266844ccb>

³⁴⁰ *Lou Tresor dou Felibrige* de Frédéric MISTRAL

³⁴¹ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 59/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5f5be266856e0d>

³⁴² AD83, Tourves, 3^E15/197 F°149V im 153

³⁴³ AD83, Tourves, 3^E15/197 F°280 im 283

BARTHELEMY, notaire royal de Tourves. Il a exercé les professions de ménager et muletier. Il est enseveli au cimetière St Pierre de Tourves le 16 juillet 1610³⁴⁴

- **Madeleine**, baptisée le 15 décembre 1568³⁴⁵ (calendrier julien). Son parrain a été François JULIAN et sa marraine Honorade JULIAN. Elle se marie trois fois et ses trois contrats de mariage nous apportent donc des informations sur son père et ses frères. Tout d'abord, le 13 septembre 1592³⁴⁶, à Tourves, par devant maître Honoré BARTHELEMY, elle contracte mariage avec Thomas BRUN, fournisseur de Toulon habitant Tourves. Elle est dite fille de feu Etienne, elle est assistée de ses trois frères, Honoré, Antoine et Joseph ; puis le 18 octobre 1596³⁴⁷, à Tourves, par devant maître Jean BONIFACY, elle contracte avec Antoine BARBAROUX de Tourves, elle est assistée de ses frères Honoré et Joseph ; enfin, le 5 octobre 1602³⁴⁸, à Tourves, elle contracte avec Laurent OURDAN, ménager de Tourves, Honoré SIVAN est le seul présent au mariage (Antoine est pourtant toujours vivant). Elle est inhumée le 5 mai 1641³⁴⁹ à Tourves, au cimetière Saint Maurice.
- **Joseph**, la seule preuve de son existence est sa présence lors du contrat de mariage de sa sœur Madeleine en 1592, il n'est plus cité par la suite. Les baptêmes et sépultures de cette période sont très lacunaires.

b) Présentation de l'épouse, de ses parents, de sa fratrie

Pour la reconstitution familiale, la méthode utilisée est encore les liens entre les différents actes notariés de la famille.

Marguerite GARNIER, dont nous n'avons pas de traces du baptême, est la fille de Guillaume GARNIER et Louise ASTAUD (cités dans le contrat de mariage de son frère Antoine). Elle a au moins deux frères qui nous sont connus :

- **Jacques**, papetier, qui passe un contrat de mariage avec Honorade LAUGIER, par devant maître Honoré BONNET, notaire de Brignoles, le 12 février 1584³⁵⁰

³⁴⁴ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 472/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5f5e266995e3a>

³⁴⁵ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 104/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5f5e26687a71c>

³⁴⁶ AD83, Tourves, 3^E15/187 f°349

³⁴⁷ AD83, Tourves, 3^E15/159 f°173

³⁴⁸ AD83, Tourves, 3^E15/193 f°493

³⁴⁹ AD83, Tourves, 1620-1649, 7 E 149/2, vue 438/477

³⁵⁰ AD83, Brignoles, 3^E7/538 f°90

- **Antoine**, travailleur, qui passe un contrat de mariage avec Honorade VENTRE, par devant maître Honoré BARTHELEMY, notaire de Tourves, le 13 mai 1582³⁵¹. Sont présents au mariage, son frère Jacques et sa mère Louise ASTAUD.

c) Présentation des enfants du couple SIVAN / GARNIER

Honoré SIVAN et Marguerite GARNIER, auront au moins sept enfants :

- **Louise**, née entre 1582 et 1586 (baptêmes en lacune entre 1574 et 1583). Elle passe un contrat de mariage par devant maître Giraud BROQUIER, notaire royal de Tourves, le 8 juillet 1601³⁵² avec Honoré MAURE. Elle est décédée après 1636 (date de mariage de sa fille Anne), je n'ai pas trouvé son décès dans les registres de Tourves.
- **Roland**, dont nous avons parlé précédemment
- **Sauveur** (ou Sauvador en provençal) a été baptisé le 13 décembre 1587³⁵³ à Tourves, son parrain a été Louis BERTON et sa marraine Françoise AUBERT. Il a dû décéder jeune car il n'est pas mentionné dans le contrat de mariage de son frère Antoine en 1625
- **Françoise**, baptisée le 6 décembre 1591³⁵⁴ à Tourves, son parrain a été maître Antoine JAUBERT et sa marraine Catherine MERE. Elle se marie à Tourves le 30 octobre 1610³⁵⁵ avec Honoré JAUBERT. Elle est inhumée le 6 mai 1666³⁵⁶ à Tourves, au cimetière Saint Pierre.
- **Madeleine**, baptisée à Tourves le 30 octobre 1594³⁵⁷, son parrain a été André LAMBERT et sa marraine Madeleine de CORBIES. Son père est surnommé « Porri ». Elle décède sûrement avant 1596, année de naissance d'une autre Madeleine de ce couple. **Sans descendance.**
- **Madeleine**, baptisée le 8 décembre 1596³⁵⁸ à Tourves, son parrain a été maître Honoré BESSON et sa marraine Madeleine SIVAN. Elle épouse Pierre MOUTTET, le 15

³⁵¹ AD83, Tourves, 3^E15/182 bis, f°210, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00586aca05dacab/586e707012aad>

³⁵² AD83, Tourves, 3^E15/239 F°301

³⁵³ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 165/522, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe2668a83e7>

³⁵⁴ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 238/522 <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe2668d7c6a>

³⁵⁵ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 426/522, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe26696d335>

³⁵⁶ AD83, Tourves, 1665-1668, 1MIEC 1037, vue 08/22

³⁵⁷ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 246/522, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe2668df7cf>

³⁵⁸ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 251/522, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbe2668e445d>

février 1615³⁵⁹ à Tourves. Elle est inhumée le 1^{er} mai 1629³⁶⁰ à Tourves au cimetière Saint Pierre.

- **Antoine**, baptisé le 26 décembre 1599³⁶¹ à Tourves, son parrain a été Antoine AUDRIC et sa marraine Anthorone JOLIAN ; le 15 mai 1625³⁶² il épouse Jeanne AUDRIC. Veuf, il se remarie avec Anne GASQUET en 1648 ou 1649 après avoir passé un contrat de mariage par devant maître Blaise PLASSE, notaire de Tourves, le 13 décembre 1648³⁶³.il décède le 12 avril et est inhumé le 13 avril 1669³⁶⁴ à Tourves au cimetière Saint Pierre

d) Décès des époux

Marguerite GARNIER est décédée entre le 15 février 1615 (vivante au moment du contrat de mariage de sa fille Madeleine avec Pierre MOUTET) et le 15 mai 1625 (décédée au moment du contrat de mariage de son fils Antoine avec Jeanne AUDRIC). J'ai consulté les registres BMS de Tourves pour cette période et je n'ai, hélas, pas trouvé son décès. Elle n'a pas fait de testament.

Honoré SIVAN, dit « Ponoré » (surnom mentionné dans son acte de sépulture), décédé *ab intestat*, a été enterré le 4 août 1645³⁶⁵ à Tourves, au cimetière Saint Pierre.

Maintenant que nous sommes remontés au plus haut dans l'ascendance, il est temps de nous intéresser à la descendance de Jean François Louis SIVAN et Françoise Claire CASTELLAN, notamment à leur fils Jules Marius Louis.

³⁵⁹ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 436/522,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70498b37/5fbc26697d85f>

³⁶⁰ AD83, Tourves, 1620-1649, 7 E 149/2, vue: 378/477

³⁶¹ AD83, Tourves, 1553-1620, 7E149/1, Vue 259/522

³⁶² AD83, Tourves, 1620-1649, 7E 149/2, vue 287/477

³⁶³ AD83, Tourves, 3^E15/279 F°387

³⁶⁴ AD83, Tourves, 1668-1691, 1MIEC 1038, vue 49/565

³⁶⁵ AD83, Tourves, 1620-1649, 7 E 149/2, vue 461/477,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd70541d93/512dd7089a427>

PARTIE 3 : GENEALOGIE DESCENDANTE DU COUPLE SIVAN JEAN-FRANÇOIS-LOUIS ET CASTELLAN FRANÇOISE CLAIRE

Les enfants de ce couple ayant été présentés dans la partie consacrée au couple souche (Parti I, 1) de ce mémoire, nous allons nous intéresser à l'un d'entre eux pour chaque génération de leur descendance, jusqu'à la période « contemporaine » de 75 ans.

1) GENERATION 1 DESCENDANTE : SIVAN JULES MARIUS LOUIS X PAYAN MARIE JOSEPHINE ALEXANDRINE

a) Présentation de l'époux

Jules Marius Louis SIVAN, propriétaire, né le 13/8/1855³⁶⁶ à Tourves. Il est le fils de Jean François Louis et de Françoise Claire CASTELLAN, notre couple souche. Il a exercé la profession de propriétaire.

b) Présentation de l'épouse, de ses parents et de sa fratrie

Il s'est marié à Barjols (83) le 25/1/1888³⁶⁷ avec **Marie Joséphine Alexandrine PAYAN**, née le 1/9/1864³⁶⁸ à Barjols (83), fille de Polieucte Rodolphe, fabricant tanneur et de Joséphine Claire FAVE. Le père de Jules Marius Louis ayant exercé la profession de tanneur, il n'est pas étonnant qu'il épouse la fille d'un fabricant tanneur.

Elle est la dernière d'une fratrie de cinq enfants, reconstituée grâce aux tables décennales de la commune de Barjols (83)³⁶⁹. Voici ses frères et sœurs :

- **Claire Marie Anne**, née à Barjols (83) le 18 décembre 1852³⁷⁰

³⁶⁶ AD83, Tourves, 1853-1857, 7E149/21, Vue 228/462

³⁶⁷ AD83, Barjols, 1886-1888, 7E12/35, vue 246/329

³⁶⁸ AD83, Barjols, 1863-1864, 7E12/26, vue 158/256

³⁶⁹ AD83, 12 M 1/14 et 12 M 1/15

³⁷⁰ AD83, Barjols, 1849-1852, 7E12/20, vue 398/511

- **Agnès Joséphine Alexandrine**, née à Barjols (83) le 26 janvier 1855³⁷¹
- **Berthe Marie Joséphine Julia**, née à Barjols (83) le 7 mai 1857³⁷²
- **Polieucte Joseph Marcel**, né à Barjols (83) le 14 septembre 1862³⁷³

J'ai voulu m'intéresser au patrimoine immobilier de Polieucte PAYAN. Pour cela j'ai consulté le cadastre de Barjols (83). Après avoir trouvé sa matrice cadastrale dans la table alphabétique située au début du registre des matrices de propriétés foncières bâties et non bâties de Barjols³⁷⁴, je suis allée la consulter, il s'agit de la matrice 1572. On y apprend qu'il possède quarante propriétés et notamment une tannerie, deux bastides, un moulin à farine, un bastidon, deux maisons et de nombreuses terres. Il est indiqué en bas de page que cela continue au folio 1603 que je suis allée consulter, cependant le propriétaire indiqué en tête est JEAN François Frédéric de Tavernes. Il faudrait étudier de plus près les propriétés pour connaître le lien entre les deux. Les propriétés sont entrées dans le patrimoine de Polieucte PAYAN entre 1857 et 1868, elles en sorte entre 1865 et 1892 (cette date est postérieure à son décès, mais il avait fait une donation-partage de tous ses biens en 1888, ce qui peut expliquer cela).

Le cadastre est intéressant, non seulement pour connaître la situation économique de la famille, mais surtout pour faire l'historique d'une propriété. Par exemple, dans ce cas précis, si l'on s'intéresse à la tannerie située section B au lieu-dit « sous le jardin des religieuses », parcelle n°258, on apprend qu'elle est tirée de la matrice 551 et qu'elle est devenue la propriété de Polieucte PAYAN en 1865. Elle change ensuite de propriétaire en 1882, propriétaire dont la matrice cadastrale est 567B. Pour remonter antérieurement au cadastre napoléonien, on consultera les cadastres de la série CC des archives communales.

D'après la table de succession du bureau de Barjols (83)³⁷⁵, Polieucte Rodolphe PAYAN, fabricant tanneur, est décédé à Barjols le 12/4/1888 à l'âge de 70 ans, veuf FAVE.

Date de déclaration de succession : 10/10/1888 et 29/12/1888

Héritiers : ses enfants

Répertoire général volume 2 case 699

Renvois mars 1892 n°4

³⁷¹ AD83, Barjols, 1855-1856, 7E12/22, vue 7/143

³⁷² AD83, Barjols, 1857-1858, 7E12/23, vue 14/304

³⁷³ AD83, Barjols, 1861-1862, 7E12/25, vue 208/382

³⁷⁴ AD83, Barjols, Matrice des propriétés foncières bâties et non bâties, 3Pp306, matrice n°1572,

³⁷⁵ AD83, Bureau de Barjols, 3Q524

INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, ALPHABÉTIQUEMENT.							INDIQUER si le décédé ou l'absent est célibataire, veuf ou marié, et s'il a des enfants.	RÉUNICIATIONS À SUCCESSIONS, legs ou communauté. — Date et lieu de l'enregistrement.
NUMÉROS d'ordre.	NOMS	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	LIEU DU DÉCÈS. — Indiquer, en outre, le lieu de la naissance et le domicile, s'ils sont différents du lieu de décès.	AGES.	DATES DES DÉCÈS, de l'envoi en possession ou de l'inscription, par les registres, de l'état civil, des décès des militaires.		
75	Payan	Polyeucte Rodolphe	Manneur	Barjols.	70 ans	12 avril 1888	Veuf	Veuf

Successions et Absences.							1 ^{re} PARTIE. N° 52. (1880.)		
INVENTAIRES.		VENTES DE MEUBLES.	DATE DU CERTIFICAT attestant que le défunt ne possédait aucun actif, ou NUMÉRO de consignation au successeur.	DATES des DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs.	NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURES DES HÉRITIERS, donataires ou légataires (non alphabétiquement).	RÉPERTOIRE général en ce qui concerne le décédé.		RENOIS.	OBSERVATIONS.
DATE de l'enregistrement.	MONTANT de l'évaluation.	Date de l'enregistrement.				Vol.	Case.	PAYES OU REÇUS.	Mentionner notamment les paiements fournis par les parties de décès sur la constitution des successions.
				10 Mars 1888	E. Ajuet.	2	699	Mars 1892 n° 4.	

376

Je suis donc allée consulter le registre des déclarations de mutations par décès³⁷⁷ qui m'a permis de connaître la fratrie encore vivante de Marie Joséphine Alexandrine lors du décès de leur père et qui en héritent. Nous avons :

- **Polyeucte PAYAN** (le déclarant), fabricant tanneur à Barjols
- **Claire Marie Anne PAYAN**, épouse de Joseph Louis GUION, capitaine au 17^{ème} régiment d'infanterie, actuellement (en 1888) à Aniane (34).
- **Marie Joséphine Alexandrine PAYAN**, épouse de Marius Louis SIVAN, propriétaire à Tourves

On apprend également que par acte du 12 mars 1888, par devant Me FOUBERT, notaire à Barjols, enregistré le 26 mars (folio 64 Case 17), le défunt avait fait donation-partage à ses enfants de tous ses biens. Il ne reste au décès qu'à se partager des objets mobiliers (meubles, meublants, linges et hardes) pour un total de 147 F.

Le supplément du 29 décembre 1888 nous apprend que le défunt avait des arrrages de pension viagère, qu'il s'était réservé lors de la donation-partage du 12 mars 1888. Cette pension devait lui être versée par ses enfants : 400 F par son fils et 300 F par chacune des deux filles « avec stipulation que celui des enfants qui garderait le père serait dispensé du service de la pension. Le père est resté du jour de l'acte au jour du décès avec son fils, les filles seules devaient donc la pension du 12 mars au 12 avril, soit 1 mois ».

³⁷⁶ AD83, Bureau de Barjols, tables des successions et absences, 3 Q 524 vue 150, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512de90e26a3b/512de90f7d039>

³⁷⁷ AD83, 3Q878, cases 177 et 213

c) Présentation des enfants du couple SIVAN Jules Marius Louis et PAYAN Marie Joséphine Alexandrine

Jules Marius Louis SIVAN et Marie Joséphine Alexandrine PAYAN ont eu trois enfants.

- **Louis Marius Marcel Stanislas**, né le 13 novembre 1888³⁷⁸ à Tourves. Il exerça la profession de dentiste. Marié le 26 septembre 1925³⁷⁹ à Marseille (13) avec Marthe Marcelle DAGUILLON, il décède le 18 décembre 1934³⁸⁰ à Marseille (13).
- **Marcel Probace Jean François Marie**, né le 11/7/1897³⁸¹ à Tourves, mécanicien dentiste. Marié le 28/2/1924³⁸² à Marseille (13) avec Mathilde Jeanne BAILLOUD.
- **Claire Marie Joséphine Jeanne**, qui suit.

De cette lignée, très peu de SIVAN ont participé à la Grande Guerre, mais ce fut le cas pour Louis Marius Marcel Stanislas dont j'ai retrouvé la fiche matricule sur le site des archives départementales du Var (grâce à l'indexation qui en a été faite). Ce document nous apporte énormément d'informations.

Louis Marius Marcel Stanislas SIVAN, il est de la classe 1908 (20 ans après sa naissance) avec le matricule 62³⁸³. Recruté dans le canton de Barjols (83), il est déclaré « bon service armé, sursit article 21 ». Il a un degré d'instruction 5, ce qui correspond à minima à bachelier. Il est, au moment de son recensement, étudiant en médecine, et réside à Barjols (83). Voici son parcours dans l'armée active durant le 1^{er} conflit mondial :

1914 médecin auxiliaire de la 15^{ème} région

1915 : passé à la brigade mixte sénégalaise, administrée par le 4^{ème} régiment d'infanterie coloniale

1916 13^{ème} section d'infirmiers militaires

³⁷⁸ AD83, Tourves, 1888-1892, 7E149/28, Vue 16/307, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd71e0dec4/512dd71e10647>

³⁷⁹ Mention marginale acte de naissance

³⁸⁰ Acte fourni par la mairie centrale de Marseille (13)

³⁸¹ AD83, Tourves, 1893-1897, 7E149/29, Vue 270/331, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512ddecf787d8/512ddecf85fb5>

³⁸² Mention marginale acte de naissance

³⁸³ AD83, 1R869, bureau de Toulon, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512ddecf787d8/512ddecf85fb5>, document en annexe

En 1918, il passe dans la réserve de l'armée active et est nommé aide-major de 2^{ème} classe à titre temporaire par décision ministérielle du 22 janvier 1918 (Journal Officiel du 27/1/1918, ci-dessous).

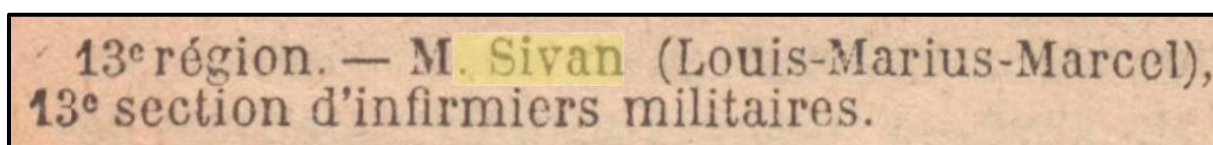


Figure 21: JO du 27/1/1918

Enfin, sa fiche matricule nous apprend qu'il a déménagé à Marseille au 136 rue Consulat le 23/8/1919 et qu'il y est décédé le 18/12/1934.

d) Décès des époux

La fiche matricule de **Marcel Probace Jean François Marie SIVAN**³⁸⁵ nous apprend que ses parents résident à Marseille (13), lors de son incorporation en 1917.

Je n'ai pas trouvé l'acte de décès de **Marie PAYAN**, mais un avis de messe de sortie de deuil dans le journal Le Petit Marseillais en novembre 1921, elle a donc dû décéder cette année-là à Marseille (13).

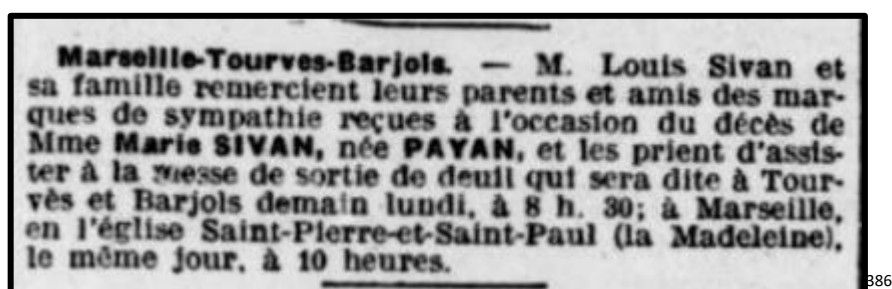


Figure 22 - Journal le Petit Marseillais du 20/11/1921

En ce qui concerne **Jules Marius Louis SIVAN**, la consultation des tables de succession de Brignoles (83) m'a appris qu'il était décédé à Tourves le 23 novembre 1935³⁸⁷. J'ai donc

³⁸⁴ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63557342/f30.item.r=SIVAN.zoom>, consulté le 10/4/2022

³⁸⁵ AD13, 1R1421, matricule 3711

³⁸⁶ Site Retroneus

demandé à la mairie de Tourves ne me fournir une copie intégrale de son acte de décès, la communicabilité de ce type d'acte étant immédiate. Cet acte se trouve en annexe du mémoire.

E) GENERATION 2 DESCENDANTE : SIVAN CLAIRE MARIE JOSEPHINE JEANNE

Claire Marie Joséphine SIVAN est née à Tourves le 25 juin 1895³⁸⁸, elle y décède le 7 avril 1951³⁸⁹. Il n'y a aucune mention marginale de son mariage sur son acte de naissance, on peut donc en déduire qu'elle est décédée célibataire et sans descendance, ce qui clôtura la descendance de mon couple souche.

Date d'apparition des principales mentions que l'on peut trouver en marge de l'acte de naissance et qui nous permettent de remonter facilement notre généalogie (en espérant que ces mentions soient bien notées par l'officier de l'état civil !) :

- ✓ Reconnaissance : 1804
- ✓ Mariage : 1897
- ✓ Décès :
 - Mort pour la France : 1915
 - Tout type de décès : 1945
 - Mort en Déportation : 1985
- ✓ Adoption par la Nation : 1917
- ✓ Divorce : 1932

³⁸⁷ AD83, table de succession de Brignoles 3Q1517

³⁸⁸ AD83, AD83, Tourves, 1893-1897, 7E149/29 Vue 142/331
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd7215b14f/512dd72174225>

³⁸⁹ Mention marginale acte de naissance

1) LES PREMIERS SIVAN, MULETIERS, ET L'ASCENSION SOCIALE (16^{EME}-17^{EME} SIECLES)

Le premier SIVAN connu à Tourves, est Etienne, que nous avons vu précédemment. Aucun document ne fait mention de sa profession, rien ne dit donc qu'il n'ait pas été muletier. Ses descendants le sont, notamment son fils Antoine, tel que cela est mentionné dans un de ses deux testaments (il est déclaré « ménager » dans l'autre, ce qui est également un statut de paysan riche, c'est-à-dire, autonome, à la différence du journalier, qui vit de son travail à la journée).

Le métier de muletier est très rentable, car le prix d'un mulet, à cette époque, est supérieure au prix d'un cheval.

Le mulet, est un animal bien plus pratique et moins fatigable que le cheval, il est utilisé pour le transport de marchandises, et il s'adapte à tout type de route.

Le muletier, est, par définition, celui qui conduit un mulet (ou des mules). C'est une personne importante qui est reçu avec faste lorsqu'il arrive dans un village avec ses bêtes et son chargement.

Tableau 3 - Prix selon le type d'animal (en livre).

type d'animal	prix (L)	effectif
âne	24,0	62
ânesse	30,2	97
vache	37,2	103
bœuf	50,9	194
cheval	56,2	56
jument	62,5	102
mule	92,5	77
mulet	103,3	233
Ensemble	63,7	924

Figure 23: Extrait de l'ouvrage *Le commerce en Haute Provence, objets et moyens*, Eric FABRE

Cette activité a donc permis un enrichissement de la famille SIVAN. Ses membres se marient avec des personnes d'un haut niveau social (enfants de marchands, de bourgeois...) et si ce n'est pas le cas, il se peut, comme nous l'avons vu précédemment, que la famille de l'épouse doive emprunter pour payer la dot qui doit correspondre au statut social du couple.

Dans le cadastre de 1688³⁹⁰, l'ensemble des biens de Jean SIVAN est évalué à 6 249 florins. Et petit à petit le patrimoine ne cesse d'augmenter, les revenus également, les SIVAN

³⁹⁰ AD83, Tourves, EDEPOT 23/CC22

commencent donc à prendre à rente des biens appartenant à la communauté ou au seigneur du lieu (les fours³⁹¹, le logis de la poste...).

En 1711, André SIVAN devient rentier du logis de la Poste, mais c'est en 1753, à partir de Louis SIVAN, que cette activité sera le monopole de la famille, jusqu'au dernier « maître de poste », Louis Antoine (cette fonction sera supprimée en 1873, nous étudierons cela de plus près dans la partie suivante).

L'importance de la famille se retrouve également grâce aux liens étroits qui s'établissent avec le seigneur. On peut notamment le constater dans l'acte de baptême de Louis Joseph Pierre SIVAN, le 18 janvier 1731 à Tourves³⁹², arrière-arrière-petit-fils d'André et de Marquize REVEST, et dont le grand-père maternel était Jacques CIVAL, premier valet de chambre du marquis de VALBELLE et concierge du château : en effet, son parrain n'est autre que Cosme Maximilien Louis Joseph de VALBELLE, seigneur de Tourves.

Lors de la vente des biens d'Alphonse de CASTELLANE, dernier seigneur de Tourves, la famille SIVAN rachète la plupart de ceux-ci³⁹³. Louis Thomas SIVAN, est alors fermier général de Tourves. Concernant ce dernier, de nombreux actes nous montrent son aisance financière (constitution de pension pour remboursement de prêt³⁹⁴, obligation³⁹⁵, achat d'une boutique³⁹⁶, de terres arrosables³⁹⁷).

D'après les recensements de population de Tourves, qui débutent en 1836³⁹⁸, on s'aperçoit que la famille SIVAN possède quasiment toutes les auberges du village.

Certains membres de cette famille se sont distingués dans l'armée, tels que Louis Probace SIVAN, fils de Pierre et Suzanne CASTELLAN, petit-fils de Louis et de Marguerite BOUIS (G4 ascendante). Capitaine au 45^{ème} régiment de ligne, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 brumaire an XIII (5/11/1804)³⁹⁹.

D'autres ont exercé la plus haute fonction communale, c'est le cas de Jean Louis Antoine SIVAN, fils de Jean-Louis et de Marie Henriette JULIEN, qui fut maire de Tourves de 1840 à 1843.

³⁹¹ AD83, Tourves, 3^E15/316 f°202

³⁹² AD83, Tourves, 1730-1760, 7E149/5, vue 18/471

³⁹³ TEISSIER Octave, Grand seigneur au XVIII^e siècle : le comte de Valbelle, 1890

³⁹⁴ AD83, Tourves, 3^E15/333 f°86

³⁹⁵ AD83, Tourves, 3^E15/333 f°286v

³⁹⁶ AD83, Tourves, 3^E15/329 f°291

³⁹⁷ AD83, Tourves, 3^E15/3332 f°522 et f°897

³⁹⁸ AD83, 11 M 2 /380 ; 11 M 2 /381 ; 11 M 2 /382 (de 1836 à 1896)

³⁹⁹ AN, LH//2529/28, base Léonore en ligne

A la fin du XIX^{ème} siècle, il ne reste plus beaucoup de SIVAN à Tourves, la famille s'est éparpillée et est allée vivre dans les grandes villes telles que Marseille (13) ou Toulon (83).

Après un essor démographique familial important au XIX^{ème} siècle, il n'y a plus que 59 SIVAN nés en France entre 1891 et 1915⁴⁰⁰ (dont 20 dans les Bouches-du-Rhône, 13 dans les Alpes de Haute-Provence, et 10 dans le Var).

Josette Reine Marie SIVAN est la dernière descendante d'Etienne SIVAN à décéder à Tourves le 17 mars 2020⁴⁰¹.

2) LES SIVAN, MAITRES DE POSTE (18^{ÈME} SIECLE-19^{ÈME} SIECLES)

a) Histoire de la Poste et des maîtres de poste

i. Histoire de la poste

De nombreux ouvrages ont été écrits sur l'histoire de la poste, cela sera donc un petit rappel contextuel.

C'est par l'Edit du 19 juin 1464 que Louis XI crée le premier relais de poste.

Henri IV confirme l'organisation du service postal, il en confie l'administration à Guillaume FOUQUET de La VARENNE en tant que contrôleur général des postes.

A partir de 1643, la poste est gérée par un « grand maître des courriers et surintendant général des postes de France » dont le premier à exercer cette fonction est Jérôme de NOUVEAU (1643-1665) et le dernier est Anne Robert Jacques TURGOT (1775-1776). C'est lui qui délivre le brevet nécessaire au maître de poste pour exercer sa fonction.

En 1668, François Michel Le TELLIER, marquis de LOUVOIS, ministre de la Guerre et surintendant général des Postes de Louis XIV, fait ouvrir des bureaux de postes dans les villes d'une certaine importance. En 1672, il met la poste « en ferme », ce qui augmente les revenus du royaume et interdit à tout autre organisme de porter des lettres.

Il y a deux types de poste :

- La poste aux chevaux, qui achemine la correspondance
- La poste aux lettres qui reçoit puis distribue les correspondances.

⁴⁰⁰ <http://www.geopatronyme.com/>

⁴⁰¹ INSEE

Situé sur la route royale d'AIX à l'ITALIE, à une lieue de SAINT MAXIMIN, avec un relais de la Poste aux Chevaux, TOURVES (3000 habitants en 1788) possède un service postal secondaire, rattaché à SAINT MAXIMIN, dès 1775. Un bureau de distribution sera à nouveau ouvert à TOURVES en décembre 1838.⁴⁰²

ii. *Histoire des maîtres de poste*

Le maître de poste est une personne qui tient un relais de poste aux chevaux, auquel un brevet a été délivré par le surintendant général des postes. Ce brevet est transmissible aux membres de la famille, c'est pourquoi il y a en France des exemples de « dynastie » de maîtres de poste.

Afin d'exercer correctement ses fonctions, il possède des terres agricoles pour la nourriture du personnel et des chevaux. Il a sous ses ordres un postillon, parfois des domestiques ; le plus souvent c'est toute la famille qui s'active à faire fonctionner le relais qui est également une auberge ou un cabaret.

Il a de nombreux privilèges, notamment :

- Il est exempt de la taille
- Il est exempt du logement des gens de guerre
- Il ne dépend pas des tribunaux de droit commun.

Ces privilèges sont supprimés par un décret de l'Assemblée Nationale, dont j'ai pu trouver une transcription dans les registres de délibérations communales de Tourves⁴⁰³.

Lettres patentes du Roi

Sur le décret de l'Assemblée Nationale du

25 avril 1790, concernant le service des maîtres de

Poste, [et] l'indemnité des privilèges dont ils jouissoient

Précédemment.

Données à Paris, le 5 may 1790.

Louis, par la grâce de Dieu, [et] par la loi

Constitutionnelle de l'Etat, Roi des François : à tous

Ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

⁴⁰² <https://atrinquier.pagesperso-orange.fr/>

⁴⁰³ AD83, Tourves: E DEPOT 23 BB 71 f°434 im 219

<https://archives.var.fr/ark:/73531/s0061d30633ea09f/61d306348959b>

L'Assemblée Nationale a décrété les 25 avril 1790

[et] nous voulons {et] ordonnons ce qui suit.

Article premier.

*En indemnité des privilèges supprimés, il
Sera accordé, à compter du jour où ces privilèges
Ont cessé, une gratification annuelle de trente
Livres par cheval, entretenu pour le service de la
Poste, à chacun des maîtres de poste, d'après le
Nombre de chevaux fixé tous les ans par chaque
Relais, les vérifications [et] inspections faites à cet
Effet par les municipalités, suivant le nombre
De chevaux qui aura été réglé sur les états
Présentés par l'intendant [et] le conseil des postes,
[et] arrêtés par chaque législature.*

II.

*Les maîtres de poste doivent continuer à
Être chargés du service des malles, à raison de dix
Sols par poste [et] par cheval ; de celui des courriers
Du cabinet, à raison de quinze sous ; de celui
Des estafettes, à raison de quarante sous par poste,
Savoir : vingt-cinq sols pour le cheval, [et] quinze sous
Pour le postillon. La dépense extraordinaire des
Voyages de la Cour demeurera supprimée, [et] le prix
Des chevaux de poste demeurera fixé à vingt
Cinq sous par poste [et] par cheval.*

III.

*Les maîtres de poste seront tenus de fournir
A la réquisition des fermiers des messageries, deux
Chevaux à vingt cinq sous par poste ou deux personnes
Seulement [et] de deux porte-manteaux à vingt cinq sous
Par poste [et] par cheval, pour les mêmes voitures
Chargées de trois personnes [et] de trois porte manteaux,
Trois chevaux à vingt cinq sous par poste [et] par
Cheval, pour les voitures à quatre roues, chargées
D'une ou deux personnes [et] de cinquante à soixante
Livres d'effets ; trois chevaux à trente sous par
Poste [et] par cheval pour les voitures chargées de
Trois ou quatre personnes [et] de cent à cent vingt
Livres d'effets, [et] vingt sous de plus seulement,
Par poste, pour chaque quintal excédant le
Port d'effets susdits.*

*Mandons et ordonnons à tous les tribunaux,
Corps administratifs [et] municipalités, que les
Présentes ils fassent transcrire sur leurs registres,
Lire, publier [et] afficher dans leurs ressorts [et]
Départements respectifs, [et] exécuter comme loi
Du Royaume. En foi de quoi, nous avons signé
[et] fait contresigner ces dites présentes, auxquelles
Nous avons fait apposer le sceau de l'Etat. A Paris,
Le cinquième jour du mois de may, l'an de
Grâce mil sept cent quatre vingt dix, [et] de*

Notre règne le seizième. Signé Louis.

Et plus bas, par le Roi, de Saint-Priert. Vu au

Conseil, Lambert. Et scellées du sceau de l'Etat.

Enregistrées le 17 juin 1790, par nous, secrétaire

Greffier soussigné.

J. SIVAN, s[ecrétair]e greff[ier]

b) Le relais de Poste de Tourves

Tourves est un endroit stratégique dès l'époque romaine. Un réseau de poste, le « *cursus publicus* », était en usage durant l'Empire romain et donc en Gaule. Très efficace, il facilitait le déplacement d'officiels et les messages d'importances à l'aide de « *mansio* », des stations implantées à intervalle régulier. Tourves, en est une et est représentée sur la table de Peutinger, qui est une copie du XIIIe siècle d'une ancienne carte romaine où figurent les principales villes qui constituaient ce « *cursus publicus* ». Ce réseau disparaît au Ve siècle.



Figure 24: table de Peutinger

Représentation de la voie Aurélienne sur la table de Peutinger entre Aix en Provence et Fréjus. On distingue notamment les stations de *Tegulata* (sur le terroir de Pourrières ou Puyloubier) et de **ad Turrem (Tourves)**.



Figure 25: Carte géographique des postes qui traversent la France, SAMSON Nicolas (1600-1667), éditée en 1632.⁴⁰⁴

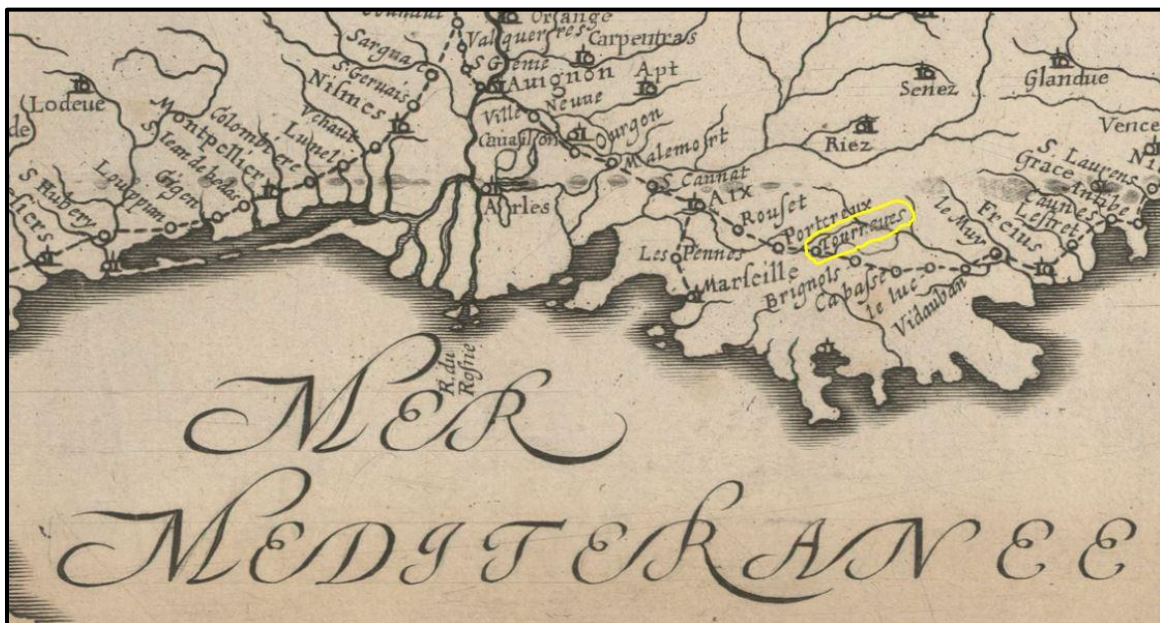


Figure 26: Agrandissement de la carte, pour mettre en valeur le relai de poste de « Tourreves ».

⁴⁰⁴ Gallica BNF

Après une longue étude des actes notariés, il apparaît que, sur Tourves, deux relais de poste aient été concomitants (ce dont je n'ai pas trouvé l'explication).

Il y a tout d'abord le logis appartenant au seigneur du lieu depuis au moins 1457⁴⁰⁵, appelé logis du Péage ou logis de la Poste, que l'on trouve à la Rue Droite (rue principale traversant Tourves, ancienne Nationale 7). Le seigneur « arrente » tout d'abord la place et baronnie de Tourves à un fermier général, et son logis (de la Poste, du Péage ou de l'Ecu de France) (ces trois dénominations concernent le même logis selon les époques) et les terres y afférentes à un autre fermier, ce qui permettra à la famille SIVAN d'exercer cette fonction de maître de poste, alternativement avec d'autres rentiers (ou fermiers), jusqu'à ce qu'ils aient le monopole de la fonction, du milieu du XIII^{ème} siècle jusqu'à la disparition du titre de maître de poste et des relais aux chevaux en 1873.

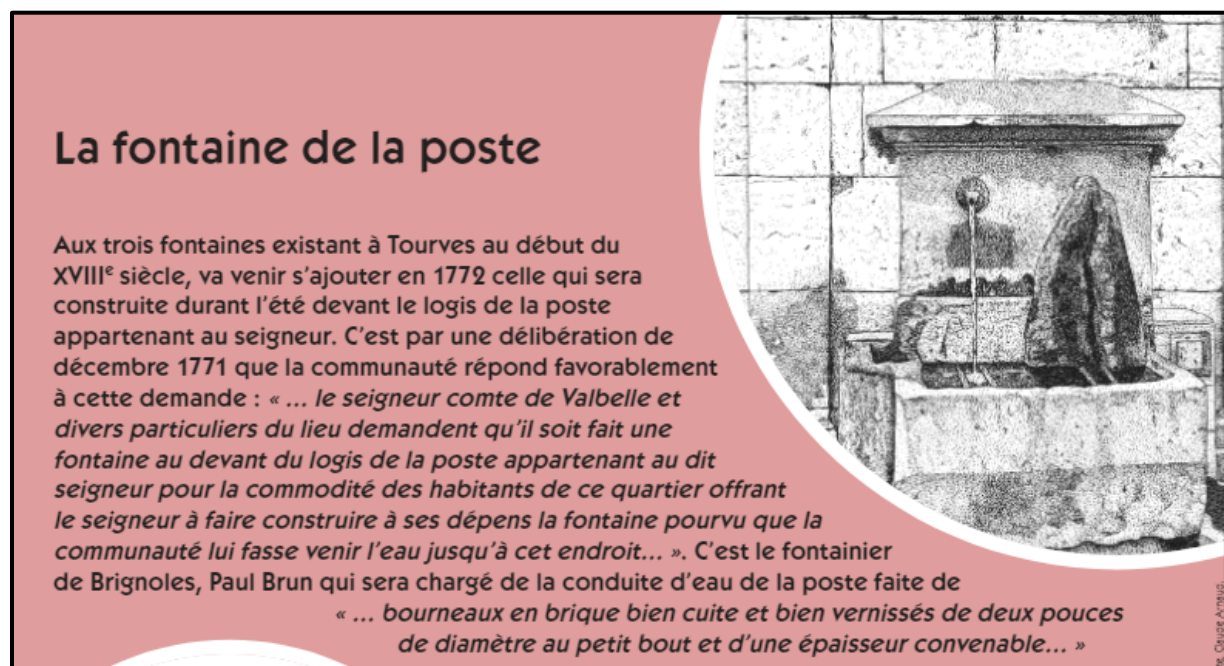


Figure 27: Fontaine de la poste de Tourves

J'ai trouvé la trace d'un autre logis appartenant à Pierre REVEST, le Logis du Dauphin, situé également dans la Rue Droite⁴⁰⁶. A la mort de Pierre REVEST, son fils Quenis prend la suite. Il meurt assez jeune, en 1669, laissant deux enfants en bas âges, et ne transmet son brevet de maître de poste à personne lors de son testament. A compter de cette date, son logis garde la fonction unique du logement des personnes, tandis que le logis du seigneur du lieu obtient la gestion de l'intégralité de la poste sur le territoire de Tourves.

⁴⁰⁵ Association d'histoire populaire tourvaine, circuit des fontaines de Tourves

⁴⁰⁶ AD83, Tourves, EDEPOT23/CC21, image 96



Figure 28: Les portes cochères de l'ancien relais de poste de Tourves

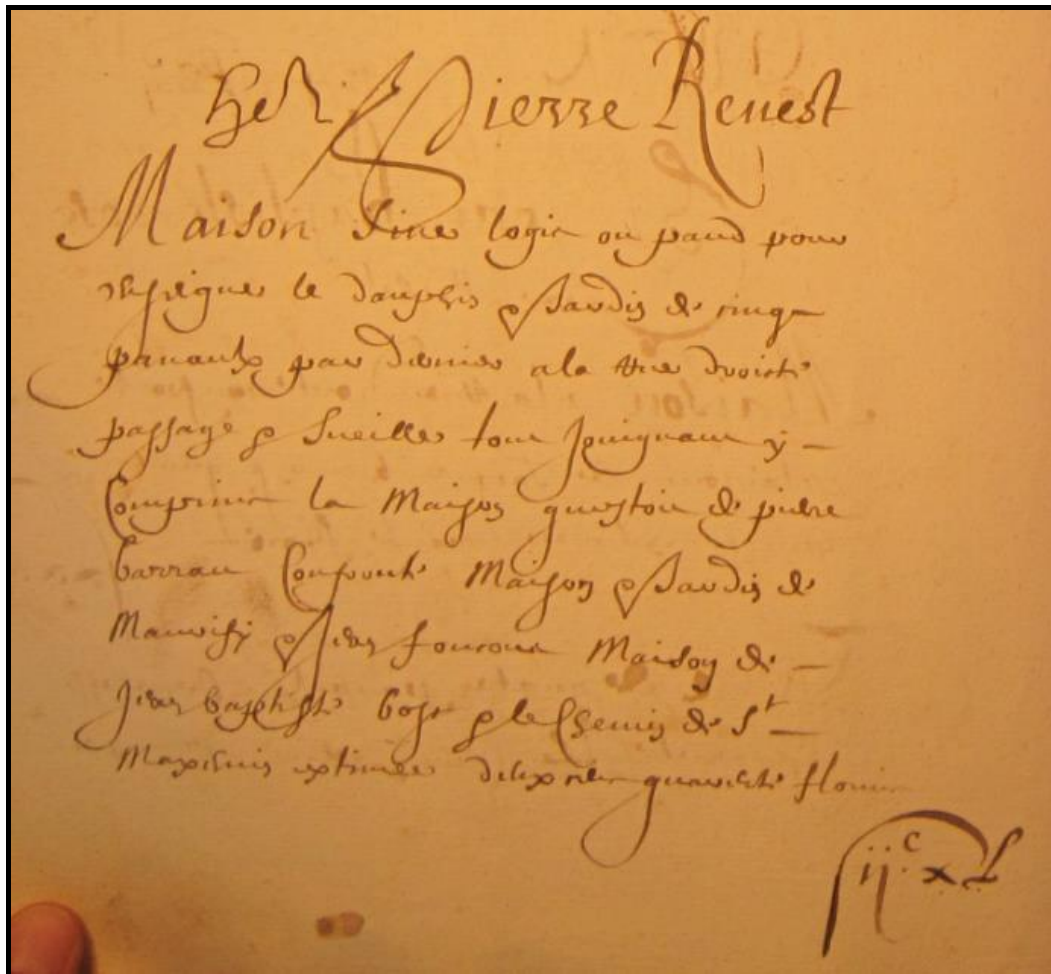


Figure 29: cadastre de Tourves commencé en 1645, hoirs de Pierre REVEST

Transcription :

H[oi]rs [de] Pierre REVEST

Maison sive logis ou pand pour

Enseigne le Dauphin, [et] jardin de cings

Panaulx par derrière à la rue Droicte,

Passage [et] sueille, tout joignant, y

Comprins la maison qu'estoit de Pierre

BARRAU ; confronte maison [et] jardin de

Maurisy [et] Jean FOUCOUS, maison de

Jean-Baptiste BOSC, [et] le chemin de s[ain]t

Maximin, extimée deux cens quarante florins

F ii^cxl

Nous verrons dans la partie suivante, la chronologie des maîtres de poste, que j'ai pu établir grâce aux actes notariés.

c) Chronologie des maîtres de poste ou rentiers du logis de la Poste (ou du Péage, ou de l'Ecu de France) de Tourves

Dans cette partie, j'ai essayé d'être la plus précise dans la chronologie, passant d'un acte à l'autre grâce souvent au renvoi à un acte précédant. Quand celui-ci n'était que vaguement cité, je n'ai pu recueillir l'acte précédant, seulement quelques informations sur les anciens rentiers.

1640-1664 : REVEST Pierre, maître de poste,

fil d'Edouard et Claire DEMOURS (famille de maîtres de poste de Pourrières)

Pierre REVEST, est le premier **maître de poste** dont j'ai trouvé la trace dans les archives notariales. En effet, dans son testament passé par devant maître François JAUBERT, notaire de Tourves, le 17 mars 1664⁴⁰⁸, il est cité comme maître de poste. Il nomme comme héritier universel son fils Quenis pour lequel il résigne son office. Il est indiqué qu'il a été pourvu de

⁴⁰⁸ AD83, Tourves, 3^E15/287 f°3351

la charge de maître de poste « pour le service du roi en ce lieu de Tourves depuis le 6 mai 1640, en vertu des lettres laissées par Jérôme de NOUVEAU, seigneur de Froumont, conseiller du roi en ses conseils, grand maître des courriers et surintendant général des postes et relais de France et des chercheurs de l'écurie de sa dite majesté », que depuis ce temps il a joui des fruits et des revenus de l'office de ladite poste de Tourves ; reconnaissant à présent que son fils Quenis est en âge capable pour exercer cette fonction pour le service du roi , il « donne et résigne audit Quenis REVEST, présent et icelle acceptant, ladite charge et office dudit maître de poste, audit Tourves, pour faire en icelle, pour le service du Roi, tout ce que ladite charge s'oblige de faire et pour jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, permissions, franchises libertés, exactions et gages, conformément aux arrêtes, avec pouvoir de se faire confirmer en icelle dès ce jourd'hui, qu'en s'en dépouillant en a investi ledit Quenis REVEST, son dit fils, pour en faire et disposer sous le bon plaisir de sa Majesté ». L'acte a été fait et publié dans la maison du testateur et dans la chambre « du ciel ouvert ». Pierre REVEST a signé.

1664-1669 : Quenis REVEST, fils de Pierre, maître de poste

Quenis REVEST succède donc à son père, en tant que maître de poste. Cependant il décède à l'âge d'environ 33 ans, laissant deux enfants en bas âge. Il est inhumé « dans la paroisse » le 10 mai 1669⁴⁰⁹. Il passe auparavant son testament par devant maître Barthélémy BESSON, le 16 février 1669⁴¹⁰. Dans ces deux actes, il est bien identifié comme « maître de poste ». Ses héritiers sont ses jeunes enfants, il n'est fait aucunement mention de la charge de maître de poste qui disparaît avec lui.

Comme nous l'avons vu précédemment, le seigneur de Tourves, était propriétaire du logis du Péage, appelé également le logis de l'Ecu de France. Ce logis est devenu ensuite le logis de la Poste. Pour savoir à partir de quelle date ce changement a eu lieu, j'ai dû remonter d'actes en actes, grâce aux registres des notaires, et c'est à partir de l'arrentement de 1691 que ce logis prend la dénomination du logis de la Poste.

1666 : Arrentement de la baronnie de Tourves à Sébastien BOYER

Le 6 octobre 1666⁴¹¹, par devant maître JAUBERT, notaire de Tourves, messire Jean Baptiste de VALBELLE, baron du lieu de Tourves, conseiller du roi en sa Cour de parlement de Provence, a arrenté « la terre, place et seigneurie dudit Tourves, noble et roturière,

⁴⁰⁹ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 51/565,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512dd99190884/512dd99198176>

⁴¹⁰ AD83, Tourves, 3^E15/397, f°37v im 39,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s005446d6b646857/5446d6b66f863>

⁴¹¹ AD83, Tourves, 3^E15/288 f°523

consistant au droit de lods⁴¹², à la raison de cinq pour cent, au droit de péage, pulvérage⁴¹³, et autres droits, qu'est de coutume recevoir et prendre audit lieu à « **un logis de l'enseigne de l'Ecu de France, où on reçoit le droit de péage** », ainsi que d'autres terres, à Sébastien BOYER, bourgeois de Tourves, avec le consentement de Pierre AURREN, bourgeois et Jean AUFAN, marchand du lieu de Bras (83), précédents rentiers (voir acte du 12/9/1665 au-dessus). L'arrentement est passé pour quatre ans, moyennant la rente de 2 200 livres, à payer au seigneur dans sa maison d'Aix-en-Provence. **Il n'est fait aucune mention de la poste** dans cet acte publié dans le château seigneurial.

1674 : Prorogation de l'arrentement de la baronnie de Tourves à Joseph CLUMANS, fermier général

Arrentement du logis seigneurial du Péage à Joseph GASQUET

Le 20 septembre 1674⁴¹⁴, par devant maître BESSON, notaire de Tourves, Messire Jean Baptiste de VALBELLE, seigneur de Tourves, conseiller du roi en sa souveraine Cour de parlement de ce pays, a prorogé l'arrentement général de la baronnie de Tourves, à Joseph CLUMANC, fermier général moderne⁴¹⁵, à la réserve du grand logis du Péage, « jardin par derrière, **droits dudit péage**, le grand pré du Thouron, le clos de terre, vigne et oliviers et bosque⁴¹⁶ de Piéjaut, et les deux terres de Val de Brunet et Le Lauron » qui sont arrentés à Joseph GASQUET, bourgeois de Tourves, pour quatre années et pour la somme de 1 450 livres par an. Il est cité dans cet acte l'arrentement précédent du 12 juin 1669, même notaire, cependant le registre notarié qui y correspond est en lacune pour cette période. L'acte a été passé dans le château et tout le monde a signé. Le 5 octobre 1674⁴¹⁷ suivant, Joseph GASQUET, prend effectivement possession du logis par un acte de « chargement des meubles et capitaux du logis du Péage ».

1676 : Mathieu BLANC, par devant Me GILLES, notaire royal d'Aix, le 3/2/1676

Le 3 février 1676⁴¹⁸, par devant maître GILLES, notaire d'Aix-en-Provence, messire Jean Baptiste de VALBELLE, baron de Tourves, seigneur de Saint Symphorien, la Tour Bevons et autres places, conseiller du roi en la Cour de parlement de ce pays, a arrenté à Mathieu BLANC, ménager de Tourves, tous les biens seigneuriaux et roturiers qu'il possède dans ce terroir, à l'exception du Grand Jardin, du **Péage** (avec jardin par derrière), des droits de

⁴¹² Droit de lods : redevance due au seigneur sur les mutations de propriétés qui dépendent de la seigneurie

⁴¹³ Pulvérage : taxe perçue sur les troupeaux en transhumance pour payer le nettoyage des routes après leur passage.

⁴¹⁴ AD83, Tourves, 3^E15/298 f°463, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s005446604f4d20b/544660544861b>

⁴¹⁵ Moderne signifie actuel, contrairement à « vieux » qui signifie ancien.

⁴¹⁶ Bosque = bois

⁴¹⁷ AD83, Tourves, 3^E15/298, f°474v, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s005446604f4d20b/544660546a848>

⁴¹⁸ AD13, Aix-en-Provence, 307^E/1255 f°72v et suivants

péage, et autres terres en dépendant qu'il a arrenté à Joseph GASQUET, le 19 septembre 1674, par devant maître BESSON, notaire de Tourves. Sébastien BOYER, bourgeois de Tourves, se porte caution, principal payeur et observateur de cette ferme et à ce titre perçoit tous les droits de lods qui en découleront. L'acte a été passé à Aix-en-Provence (13), dans la maison du « seigneur baron ». Mathieu BLANC, n'a pas signé, ne sachant écrire.

1678 : Quittance de Joseph GASQUET, rentier du logis du Péage

Le 16 septembre 1678⁴¹⁹, messire Jean Baptiste de VALBELLE, seigneur et baron de Tourves, seigneur de St Symphorien et autres places, conseiller du roi en la Cour de parlement de ce pays a reçu de Joseph GASQUET, bourgeois de Tourves, la somme de 11 livres 8 sols pour reste et entier paiement de la somme de 2640 livres de la rente du logis, **droit de péage**, prés, terres et vignes qui dépendent de cet arrentement qui fut passé pour 4 années (acte d'arrentement reçu par maître BESSON, notaire de Tourves). L'acte a été fait et publié dans la salle basse du château. Joseph GASQUET n'a pu signer attendu son « indisposition de la vue » et c'est son neveu Joseph COURT qui a signé pour lui.

1678 : chargement des meubles du logis du Péage pour Jean Pierre PAYAN

Le 24 septembre 1678⁴²⁰, par devant maître JAUBERT, notaire de Tourves, Jean-Pierre PAYAN, hôte de Saint Maximin, **rentier du logis du Péage** du seigneur baron de Tourves, a confessé d'avoir retiré audit logis les meubles dont Joseph GASQUET, bourgeois de Tourves, rentier sortant dudit arrentement en avait la charge. L'inventaire de ces meubles fut passé par devant maître BESSON, notaire de Tourves, le 5 octobre 1674, comme nous l'avons vu. Il est précisé dans cet acte que Joseph GASQUET avait lui-même reçu les meubles de Joseph CLUMANS, rentier précédent (cet acte fut intéressant pour remonter la chronologie des rentiers du logis). L'acte a été passé dans ledit logis. Il est précisé que ledit GASQUET, « attendu son incommodité de vue » n'était point présent, mais représenté par sa femme et le neveu de celle-ci, Joseph COURT. Jean Pierre PAYAN n'a su signer.

1691 : Balthazard BLANC, fils de Mathieu, se désiste de l'arrentement de ma seigneurie de Tourves, passé par son père en 1676

Le 29 septembre 1691⁴²¹, par devant maître d'ASTROS, notaire de Tourves, Balthazard BLANC, ménager de Tourves, fils de feu Mathieu, dont il avait repris la suite de l'arrentement de son père, passé par devant maître GILLES, notaire d'Aix en Provence (13) le 3 février 1676 pour 4 années, se désiste dudit arrentement après « avoir pu entretenir ledit arrentement

⁴¹⁹ AD83, Tourves, 3^E15/291 f°1098v, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00547894be835e3/547894c82864e>

⁴²⁰ AD83, Tourves, 3^E15/291 f°1104v, vue 379, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00547894be835e3/547894c8370ae>

⁴²¹ AD83, Tourves, 3^E15/308 f°1182, vue 1193, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s005445f56e2554c/5445f5763ce3e>

quelques années, mais étant bien aise de s'en départir ». Ce département est accepté par monseigneur le marquis de Tourves. **Il n'y a aucune mention particulière concernant la poste, à part le paiement de la dernière paie de la rente qui s'élève à 575 livres** et le montant de ses gages, 300 livres, les autres informations concernent la vente de brebis et les semences faites par ledit BLANC, dont une partie doit revenir à Jean Pierre et François PAYAN, père et fils, **hôtes du logis de la poste**, dont l'arrentement doit être passé, ce qui sera fait le 31 décembre suivant, comme nous allons le voir juste après. L'acte a été publié à Tourves, dans **le logis de la poste**. Jean Pierre PAYAN et Balthazard BLANC n'ont su signer.

1691 : Jean-Pierre et François PAYAN

Première mention de la poste de Tourves en tant que propriété seigneuriale.

Le 31 décembre 1691⁴²², par devant maître d'ASTROS, notaire de Tourves, messire Joseph de VALBELLE, chevalier, seigneur et marquis de Tourves, baron de Saint Symphorien, président à mortier au parlement de Provence, **attendu le désistement de Balthazar BLANC**, précédent fermier, a arranté à Jean-Pierre et François PAYAN, **maîtres de poste** de Tourves, le logis de la poste (ainsi que d'autres terres) pour le prix de 1400 livres par an et pour neuf années. **Il est stipulé dans cet acte que le seigneur leur donnera 120 livres pour leurs gages de la poste, qu'il déduira des gages qu'il perçoit de sa majesté et de la province, car il est propriétaire de ladite poste.** Il se réserve également seize journées d'un cheval. La propriété est franche de toute imposition. Les droits et gages du port de la malle ainsi que les courses des chevaux appartiendront auxdits PAYAN. L'acte a été passé dans le logis de la poste.

1709 : Jean et Louis PORTALIER

Le 5 août 1709, par devant maître d'ASTROS⁴²³, notaire de Tourves, messire Joseph de VALBELLE, marquis de Tourves, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privé et second président à mortier au parlement de Provence, arrente à Jean et Louis PORTALIER, père et fils, **maîtres bâtiers** (fabricants de selles, brides...) de Saint-Maximin (83), le logis de la Poste, « avec son jardin et écuries, droits et appartenances et généralement toutes les terres et prés » qui sont cités dans l'arrentement passé avec Jean Pierre et François PAYAN, père et fils, le 31 décembre 1691 par devant feu maître d'ASTROS, père. Le seigneur se réserve **les gages de la poste et de la malle que le roi donne aux maîtres de poste**, cependant les courses appartiennent entièrement aux fermiers. L'arrentement est passé pour six ans et moyennant la somme de 3000 livres par an. L'acte a été passé au château de Tourves, et il est précisé à la fin de l'acte que les parties ont été d'accord sur le montant du pot de vin (150 livres) à payer au seigneur aux prochaines fêtes de Noël.

⁴²² AD83, Tourves, 3^E15/308 im 1199, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s005445f56e2554c/5445f5764e786>

⁴²³ AD83, Tourves, 3^E15/311 f°255 im 205, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s0054458e8c225ff/54458e8d070b7>

1711 : SIVAN André et Joseph, père et fils

Le 17 septembre 1711, par devant maître d'ASTROS⁴²⁴, notaire de Tourves, « haut et puissant seigneur » messire Joseph de VALBELLE, seigneur de Tourves et autres places, a arranté à André et Joseph SIVAN, père et fils, muletiers de Tourves, (André est présent mais son fils est absent), **le logis et Péage**, antérieurement arrenté aux PORTALIER. L'arrentement est passé pour six ans et la rente est fixée à 2 300 livres par an. **Le seigneur se servira des chevaux quand il en aura besoin**. L'acte a été passé au château de Tourves. André SIVAN n'a su signer. En 1727, Louis SIVAN passe son contrat de mariage⁴²⁵ **dans le logis de la Poste** « que lesdits SIVANS habitent ». En 1729⁴²⁶, lors de l'enregistrement d'une écriture privé, André SIVAN est dit « hôte de la Poste ». En 1730, le sieur Louis BROQUIER, écuyer de Marseille, a vendu à André SIVAN, **maître de poste de Tourves**, une terre au quartier du Pont du Caramy⁴²⁷ ; en 1733⁴²⁸, Joseph RECOURS arrente un pré à André SIVAN, maître de la poste de Tourves ; en 1736⁴²⁹, Cosme Maximilien Louis Joseph de VALBELLE, baille à ferme à Jean, Probace et Louis SIVAN, frères, fils d'André SIVAN, hôte de Tourves, un jardin.

Le **4 juillet 1738**, André SIVAN teste rière (par devant) maître d'ASTROS, notaire de Tourves⁴³⁰, dans le **logis de la Poste** qu'il tient à rente. Il est inhumé le 7 juillet 1738 au cimetière Saint Maurice. J'ai donc consulté la suite du registre de Me d'ASTROS pour savoir si un acte avait été passé avec les fils d'André, pour reprendre l'arrentement, et je n'en ai trouvé aucun, ce qui signifie donc, qu'il s'est continué de manière tacite avec ses héritiers, à savoir, ses trois fils Jean, Louis et Probace (Joseph a quitté Tourves après son mariage en 1729, il s'installe à Rians (83) comme négociant, où il décèdera).

1740 : Jean BLAIN, marchand de Tourves

Le 21 novembre 1740, par devant maître d'ASTROS, notaire de Tourves⁴³¹, Cosme Maximilien Louis Joseph de VALBELLE, chevalier, seigneur de Valbelle, marquis de Tourves, président du parlement de Provence, baille à titre de ferme à Jean BLAIN, marchand de

⁴²⁴ AD83, Tourves, 3^E15/311 f°715v im 670,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s0054458e8c225ff/54458e8fe6b8c>

⁴²⁵ AD83, Tourves, 3^E15/314 f°710

⁴²⁶ AD83, Tourves, 3^E15/315 f°39v

⁴²⁷ AD83, Tourves, 3E15/315 f°165v im 169

⁴²⁸ AD83, Tourves, 3^E15/315 f°454v

⁴²⁹ AD83, Tourves, 3^E15/316 f°316

⁴³⁰ AD83, Tourves, 3E15/316 f°520v im 517

⁴³¹ AD83, Tourves, 3E15/327 f°391 im 398,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s0054452097024ad/544520990346a>

Tourves, le cabaret que tenaient auparavant les SIVAN frères, pour une durée de six ans et pour la rente annuelle de 2 000 livres. Cette rente devra être payée de la manière suivante : la moitié le jour de Pâques et l'autre moitié le jour de la Saint Jean Baptiste (24 juin), dans l'hôtel du seigneur de VALBELLE à Aix en Provence (13). Ledit BLAIN sera tenu de fournir **les chevaux de la poste en bon état**, à la décharge de Jacques CIVAL (fermier général de Tourves), il gardera le revenu des guides pour lui et devra fournir au seigneur ou à son agent les chevaux nécessaires pour leur usage. L'acte a été passé dans le château de Tourves.

1741 : Abandon du droit de péage à Tourves

Le droit de péage est, sous l'Ancien Régime, un droit perçu sur le passage des véhicules ou des personnes, à la différence de l'octroi, qui est une taxe sur les marchandises. En contrepartie de la perception de ce droit, les seigneurs qui les percevaient, s'engageaient à entretenir la route, que l'on appelait la régale.

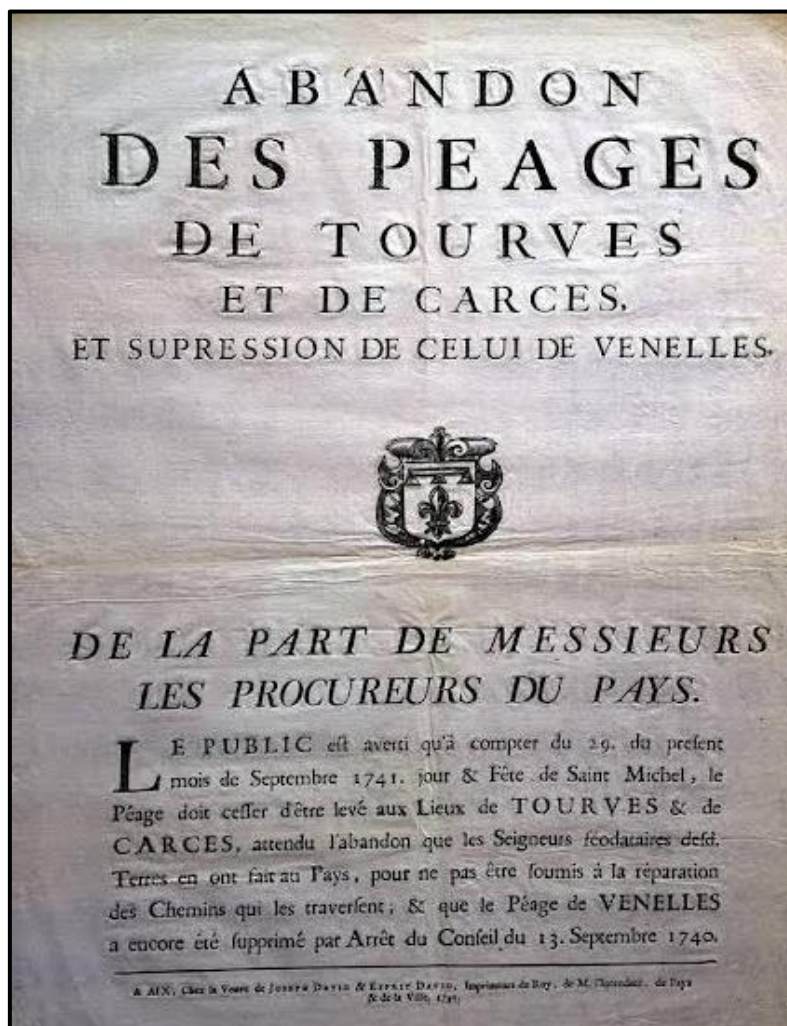


Figure 30: Affiche provenant de la Mairie de Tourves

1753 : Louis SIVAN, hôte

Le 31 juillet 1753, par devant maître d'ASTROS, notaire de Tourves⁴³², « haute et puissante dame » Marguerite Delphine de VALBELLE, marquise de Tourves, a baillé à Louis SIVAN, hôte de Tourves, « le cabaret et biens en ce terroir y attachés » dont Jean BLAIN, décédé le 11 avril 1753⁴³³, était le précédant fermier. Ce bail est passé pour une durée de huit ans, il commencera le 29 septembre prochain et se terminera « à pareil jour » de l'année 1761. La rente annuelle est fixée à 2 370 livres, payable par moitié à Pâques et à la Saint Jean Baptiste, le paiement se fera dans l'hôtel de ladite dame à Aix en Provence (13) « aux dépens, risque, péril et fortune dudit SIVAN ». **Il sera tenu de fournir les chevaux de la poste en bon état, aura les revenus des courses et des guides pour lui** et devra fournir à ladite dame, ou son agent, les chevaux nécessaires pour leur usage. L'acte a été passé au château de Tourves. Madame de VALBELLE signe « VALBELLE de VALBELLE », Louis SIVAN, ne sachant écrire, n'a pas signé.

1765 : SIVAN Louis Thomas (1729-1801)

Le 21 juillet 1765, par devant maître d'ASTROS, notaire de Tourves⁴³⁴, le sieur Louis Thomas SIVAN, sous-fermier du lieu de Tourves, confesse avoir reçu de la marquise de VALBELLE, par le biais de maître Louis Victor SOLLIES, avocat en la cour, son procureur général, les capitaux de ladite ferme détaillés dans l'acte d'arrentement passé avec Louis SIVAN, son père, le 30 juillet 1753 (voir précédemment). L'acte n'est pas tellement détaillé, il y est fait l'inventaire des meubles du logis, et il est indiqué qu'il a « **en son pouvoir des harnais de timon de carrosse en fort bon état, pour l'usage de la poste, valant 36 livres** ». L'acte a été publié au château de Tourves. Louis Thomas SIVAN a signé.

Au moins 1789-1843 : SIVAN Jean Louis (1754-1843)

Fils de Louis Thomas et petit-fils d'André, grand-père de Jean-François Louis et père de Marie Henriette. Je n'ai pas trouvé d'acte d'arrentement dans la table des baux à ferme et loyers de Tourves de janvier 1772 à janvier 1806⁴³⁵ au nom de VALBELLE, DE VALBELLE ou

⁴³² AD83, Tourves, 3E15/329 f°224 im 224,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s0054455d8441fc0/54455d85ae686>

⁴³³ AD83, Tourves, 1730-1760, 7E149/5, vue 346/471

⁴³⁴ AD83, Tourves, 3E15/333 vue 32/561,
<https://archives.var.fr/ark:/73531/s0054452066d547b/5445206711292>

⁴³⁵ AD83, bureau de Brignoles, 2 C 324

Tourves communauté, ni dans la table des baux des biens des gens de mainmorte de 1773 à 1779⁴³⁶.

On trouve dans le fonds de l'Intendance de Provence, aux AD13⁴³⁷, la mention d'un accident mortel concernant Jean MAURIN, postillon de Tourves : il eut le malheur de verser sur la chaussée et d'avoir la tête écrasée par l'impériale de la voiture. Le métier de postillon est très rude, en cas de décès, une enquête est effectuée pour pouvoir verser une indemnité à sa famille. C'est ce qui fut fait après cet accident : le duc de Polignac (directeur général des postes depuis 1782), demande une enquête au sieur RICARD, subdélégué de Saint-Maximin (83), dont dépend le relais de Tourves. Voilà ce qui est dit dans son rapport : « *Jean MAURIN, dit Cabasse, ne laisse absolument rien. La bonne conduite de cet homme, ces longs services, l'événement terrible qui a plongé sa femme et ses enfants dans la plus extrême misère, le dévouement de cette famille au service des postes sont autant de titres qui justifient les réclamations de cette infortunée* ».

En 1789, lors de la capitation⁴³⁸, voici l'imposition due par le maître de poste et son personnel :

Maître de poste		
Sr Jean-Louis SIVAN maître de poste	6 £	
Jean-Joseph GUI SOL son postillon	2 £	10 s
Probace BERTON autre postillon	2 £	10 s
Sa servante	1 £	10 s

Pour continuer cette chronologie au XIXème siècle, je me suis référée aux recensements de population de Tourves.

Jean Louis SIVAN décède en 1843, son fils Jean Louis Antoine, est déjà maître de poste depuis au moins 1836.

1843-1851 : SIVAN Jean Louis Antoine (1779-1851)

Dans le recensement de 1836⁴³⁹, nous trouvons pour le ménage numéro 242 :

- SIVAN Jean Louis, maître de poste, veuf, 56 ans
- BLANC Joseph, postillon, célibataire, 23 ans

⁴³⁶ AD83, bureau de Brignoles, 2 C 325

⁴³⁷ AD13, Fonds de l'Intendance, C 4211

⁴³⁸ AD83, 1 C 210

⁴³⁹ AD83, 11M 2 / 380 im 31, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512ddb8d73b0c/512ddb8d78383>

Dans le recensement de **1846**⁴⁴⁰, pour le ménage numéro 51 :

- SIVAN Louis, maître de poste, veuf, 66 ans (il est né en 1799, et veuf de Claire Suzanne Julie PONS)

- FLORENS François, postillon, marié, 37 ans

Dans le recensement de **1851**⁴⁴¹, pour le ménage numéro 62 :

- SIVAN Louis, maître de poste, veuf, 71 ans

Je n'ai pas trouvé de postillon.

Il décède le 30 juin 1851⁴⁴², son fils Louis Antoine prend la suite.

Peut-être à partir de 1851-1867: SIVAN Louis Antoine (1806-1867)

Fils de Jean-Louis, précédent maître de poste et époux de Marie HIPERT.

Dans le recensement de 1856⁴⁴³ on trouve :

Pour le ménage numéro 23 : AUBERT Probace, postillon, marié, 36 ans.

Pour le ménage numéro 28 : SIVAN Louis, maître de poste, marié, 50 ans.

Dans le registre de formalités de 1866 case 94⁴⁴⁴, nous retrouvons Louis Antoine (appelé par erreur Jean Louis Antoine) maître de poste.

Il est le dernier maître de poste de Tourves, car en 1873 ce titre disparaît, à cause du développement des chemins de fer et des gares ferroviaires. En effet, je n'ai trouvé personne exerçant cette fonction dans les recensements de 1872 de Tourves⁴⁴⁵

⁴⁴⁰ AD83, 11M 2 / 380 im 8, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512ddb8d8267a/512ddb8d839de>

⁴⁴¹ AD83, 11M 2 / 380 im 21, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512ddb8d9124d/512ddb8d94499>

⁴⁴² AD83, Tourves, 1848-1852, 7E149/20, Vue 258/346

⁴⁴³ AD83, 11M2/380, im 29, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s00512ddb8da022f/512ddb8da4b23>

⁴⁴⁴ AD83, bureau de Brignoles, 4Q0192, <https://archives.var.fr/ark:/73531/s005672204be70cc/5c51aae0b8901>

⁴⁴⁵ AD83, 11M2/381

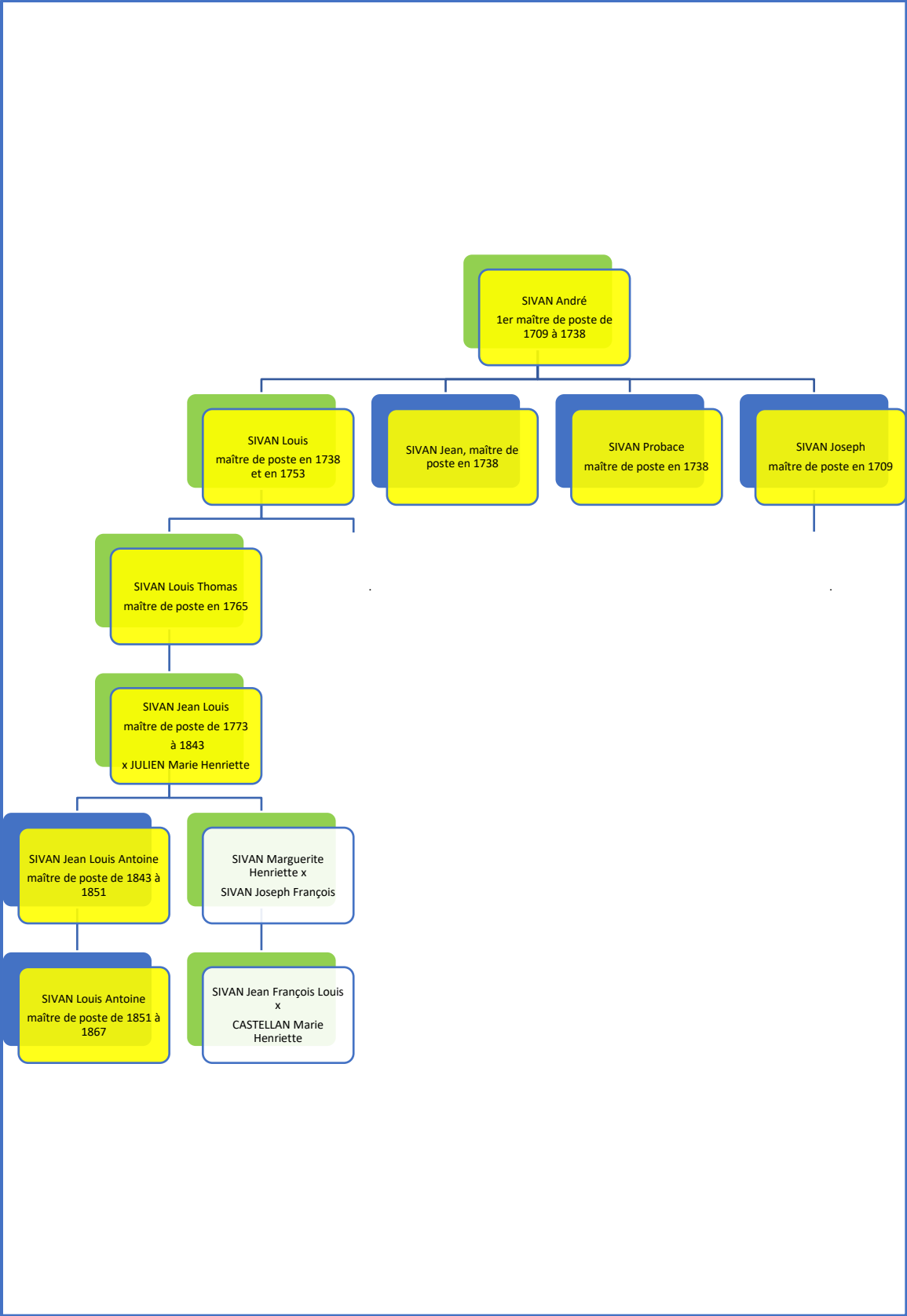


Figure 31: tableau chronologique des maîtres de poste de la famille SIVAN

Le fond vert correspond à la branche étudiée dans ce mémoire.

CONCLUSION

L'étude généalogique d'une famille au-delà des simples accumulations de dates de naissances, mariages ou décès, est un travail passionnant. Il nous permet de donner littéralement vie à ces personnes, qui nous deviennent, au fil de nos recherches et trouvailles, de plus en plus familières, voire attachantes.

J'ai trouvé énormément d'informations sur cette branche de la famille SIVAN, mais cela n'est qu'une branche, l'étude complète de la famille prendrait une vie.... Et c'est le cas, une généalogie n'est jamais terminée, une information nous emmène vers une autre recherche, la réponse à une question vers une autre interrogation...

C'est une passion sans fin, et personnellement elle m'apporte de grandes satisfactions, voire de bonheur, lorsqu'après avoir effectué notre minutieux travail de détective nous trouvons enfin le renseignement qui nous manquait !

La rédaction de ce mémoire m'a appris à être structurée, tant dans mes recherches et dans l'analyse des informations rencontrées.

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES

BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD Claude, *Tourves, un village en Provence Verte*, 1996

ARNAUD Claude, *Les logis à Tourves*, Association d'Histoire Populaire Tourvaine, Cahier 2009,

ARNAUD Eugène, *Histoire des protestants de Provence, du comtat Venaissin et de la principauté d'Orange*, 1884

BARTHELEMY Viviane, *La poste aux chevaux de Pourcieux aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Association d'Histoire Populaire Tourvaine, Cahier 2021

DURAND Stéphane et WENZEL Eric, *100 fiches d'histoire moderne*, Editions Bréal, 2017

FABRE Eric, *Le commerce en Haute Provence, objets et moyens*, Editions l'Harmattan, 2020

TEISSIER Octave, *Grand seigneur au XVIII^e siècle : le comte de Valbelle*, 1890

D'HOZIER Charles, VOLUMES RELIES du Cabinet des titres : *recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696, (1697-1709). XXIX Provence, I.*

LETRAIT Jean-Jacques, ALLAIN Robert : *Guide des archives du Var*, 1979

MERGNAC Marie-Odile, *Archives de notaires en généalogie*, Editions Archives et Culture, 2020

MERGNAC Marie-Odile, *Actes, contrats et dispenses de mariage*, Editions Archives et Culture, 2020

MERGNAC Marie-Odile, DUIC Christian, PROVENCE Myriam, *décès, disparitions et successions en généalogie*, Editions archives et Culture, 2021

MISTRAL Frédéric, *Lou tresor dou felibrige*, 1878

POULAIN Raymond, *Retrouver un ancêtre postier*, Archives et Culture, 2011

SITES INTERNET

<https://www.saintmaximin2008.fr/>

<https://www.geneanet.org/>

<http://histoirepopulairetourvaine.com/>

<https://archives.var.fr>

- Etat civil et registres paroissiaux de la commune de Tourves (sous-série 7^E149)
- Tables décennales de la commune de Tourves (sous-série 6 M et 11 M)
- Cadastre et matrices cadastrales de la commune de Barjols et Tourves (sous-série 3pp)
- Archives notariales de la commune de Tourves (sous-série 3^E15)
- Hypothèques : bureau de Brignoles (83) jusqu'en 1926, puis de Draguignan (83), dont dépend Tourves (sous-série 4Q)
- Enregistrement : bureau de Brignoles (83), dont dépend Tourves (sous-série 3Q)
- Armée : registres matricules du bureau de Toulon (83) dont dépend Tourves (numérisé) (sous-série 1R)

<http://poursuivis-decembre-1851.fr/index.php>

<https://gallica.bnf.fr/>

<https://www.retronews.fr/>

<http://cercle-genealogique.fr/> (Cercle généalogique des P.T.T.)

<https://atrinquier.pagesperso-orange.fr/> (histoire de la poste dans le Var)

<https://rendezvousnationale7.fr/>

<http://cocomagnanville.over-blog.com/2018/03/petits-metiers-du-temps-passe-les-muletiers-du-vivarais.html>

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/>

<http://www.geopatronyme.com/>

<https://www.insee.fr/fr/accueil>

<https://www.vieuxmetiers.org/>

LIEUX DE RECHERCHES

Archives Départementales du Var, archives non numérisées

- Liste des tirages au sort du canton de Brignoles dont dépend Tourves (sous-série 1R)

- Registres de mutations par décès, bureau de Brignoles (sous-série 3Q)
- Archives communales de Tourves (E DEPOT 23)
- Sous-série 6P sur la poste

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

- Série C, fonds de l'Intendance de Provence
- Série E, notaires d'Aix-en-Provence

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - Carte de Cassini	20
Figure 2 - Gallica : Armorial Général de France, Charles D'Hozier (édit de 1696)	21
Figure 3: Armoiries Tourves wikipédia	21
Figure 4- Site mairie de Tourves 2015	22
Figure 5 - Enveloppe éditée par la mairie de Tourves en mars 1980, portant les armoiries de Rougiers	22
Figure 6 - Récapitulatif de la population de Tourves pour 1866 – 11 M 2 /381	23
Figure 7 - Un pénitent blanc de Montpellier en prière au début du XVIII ^e siècle, dessin illustrant un registre de délibération de la Confrérie.	27
Figure 8 - La gare de Tourves, collection privée Alain DECANIS	31
Figure 9: Arbre généré par Heredis 2022	32
Figure 10: Signatures en bas de l'acte de mariage SIVAN X CASTELLAN	34
Figure 11 - Journal le Var du 20/04/1854	35
Figure 12: arbre de parenté SIVAN / SIVAN	40
Figure 13: recensement de Tourves, 1836	43
Figure 14: arbre généré par Heredis 2022	44
Figure 15: arbre de parenté SIVAN / JULIEN	45
Figure 16: Arbre généré par Heredis 2022	48
Figure 17: Signatures en bas du testament de Louis Thomas SIVAN	51
Figure 18: Arbre généré par Heredis 2022	52
Figure 19: Arbre généré par Heredis 2022	56
Figure 20: Arbre mixte généré par Heredis 2022	65
Figure 21: JO du 27/1/1918	83
Figure 22 - Journal le Petit Marseillais du 20/11/1921	83
Figure 23: Extrait de l'ouvrage Le commerce en Haute Provence, objets et moyens, Eric FABRE	85
Figure 24: table de Peutinger	91

Figure 25: Carte géographique des postes qui traversent la France, SAMSON Nicolas (1600-1667), éditée en 1632.	92
Figure 26: Agrandissement de la carte, pour mettre en valeur le relai de poste de « Tourreves ».	92
Figure 27: Fontaine de la poste de Tourves	93
Figure 28: Les portes cochères de l'ancien relais de poste de Tourves	94
Figure 29: cadastre de Tourves commencé en 1645, hoirs de Pierre REVEST	94
Figure 30: Affiche provenant de la Mairie de Tourves	101
Figure 31: tableau chronologique des maîtres de poste de la famille SIVAN	105
Figure 32 - Calendrier nouveau - 3E15/182 bis im 502	112
Figure 33 - Calendrier nouveau 3E15/182 bis im 503	113
Figure 34: Acte de décès de Jules Marius Louis SIVAN, 23/11/1935	115
Figure 35: fiche matricule de Louis Marius Marcel SIVAN	116
Figure 36: Acte de naissance de SIVAN Claire Marie Joséphine, 1895	117
Figure 37: Déclaration de mutation par décès de Polieucte PAYAN, case 177, 1888	118
Figure 38: Déclaration de mutation par décès de Polieucte PAYAN, case 213, 1888	118
Figure 39: Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 1	119
Figure 40: Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 2	120
Figure 41: Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 3	121
Figure 42: Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 4	122
Figure 43: Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 5	123
Figure 44: Acte de mariage de SIVAN Joseph François x SIVAN Marie Henriette le 10 floréal an VII, page 1	123
Figure 45: Acte de mariage de SIVAN Joseph François x SIVAN Marie Henriette le 10 floréal an VII, page 2	124
Figure 46: Acte de mariage de SIVAN Joseph François x SIVAN Marie Henriette le 10 floréal an VII, page 3	125
Figure 47: 3Pp306, matrice 1572, PAYAN Polieucte, 1842	128
Figure 48: Tirage au sort de SIVAN Jean François Louis, 1831	129
Figure 49: Mariage religieux d'André SIVAN et de Françoise BISCARRE, 1689	129
Figure 50: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 1	130
Figure 51: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 2	131
Figure 52: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 3	132
Figure 53: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 4	133
Figure 54 : Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 5	134
Figure 55: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 6	135
Figure 56: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 7	136
Figure 57: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 8	137
Figure 58: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 9	138
Figure 59: Acte de sépulture d'Honoré SIVAN, 1645	139
Figure 60: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVESTE, 1631 page 1	140
	110

Figure 61: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 2	141
Figure 62: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 3	142
Figure 63: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631 page 4	143
Figure 64: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 5	144
Figure 65: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 6	145
Figure 66: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 7	146
Figure 67: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 8	147
Figure 68: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 9	148
Figure 69: baptême de Jacques SIVAN le 9/11/1630	148
Figure 70 - Tableau d'ascendance du couple souche	151
Figure 71 – Tableau de descendance du couple souche	152

Calendrier Nouveau
 Notts que par edict et ordonnance de nre
 st pere le pape gregoire treziesme de ce
 nom sont este tranchez dix jours en ceste
 année que la science sauvoit Et a
 yste ordonne par nre roy de france et de
 pologne henry troys^{me} de ce nom que lors
 le tranchement se feroit en ceste facon
 Seauye qui estant le Neuf^{me} Jone de
 decembre expira le lendemain que loy gteroit
 dixiesme soit tenu p nombre par tous

Figure 32 - Calendrier nouveau - 3E15/182 bis im 502

les endroictz du present calendrier
 apres sécutivement jusques au sabmeydy suyvante
 qu'on heust opté selon le vieulx callendrier
 quinziesme l'on optera selon le nouveau vingt
 cinquiesme Et le dit Jour sera cellébré la
 feste de Noël Et que ceste année finisse
 six Jours apres la ce ainsi le certiffie je
 Honorat Barthélémy not[air]e royal du dit
 Tourreves qui pour [com]pter selon le
 callendrier ay fait insérer ceste mémoire
 et me suis sous signé.

Barthélémy

Figure 33 - Calendrier nouveau 3E15/182 bis im 503

Note que par édit et ordonnance de notre St Père le pape Grégoire trèziesme de ce nom, sont été retranchés 10
 jours en cette année que la présente s'avançait et a été ordonné par notre roy de France et de Pologne, Henri
 troys[ies]me de ce nom que led[it] retranchement se fera en ceste façon, sçavoir que estant le neuv[ies]me jour
 de décembre expiré, le lendemain que l'on [comp]teroit dixiesme, soit tenu [et] nombré par tous les endroits du
 royaume le vingtiesme et après sécutivement jusques au sabmeydy suyvante, qu'on heust [com]pté selon le vieulx
 callendrier quinziesme, l'on [com]ptera selon le nouveau vingt cinquiesme, et le[dit] jour sera cellébré la feste de
 Noël, et que ceste année finisse six jours après; ainsi le certiffie, je, Honorat Barthélémy, not[air]e royal du[dit]
 Tourreves, qui, pour [com]pter selon le[dit] callendrier ay fait insérer ceste mémoire et me suis sous signé.

Voici maintenant les documents obligatoires à intégrer dans le mémoire :

Naissance : SIVAN Claire Marie Joséphine, le 27/6/1895

Mariage civil : SIVAN Joseph François x SIVAN Marie Henriette le 10 floréal an VII

Décès : SIVAN Jules Marius Louis, le 23/11/1935

Baptême : Jacques SIVAN, le 9/11/1630

Mariage religieux : André SIVAN et Françoise BISCARRE, le 15/11/1689

Sépulture : Honoré SIVAN, dit Ponorré, le 14/8/1645

Matrice cadastrale : Polieucte PAYAN, 1842

Armée :

- tirage au sort de SIVAN Jean François Louis, classe 1831

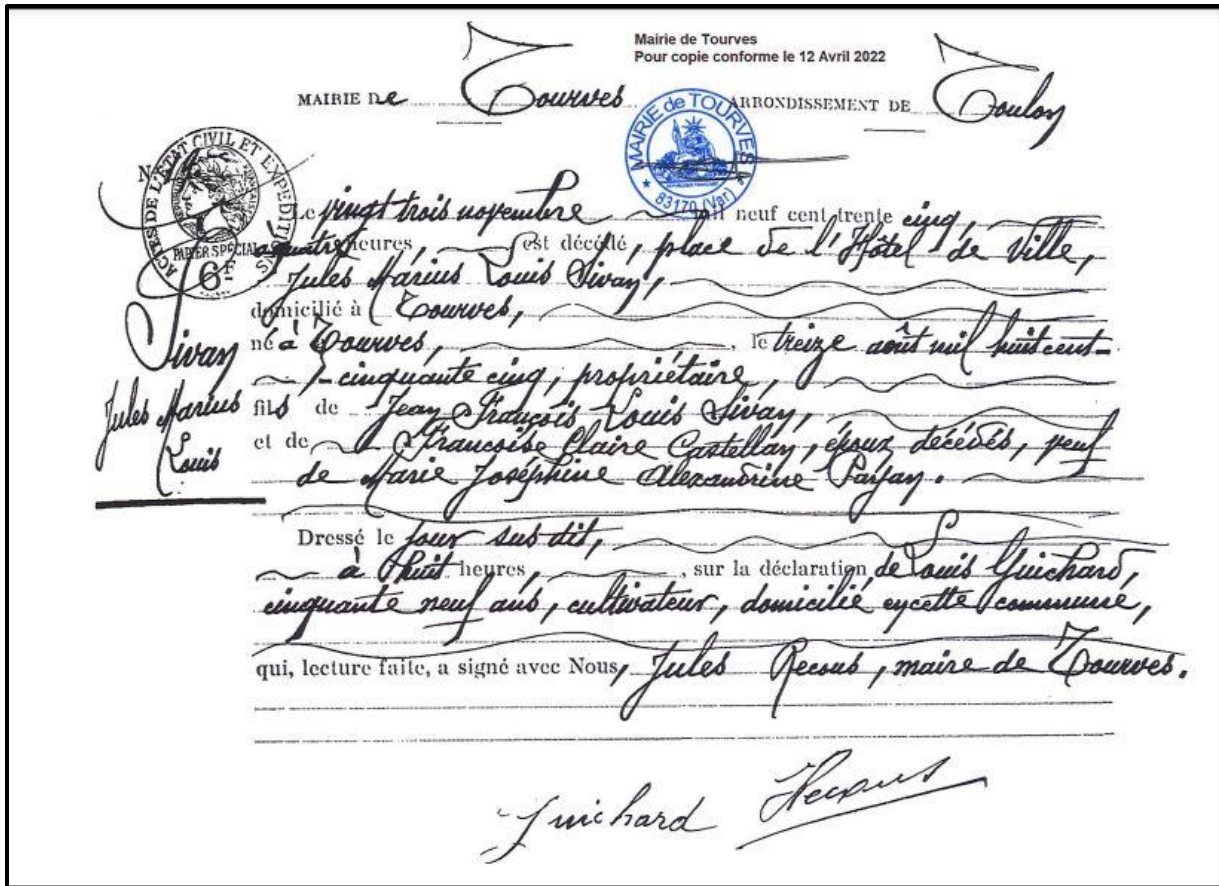
- fiche matricule de SIVAN Louis Marius Marcel, classe 1908

Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVESTE, le 1/1/1631

Testament de Marquize REVEST, le 14/4/1668

Déclaration de mutation par décès de PAYAN Polieucte, 10/10/1888 et 22/12/1888

Transcription hypothécaire de la vente SIVAN / REQUIER le 29/3/1854



446

Figure 34: Acte de décès de Jules Marius Louis SIVAN, 23/11/1935

⁴⁴⁶ Copie intégrale de l'acte de décès fourni par la mairie de Tourves.

SIVAN

Nom : SIVAN 93

Prénoms : Louis Marius Marcel Surnoms : _____

Numéro matricule du recrutement : **62**

Classe de mobilisation : _____

FICHE MATRICULAIRE CRÉAT CIVIL AFFECTATION CRÉAT

né le 24 novembre 1888 à Bourves, canton _____, département du Tar

département du Tar, résidant à Bourves, canton d'au Tar, département du Tar

profession d'étudiant en médecine

filz de Jules Marius Louis et de Ségon marié J. Abscondurimoniciliés

à Bourves, canton d'au Tar, département du Tar

Marié le _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 7° partie de la liste en 1909. Dors service armé.

Classé dans la _____° partie de la liste en 19____. Susis. art. 21

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 32 de la liste dem le canton de Bourves.

Susis renouvelé en 1910. en 1911, en 1912, en 1913.

Inscrit le 12 Octobre 1913 Sit Jour

Nommé médecin auxiliaire lors décision du conseil de santé de la 11° Région, pour prendre rang du 13 octobre 1910 (application de la Décret ministérielle n° 2030 du 7/1/14). Cédé à la Brigade Médicale Régimentaire (1° de Cav.) de la 15° Région en date du 26 février 1915. affecté par 64° Rég. d'Infanterie (Alviale). Arrivé au corps le 26 fév. 1915. Passé à la 15° Section des Infanteries Militaires le 2 Septembre 1915. Arrivé au corps le 27 Juin. Détaché au 111° Régiment d'Infanterie le 7 Septembre 1915. Passé à la 15° Section d'Infanteries Militaires le 5 Octobre 1916. Affecté aide-major de 2° classe à titre temporaire (Décret ministérielle du 2 Janvier 1915). O. du 10/1/1915. Arrivé au 111° Régiment le 24 avril 1915. affecté à l'hôpital mobile de Clermont-Ferrand le 3 juillet 1917 (ordre du 24/1/18 Région). Promu aide-major de 1° classe le 21/1/18 (O. du 27/1/18) Rég. du G. R. de Constance le 23/4/18. mise en congé illimitée de durée indéfinie le 26 Janvier 1919 par la 11° Région (Décret n° 6. M. de 1° classe à titre temporaire et nommé au grade de médecin aide-major de 1° classe à titre définitif par décret en date du 15 décembre 1922. J. O. du 6-1-23. p. prendre rang du 7-8-20. affecté à l'Hôpital d'évacuation Primare 31-10 le 24 avril 1924. Promu au grade de médecin aide-major de 1° classe à titre définitif pour prendre rang du 7 Août 1924. J. O. du 10-19-24. Décédé à Marseille le 18 octobre 1934 mil. 24/10

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	DEPART. (Région)
23 Août 1919	Marseille sur Canal n° 156	Marseille	R.

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne du 2 Août 1914 au 19 août 1914

Armée C. D. en Co. 8-14 au 24-9-14

Armée C. D. en 24-9-14 au 3-3-15

Armée C. D. en H-3-15 au 24-6-15

Armée C. D. en 24-6-15 au 12-2-18

Armée C. D. en 12-2-18 au 11-11-18

PERIODES PÉRIÉGIQUES

1° dans I	du	au	
2° dans I	du	au	
Supplémentaire dans I	du	au	
Année territoriale	1° dans I	du	au
Supplémentaire dans I	du	au	
Spéciales aux hommes du service de garde des aies de communication	Du	au	

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils et

yeux châtain, front droit

nez moyen, bouche moyenne

menton ronde visage oval

Taille : 1 m. 72 cent. Taille rectifiée : _____ m. cent.

Marques particulières : _____

Degré d'instruction générale : 5

CORPS D'AFFECTATION.

Armée active.	Dispositif et réserve de l'armée active.	Armée territoriale et sa réserve.	NUMÉROS	
			DU CONTRÔLE SPÉCIAL.	MATRICULE OU DU RÉPERTOIRE.
			2° Rég. d'Artillerie de Montagne	3309
			15° Section d'Infanterie	662367
			111° Régiment d'Infanterie	0.20.10
			15° Section d'Infanterie	2568

L. SIVAN

F. H. au Ministre

1910-2-10

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

La réserve de l'armée active.	L'armée territoriale.	La réserve de l'armée territoriale.	DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.
-------------------------------	-----------------------	-------------------------------------	---

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un compte spécial (engagés, condamnés, etc.).

Figure 35: fiche matricule de Louis Marius Marcel SIVAN

MAIRIE DE Courville ARRONDISSEMENT DE Brignoles

Du Vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze, à 07 heure du matin
(heure légale)

ACTE DE NAISSANCE de Claire Marie Joséphine Jeanne Sivan
né à Courville le Vingt-cinq courant à huit heures du matin
fil. de Jules Marius Louis Sivan né à Courville
département de Var profession d' _____ âgé
de Trente un ans, domicilié à Suzères et de Marie Joséphine Alexandrine
Sayan née à Bayols département de Var
profession d' aucune âgée de Trente ans, domiciliée
à Suzères (Marius)

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par Jules Marius Louis Sivan, père de
l'enfant âgé de Trente un ans, profession d' employé
domicilié à Suzères

Premier témoin, Edouard Montcaux âgé de Trente huit ans,
profession d' propriétaire domicilié à Courville
Second témoin, Lion Recours âgé de Vingt-sept ans,
profession d' Cuisinier domicilié à Courville

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Edouard Caliste Marie Sivan
Commissaire de Courville
remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins qui ont signé

J. Sivan Edouard Montcaux Recours Lion E. Sivan

N° 17
Sivan
Claire Marie
Joséphine Jeanne
 Décédée à Tignes
 (Ann) de 17 Août 1951
 P le greffier
 M. Caron

Figure 36: Acte de naissance de SIVAN Claire Marie Joséphine, 1895

Du Vra octobre 1888

Comparat. M^{re} Polyeucte Payan, f^l f^l tamen o Barjols
 23 ans, veuf, et au nom de ses cohéritiers, lequel fait la déclaration
 suivante :

Polyeucte Rodolphe Payan, son père, f^l tamen o Barjols
 y est décédé le onze avril 1888 laissant pour lui quatre
 enfants :

- 1^o Le comparat
- 2^o Claire Marie Anne Payan épouse de J^h Louis Guion
 Capitaine au 1^{er} V^o régiment actuellement o Arisans (Hérault)
- 3^o Marie Josephine Alexandrine Payan épouse de
 Monsieur Louis Sivan, f^l tamen o Courras

Par acte du 12 Mars 1888 de Toubert o Barjols enregistré
 le 16 Mars fol. 64 c^o 17 le défunt avait fait donation par acte
 de ses enfants de son bien :

Il ne leur a laissé que les objets mobiliers suivants savoir :

Meubles meublés	65
Linge et hautes	22
Total cent quarante sept francs	147

Reçu o 10% un franc cent cinquante centimes
 Louis Payan par le Comparat. qui o signé après lecture

Payan

Figure 37: Déclaration de mutation par décès de Polieucte PAYAN, case 177, 1888

Du Neuf neuf décembre 1888

Omission par le défunt de 108 688 8 de la M^{re} de Payan Polyeucte
 Rodolphe, f^l tamen Dieule o Barjols le onze avril 1888, Heules
 Les enfants -

Les avertissements de la pension n'ont qu'il s'était réservé par l'acte de donation
 par acte du 12 Mars 1888 de Toubert.

Cette pension payable trois fois à partir du jour de l'acte devant être versée
 o raison de 400 fr par l'État et 500 fr par chacun des deux fils, avec stipulation
 que seule de enfants qui garderait le père avait dispense de service de
 la pension. Le père est resté de jour de l'acte au jour de son décès au 104 fr
 la fille seule devant avoir la pension du 12 Mars au 12 avril, soit 1 mois.

50

a 10% Taxat centing
 au sus Taxat centing

Figure 38: Déclaration de mutation par décès de Polieucte PAYAN, case 213, 1888

⁴⁴⁹ AD83, Bureau de Barjols, 3Q878, case 177

⁴⁵⁰ AD83, Bureau de Barjols, 3Q878, case 213

N^o 117 Le vingt neuf mars mil huit cent cinquante quatre
 est présente au bureau de acte de mutation de son lieu
 25 tenu par lui le dit mil huit cent cinquante quatre et le onze des
 mois de mars. Devant nous Jean Marie Requier Notaire
 notaire à Courmes Canton et Arrondissement de Brignoles
 Vars, Suisse, assisté de témoins à la fin nommés et
 30 signés. A été présent Le dit Sieur François Louis
 Sivan, tanneur, demeurant à Courmes lequel a vendu
 et transporté par ledit acte avec garantie de tous troubles
 et révisions et de toutes dettes et hypothèques pures que
 35 celles qui seront ci après indiquées ou qui pourron provenir
 de son dit et reprises de la Dame Françoise Claire Castellay
 son épouse de son profession. Demurant avec lui.

Sivan

117

Figure 39: Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 1

⁴⁵¹ AD83, conservation de Brignoles, transcriptions hypothécaires, 4Q 1963

Requier
Requier
Requier

RÉPERTOIRE.		
numéro		
du volume.	de l'article.	
156	748	— Sœurs Probae Mathieu Just, François Joseph et
156	749	— Daniel Lion Lionce Fortuné Requier, frères, tous les
156	750	— deux tanneries, fabrique et demeurant ensemble sur cette
		— commune à la présentation de acceptant f. Ma maison et f. Ma
		5 — tannerie, un petit jardin attenant ainsi que toutes autres
		— attenants et dépendances, le tout situé en l'encinte de
		— Courneil sur les tanneries et comprenant ou l'un de la
		— fabrique de tannerie et patency attenant de Monsieur Louis
		— Julien, du côté le jardin et la remise de Monsieur de
		10 — Marie Boissot, du fondeur de la rue ou de l'ancien de Monsieur
		— et de l'ancien de Monsieur l'abbé Auguste Durand
		— le jardin ou pour l'usage de l'abbé. Tous ces biens sont
		— compris les ustensiles de tannerie et tout ce qui se rattache
		— à la profession de tanneries, reprises en la dite fabrique est
		15 — dans les locaux qui en dépendent la description toutefois
		— de la table et d'une lunette que Monsieur Sivan se réserve
		— et retient le cours par lequel ces deux propriétés sont vendues
		— tel qu'ils existent avec tous les droits et facultés y attachés
		— quant à ce qui regarde les immeubles, comme au point de
		20 — situation passive qui pourraient s'y grever. Sur par les dits
		— Sœurs Requier, frères, prendre au tout de ce que plaines possédés
		— et pour faire et disposer à l'avance à leur parfaite
		— volonté à la charge d'en supporter désormais les contributions
		— La maison et fabrique de tannerie présentement vendue, appartient
		25 — au Sœur Sivan pour l'avoir acquise de Monsieur André Boissot
		— Barbareux, en son vivant propriétaire demeurant à Paris, suivant
		— acte du six février mil huit cent quarante cinq en suscritures
		— cette vente est faite moyennant la somme de Sept mille
		— quatre cent quarante francs, en déduction de laquelle le
		30 — Sœur Sivan charge et indique les dits Sœurs Requier frères
		— acquiescent de payer pour lui sur son acquit, l'impôt, une
		— somme privilégiée de la somme de cinq mille francs principal
		— qui est due à Monsieur Jean Baptiste et Robert Paulin Paul
		— propriétaire de ce lieu, comme représentant feu Monsieur Joseph
		35 — Paul, son oncle, suivant l'acte de vente ci dessus énoncé, en

Transcrire en entier l'acte translatif de propriété, et faire l'inscription d'office sur le Registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'art. 2108 du Code civil.

748-750

Figure 40: Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 2

116
26

RÉPERTOIRE.	
NOMINO	
du volume.	de l'article.
	Deux fois mille huit cent quarante cinq francs et acte de partage de
	trois p. l. h. de la même année paup. recu par nous, le second
	la femme de deux cent dix-sept francs quatre vingt centimes
	qu'il doit encore au dit Monsieur Paul pour intérêts de
5	susdits cinq mille francs et de deux fois mille huit cent
	cinquante trois p. l. ce jour h. p. l. l. h. la femme de
	cinq cent francs qu'il doit à Monsieur Joseph François
	Serinus Barbareux propriétaire, domicilié à Brucy,
	comme représentant de Monsieur Paul de Serinus Barbareux
10	son père, suivant acte de partage notaire Chautail à Yverges
	pour restant prix de la vente de la même maison et p.
	fabriques, faite par le dit Monsieur Barbareux, père,
	au jour sivan, par acte de partage de deux fois mille
	huit cent quarante cinq. Lesdits Requier font en ce
15	jour leur affaire et pour propre des dits Requier et homme
	qui viennent de leur lotte indivise et comme créancier privilégié
	une de cinq mille francs due à Monsieur Jean Baptiste
	Nicolas et Paul et Paul, augmentée de ses intérêts courus
	depuis le dix février mil huit cent cinquante trois jusqu'à
20	ce jour et outre de cinq cent francs due à Monsieur
	Joseph François Serinus Barbareux, ainsi que des
	intérêts de ces dits créances et principaux à compter de
	ce jour. La somme de seize cent dix-sept francs et
	centimes qui reste pour faire le prix de la présente
25	vente sera payée avec intérêt. Et au quatre pour cent au
	jour sivan et au quatre pour cent de la somme des
	francs Requier pour avoir fait transcrire le présent contrat
	de vente au bureau des hypothèques de Brignoles et fait
	procéder à leurs frais à la purgeation des hypothèques
30	legales qui peuvent grever l'immeuble vendu, mais ce
	procédement toute fois ne sera effectué qu'en tant que l'état
	qui sera délivré par Monsieur le conservateur des Brignoles
	après l'accomplissement de ces formalités ne revêtira d'aucune
	inscriptions, dettes et hypothèques que lesdits Requier et privilégiés
35	indiqués au profit de Messieurs Paul et Barbareux. Et

Transcrire en entier l'acte translatif de propriété, et faire l'inscription d'office sur le Registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'art. 2108 du Code civil.

Figure 41 Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 3

TRANSCRIPTION D'ACTES DE MUTATION.

RÉPERTOIRE. NUMÉRO		
du volume.	de l'article.	
		<p>ad' état mentionnés d'autres dettes et hypothèques de Sivan serait tenu de les faire radier à ses frais à défaut de quoi les dits Requiers sont autorisés à l'avance à garder entre leurs mains et toujours avec 5 intérêts au quatre pour cent seulement, la somme de dix sept cent soixante neuf francs vingt centimes, jusqu'à ce qu'ils puissent son libérer valablement. Et même s'il apparaissait au dit état d'inscription plus après les forma- lités de transcription et de purge, d'autres sommes que 10 celles des dits obligeurs Paul et Barbaroux, excédant la somme restant de dix sept cent soixante neuf francs vingt centimes, les dits Requiers peuvent remplir si bon leur semble aux frais de leurs vendeurs, lesquels frais servent à déduire sur leur prix du fait sur la dite somme restant 15 les formalités indiquées par les articles deux mille cent quatre vingt trois et suivants du Code Napoléon. Les dits conditions les obligeurs Requiers promettent d'être exécutés à effectuer dans première réquisition le paiement des sommes indiquées en faveur de obligeurs Paul et Barbaroux qui d'ailleurs et 20 exigibles, et lorsque il en sera temps le payement aussi en la somme restant de dix sept cent soixante neuf francs vingt centimes et qui il appartenant. Et pour la foi de ces payements de Sivan sont dépossés et dépossibles au profit des dits Reque- riers Just, François Joseph et Daniel Léon Léon Fortune 25 Requier, frères, de la maison, fabrique de l'annuaire, Jardin et dépendances dont il s'agit en la présente vente et il a été et subrogé les dits Requiers frères à tous ses droits de propriété sur les dits objets. L'act. fut et fut et la dite partie à Comus pour suite et en présence de 30 Sivan et Joseph Gauchier, boucheur et Hilarion Cochard, voiturier leur et leur domicile et domiciliés en cette commune et témoins voulus par la loi qui ont signé avec les parties et nous notaires signés Sivan, Requier frères et Joseph Requier, Daniel Requier, Hilarion Cochard, Joseph Gauchier et 35 Almann notaire. Enregistré à Besenobes le dix septième</p>

Transcrire en entier l'Acte
translatif de propriété, et faire
l'inscription d'office sur le Re-
gistre de formalité des inscrip-
tions, dans le cas prévu par
l'art. 2108 du Code civil.

Figure 42: Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 4

RÉPERTOIRE. NUMÉRO		TRANSSCRIPTION D'ACTES DE MUTATION.	(T. d'A.) [1853.]
du volume.	de l'article.		
		<p>vingt huit font cinquante quatre folios font quatre vingt deux versos et pages deux, trois et quatre p. Deux quatre cent neuf francs vingt centimes. Vente, un franc quarante centimes d'impôt d'intérêt et quarante un franc dix centimes pour le docteur signé: M. Rollat. Pour la perception de l'Etat signé: M. Rollat. à la minute. M. Rollat, notaire, signé. Transcrit. L'Etat sur la perception de l'acte par moi notaire et par moi et de même pour l'inscription d'office au bureau de la loi. N° Castillon</p>	
		<p>Arrêté le vingt neuf Mars 1854 N° Castillon</p>	

Figure 43: Vente SIVAN / REQUIER, 1854, page 5

Sivan
 1797 Joseph
 Sivan - moy
 Marie Henriette

Ce jour'hui Dix floréal an sept de la République
 une indissoluble des honneurs Nation pardevant moi
 par Maitre Kurbarron président et officier public
 pour la célébration des Mariages de ce Canton de Tourne
 Département de l'Ain, pour François François Joseph
 Sivan fils âgé de vingt deux ans fils de M. Louis
 François Sivan, Bourgeois et de son épouse de cet
 Canton de Tourne, y habitant de son
 Commune de Tourne, y habitant de son Canton de Tourne

Figure 44: Acte de mariage de SIVAN Joseph François x SIVAN Marie Henriette le 10 floréal an VII, page 1

Et Marguerite Marie Henriette Sivan âgée
de seize ans et sept mois fille au citoyen Jean
Louis Sivan maître de poste et de feu Marie
Henriette Julian au té de cette dite commune d'autre.

Les quils futurs enjoint étant accouchés
le dit Sivan de ses père et mère de Louis probas
Sivan capitaine d'infanterie de ligne de dépôt à
tomer ouget fabriquant d'acier de ses parents german
et la dite Sivan de son père Marie Elizabeth Sivan
par Louis Antoine Sivan propriétaire ses frères et
Sous Louis Thomas Sivan aubergiste pourquels
paternels Joseph Xavier Blain François Sivan
et Antoine Sivan propriétaires parents paternels
et encore au citoyen Jean Roger propriétaire âgé de
trente ans Jean Joseph Martin Couvreur âgé de
quarante un ans Jean François Blain Couvreur âgé de
trente ans Pierre Couvreur tailleur de pierre âgé de
quarante cinq ans tous dudit town, en y résidents
moi dit officier public en suite de la publication
que j'ai faite le six de jourant au devant de la première
porte extérieure de cette maison commune et
affiché de celle sans qu'il soit survenu aucune

Figure 45: Acte de mariage de SIVAN Joseph François x SIVAN Marie Henriette le 10 floréal an VII, page 2

p. 51

Exposition, après avoir fait lecture aux parties
 en présence des Parents et témoins de leurs
 extraits des Capitulaires ensemble de la Loi du 20^e Brumaire
 1792. 4^e et depuis du 2^e mois de l'an 2^e de la République
 après que le Dit François Joseph Sivan a déclaré à
 haute voix prendre la Dite Marguerite Marie
 Henriette Sivan pour son épouse et que celle-ci a
 également déclaré prendre le Dit Sivan pour son
 époux, j'ai procédé au dit mariage que les Dits François
 Joseph Sivan et Marguerite Marie Sivan ont
 unis en mariage. Sur quoi j'ai dressé le
 présent acte qui a été lu et signé par
 les parties, parents et témoins.

Fait à Course, par le Curé de Course
 Sur Designé pour la célébration des Mariages. L'an
 pour nous que de l'an

Marie Sivan J. Sivan J. Sivan
 Louis Sivan Louis Sivan J. Sivan
 Blain Louis Sivan Louis Sivan
 Marie François Sivan Louis Sivan
 Barbarran Marie Sivan Marie Sivan
 Pierre Camusat Marie Sivan

Figure 46: Acte de mariage de SIVAN Joseph François x SIVAN Marie Henriette le 10 floréal an VII, page 3

Transcription :

*[Ce jour d'hui, dix floréal an sept de la République
Une et indivisible, dix heures du matin, par devant moi,
Jean Mathieu BARBARROUX, président et officier public
Pour la célébration des mariages du canton de Tourves,
Département du Var, sont comparus : François Joseph
SIVAN, sellier, âgé de vingt deux ans, fils au citoyen Louis
François SIVAN, bourrelier, et de Anne COULOMB de cette
Commune de Tourves, y résident, d'une part ;
Et Marguerite Marie Henriette SIVAN, âgée
De seize ans et sept mois, fille du citoyen Jean
Louis SIVAN, maître de poste, et de feu Marie
Henriette JULIAN, aussi de cette dite commune d'autre ;*

*Lesquels futurs conjoints étant accompagnés :
Ledit SIVAN, de ses père et mère, de Louis Probace
SIVAN, capitaine d'infanterie de ligne, de Joseph
Omer COUGIT, fabricant d'eau de vie, ses cousins germains,
Et la ditte SIVAN, de son père, Marie Elisabeth SIVAN,
Jean Louis Antoine SIVAN, propriétaire, ses frères et
Sœurs, Louis Thomas SIVAN, aubergiste, son ayeul
Paternel, Joseph Sauveur BLAIN, François SIVAN
Et Antoine SIVAN, propriétaires, ses oncles paternels,
Et encore des citoyens Jean PUGET, propriétaire, âgé de
Quarante et un ans, Jean François BLAIN, boucher, âgé de
Trente ans, Pierre CAMUSAT, tailleur de pierre, âgé de
Quarante cinq ans, tous dudit Tourves ou y résident.*

Moi dit, officier public, en suite de la publication

*Que j'ai faite le six du courant au-devant de la principale
Porte extérieure de cette maison commune et
Affiche d'icelle, sans qu'il soit survenue aucune
Opposition, après avoir fait lecture aux parties,
En présence des parents et témoins, de leurs
Extraits de baptême, ensemble la loi du 20 septembre
1792 8.N. et de celle du 2^{ème} mois de l'an 2 de la République ;*

*Après que ledit François Joseph SIVAN a déclaré à
Haute voix prendre ladite Marguerite Marie
Henriette SIVAN pour son épouse et que celle-ci a
Egalement déclaré prendre ledit SIVAN pour son époux,
J'ai prononcé, au nom de la Loi, que lesdits François
Joseph SIVAN et Marguerite Marie SIVAN sont
Unis en mariage et, en conséquence, j'ai dressé, de
Tout ce que dessus, le présent acte qui a été signé
Par les parties, parents et témoins.*

*Fait à Tourves, dans le temple décadaire⁴⁵³,
Lieu désigné pour la célébration des mariages, l'an,
Jour, mois que dessus.]*

⁴⁵³ Le temple décadaire désigne la Mairie pendant la période révolutionnaire.

(Folio 1572)

M. Payan Louis-Jean à Marcellin
Notaire, Liquidateur et Greffier, fabricant bornes à Bayeux (1862-1864).

LIGNES.	INDICATION				CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSES.	REVENU		MUTATIONS.				NOMBRE d'ouvertures imposables.			
	de la section.	de la commune.	des QUARTIERS ou LIEUX DITS a des noms particuliers des parcelles.	du numéro du Plan.	de la nature de la Propriété.	PAR PARCELLE.		TOTAL.		FOLIOS DE LA MATRICE d'où sont tirés et où sont portés les articles vendus ou acquis et année de la mutation.		ENTRÉE.			SORTIE.		
						hect. ares. cent.		hect. ares. cent.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
1	B	f	La plaine	150	Terre labourable	1	1	20	18	1857	85	1865					
2			"	150	"				18	1857	85	1865					
3			"	150	"				18	1857	85	1865					
4	K	II	Bourgeois	13	Terre labourable	3	3	26	63	1857	150	1863				4	
5			"	14	"	3	3	26	63	1857	150	1863					
6			"	15	"	3	3	26	63	1857	150	1863					
7			"	16	"	3	3	26	63	1857	150	1863					
8			"	16	"	3	3	26	63	1857	150	1863					
9			"	17	"	3	3	26	63	1857	150	1863					
10	B	f	haut jardin de l'église	158	Jardin	2	2	50	433	1865	60	1892					
11			"	158	"	2	2	50	433	1865	60	1892				3	
12			"	159	"	2	2	50	433	1865	60	1892					
13			"	160	"	2	2	50	433	1865	60	1892					
14	B	f	Brouchet	19	Terre labourable	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
15			"	20	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
16			"	21	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
17			"	22	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
18			"	22	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
19			"	23	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
20			"	23	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
21			"	23	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
22			"	23	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
23			"	23	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
24			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
25			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
26			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
27			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
28			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
29			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
30			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
31			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
32			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
33			"	24	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
34	K	f	Brouchet	1	Jardin	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
35			"	2	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
36			"	3	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
37			"	4	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
38			"	11	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
39			"	1	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					
40			"	6	"	1	1	24	1333	1868	1714	1892					

Continue au folio 1573

Figure 47: 3Pp306, matrice 1572, PAYAN Polieucte, 1842

454 AD83, Barjols, 3Pp 306 matrice de propriétés foncières bâties et non bâties, 1842, matrice 1572

	1 Sivan	1 17	Né à Tourves canton d Brignoles départem. d Var			ancien seigneur
89	2 Jean François Louis	2 76	résidant à Tourves canton d Brignoles départem. d Var	Sellier	610	
	3	3 1811	filz d J ^e François et d Sivan Marie Kermitte domiciliés à Tourves			

455

Figure 48: Tirage au sort de SIVAN Jean François Louis, 1831

Mariage religieux de Monsieur Louis Sivan du mois de Novembre de l'année 1689 -
 André Sivan mariage a été célébré dans cette Eglise par M^{re} Bala
 Sivan l'ubs a été Sivan âgé d'environ vingt sept ans et
 de Louis de Francoise Sivan de Francoise Biscarre âgée
 de environ vingt cinq ans fille aînée de M^{re} Biscarre et d'Anne
 Biscarre sa femme sa résidence est à M^{re} Biscarre de M^{re} Biscarre
 Sivan Biscarre qui n'a aucun enfant et d'Anne Biscarre
 le père est la mère dudit André Sivan qui a signé et de
 de la mère de ladite Francoise Biscarre fait par moy
 soussigné
 Biscarre
 Louis Sivan Biscarre
 de M^{re} Biscarre et d'Anne Biscarre

456

Figure 49: Mariage religieux d'André SIVAN et de Françoise BISCARRE, 1689

⁴⁵⁵ AD83, bureau de Brignoles, tirage au sort, classe 1831, 1R59

⁴⁵⁶ AD83, Tourves, 1668-1691, 1 MIEC 1038, vue 520/565

Testament de Marquize
REVESTE

En nom de dieu soit Scatchant
tous ceux qui aduient sur l'année Six cenes
soixante huiet le quatorzième Jour du Mays
d'après après midi Regnant tes susdits
Reine Louis quatorzième de ce nom par la
grace de dieu Roy de France & de Navarre
Comte de Provence forcalquier & Archevêque
adjuvants & aidant moy notre royal souv^{rain}
& de mesme sous nommez Constituez &
y pour Marquize de la Roche de la Roche
André Syrac Juré de l'Échiquier de Comptes & de
vies quelle soit dit & tenu au lit & infirmité
Corporelle & d'ailleurs & de l'adieu de la Roche
& de l'adieu de la Roche de son entendement

457

Figure 50: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 1

94

forme & raisonnable parolle considérant
qu'il est mendié par artz plus certain & la Motte
ni sans plus incertain & s'agissant de celle volonté
à disposer des biens de fortune que pleh a M^{rs}
S^{rs} L^{rs} p^{rs} aff^{rs} & Galaducme estus
ses parich & successeurs ni aye quoy que m^{rs}
p^{rs} & Ceste cause il a fait son
testament nuncupatif & ordonnance de dernière
volonté comme suit. Dernièrement
comme un vray p^{rs} & patolique il
a recommandé son ame a Dieu & fait les
suiv^{ts} donat^{rs} & l'intercession de la Beatitude
vierge Marie & s^{rs} de paradis La voullent
prendre a sa protection & sainte garde &
quand sera séparé de son corps La sollempne
et sey^{te} Jeanne celle est obligé de luy faire
son corps au cimetière de l'église s^{rs} d'...

Figure 51: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 2

Lesdits Comtes tumber de ses pances
 Laquelle sepulture doit estre acompaignie
 par Messieurs Les prieurs & luminaires de Notre
 Seigneur & Notre Dame de ce lieu de laquele
 prieur de tout & fidellement un Messie
 Messie avec les suffrages acoustumez plus
 sera baillez en semblable au diacre & chœur
 Les plains & portera la & trois erquises
 de consuetume d'ancien & personnes de son
 qualite, Et a la liqueur a la compaignie
 des serens petitionz blancz souz le tiltre
 Notre Dame de consolation pour le
 supplication telle que tumberont bon le rocher
 diuote compaignie un panel payable par
 brochers a la roche plus proce d'apres son
 d'apres par une fois sans nulles forme
 Elle a loger & loger de l'evre Dynam sa

Figure 52 Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 3

95
La fille femme de François Viech de Brette
Oultre Jean de Brette le del quelle luy a
son pitre cinq soubz & luy seront approuvées
Sans luy de son deuoer & veult quelle se
tienne pour content sans autre chose
pour lors demander sur ses biens & heritages
par auel legal la fache soy heritiera
particulier Item la g' estatue de ses
p'cedains & s'icun par bon volent. A luy
& Regne d'Ann. Si uam soy autre fille
femme de François Viech de Brette la
Somme de Trente Livres estant Marquis
en la parmye Michy de Compagnie, Luy luy
seront approuvées & deus payes par deus
annus appars luy deus veullent quelle se
contente sans autre chose pour lors demander
sur ses biens & heritages par auel legal la fache

Figure 53: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 4

Soy heritier particulier Item Lad
Testatrice A Ligne & ligne a Jacques
Syray Soy fils La somme de Cent livres
Ne pouvant pretendre sur ses biens d'aucun
heritage autre chose pour aucun lieu
de son main & Menage de sa maison
par affaires & sondich dicelle long temps
après la mort de son pere & de son
dote de ses freres puis quelques années
par ainsi veult & chent que sitime
de son tant sans autre chose pouvoir
demander sur d'aucun heritage par aucun lieu
La fait Soy heritier particulier & particulier
Cent livres lui sont payés par son
pere & par son oncle & de ces payes & de ces
années après son decez & de son
Item Lad testatrice de sa certaine somme

Figure 54 : Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 5

96.

& Boni Voluntas p[ro]p[ri]e sit Constat quod
a reu[er]end[is] p[at]rib[us] J[ur]isconsultis Maris
p[ro]p[ri]e Mich[ael]i de Comp[er]n[is] & Leg[is] &
Leg[is] a Camp[er]n[is] & p[ro]p[ri]e son ante
Si p[ro]p[ri]e que sit a la Ma[is]on ou elle est
p[ro]p[ri]e Mallade appartenant au[]x Louis
ou elle est p[ro]p[ri]e p[ro]loqu[er] pour p[ro]p[ri]e de la
Hospit[er]ie de la d[ic]te an[im]e legal[is] fait
soy[er] h[er]i[te] p[ro]p[ri]e & Et en tous &
Chaunq[ue] ses autres biens meubles immobles
Moyennant de p[ro]p[ri]e p[ro]p[ri]e p[ro]p[ri]e
quolle a p[ro]p[ri]e & adu[er]s[us] n[ost]r[um] d[ic]te
actus r[ati]o[n]e d[ic]te quocunq[ue] Layt &
L[ic]et qui[er] soient p[ro]p[ri]e & Concipit
Lay Marg[ar]ite de h[er]i[te] Testatice & de
Certain[is] p[ro]p[ri]e & Boni Voluntas a p[ro]p[ri]e

Figure 55: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 6

Je me inspire & Solimpru... de donner
ses successions veniales & immeubles
de sa propre bonce vol a nommez
Seigneur de honneur & de l'Empire
suis ses enfans legitimes & naturels par
Cinquante vent p' cent sous les leges
de l'Empire faitz par le pape & faitz
Et pour du tout ce qui s'ensuyvra
a toutes ses volontez par ainsi lui plait
de tout ce sa volonte & ses Cagier
de execution Testamentaire Laq
Testamentaire a fait Samson Montol
may de Aday ben p' ordie ses bons amiez
de voisins & usqu' a luy d'ice a
donner plaisir p'ouvoir p' antea de Mitter
a d'ice p' antea p' antea & l'antea
de soy par l'antea p' antea

Figure 56: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 7

97
Comme tous braves & vaillans Testam^{ts}
font tenu de se faire & assés en renouant
& nullant laq^l Testatela tous autres
Testam^{ts} Codicelles donations pour
Cause de Mort & autres autres dernières
Volontez quelle pourroit auoir de
dechant & de l'Occident, Septent & Nulle
Vente & officier, Seul & seul Testat^l
Lequel d'ull & d'ull vaille & deuil de
deuil & d'ull nuncupatif ou par
Codicille ou donation a Cause de Mort
& par tout autre Maniere Maniere
mille pourra valloir & deuil & d'ull
& d'ull laq^l Testatela tous les d'ull
Vicy par & d'ull & d'ull & d'ull
& d'ull & d'ull de d'ull de d'ull de d'ull
d'ull d'ull & d'ull d'ull d'ull d'ull

Figure 57: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 8

temps & lieu sera & sans loy
 seront portés bon & loyal témoignage
 & luy a moy not. Luy & luy
 acte. Luy & luy accub a vosse
 fait & public audiel & surmis
 dans la Maison duc Louis Henry
 a la Ville de Paris En presence
 Dantoin Luy filz de Jean Luy
 Jean Luy, honneur barbanoux filz
 de Pierre Luy a Luy, Jean Luy
 filz d'Antoin aussi Luy Henry
 Elzies Cole & Jean Luy duc Luy
 appellez & luy qui adeste.

Luy barbanoux Reveste

Luy

Luy Luy

Luy not. sans signr

Luy arthelem

Figure 58: Testament de Marquize REVESTE, 1668, page 9

Honoré Sivan de pourré marij de st Sacra
a rendu l'ame a dieu le 14^e de la cōmunion de l'eglise
le quatorzième jour 1645. et a esté enterré
au cymetiere st pierre. P. B. Lanc. Vicair.

458

Figure 59: Acte de sépulture d'Honoré SIVAN, 1645

Handwritten text in French, likely a marriage contract, written in a cursive script on aged paper. The text is partially obscured by a dark vertical band on the right side of the page. Legible words and phrases include: "ouffant", "dieu", "André", "Marquize", "1631", "page 3". The script is dense and characteristic of the 17th-century French legal documents.

Figure 62: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 3

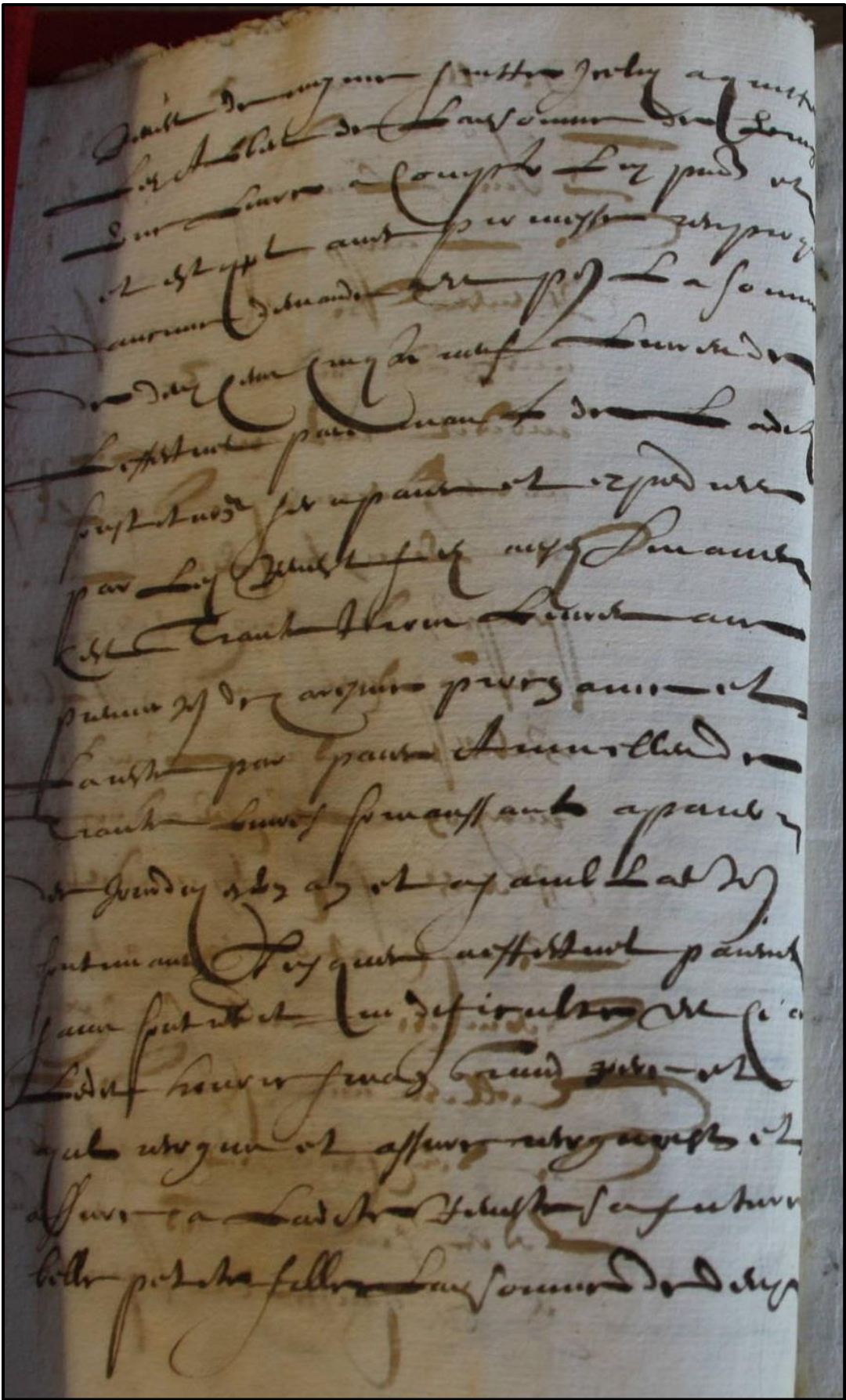


Figure 65: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 6

En qui se fait et doit être enregistré et enregistré
 par le... ou par... a qui... doit
 par... et... par... et...
 par... qui... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...
 par... par... par...

Figure 67: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 8

nota & le Sullian sur L... by marriage
 de p... 1644 appelle foub... sur L...
 La quill, & de... f... in...
 de...
 du...
 Cont...
 H... me...
 Adresse...
 S...
 N...
 Del...
 Honorat...
 ...
 Et moy Charles Broquin...
 ...
 Broquin...

Figure 68: Contrat de mariage d'André SIVAN et Marquize REVEST, 1631, page 9

Jacques Sivan...
 ...
 le p. Jacques Broquin...
 Jeanne...
 ...

Figure 69: baptême de Jacques SIVAN le 9/11/1630

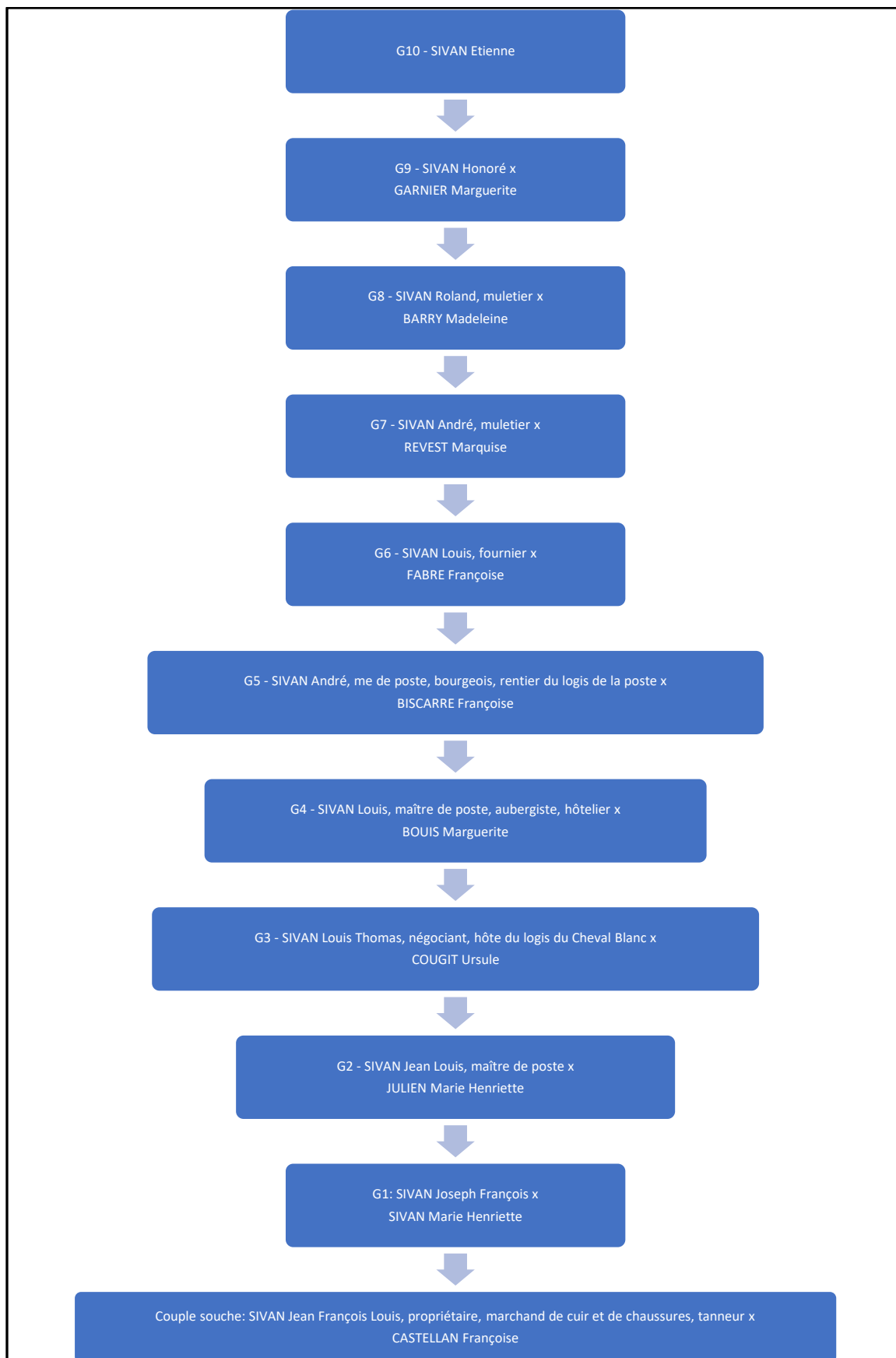


Figure 70 - Tableau d'ascendance du couple souche

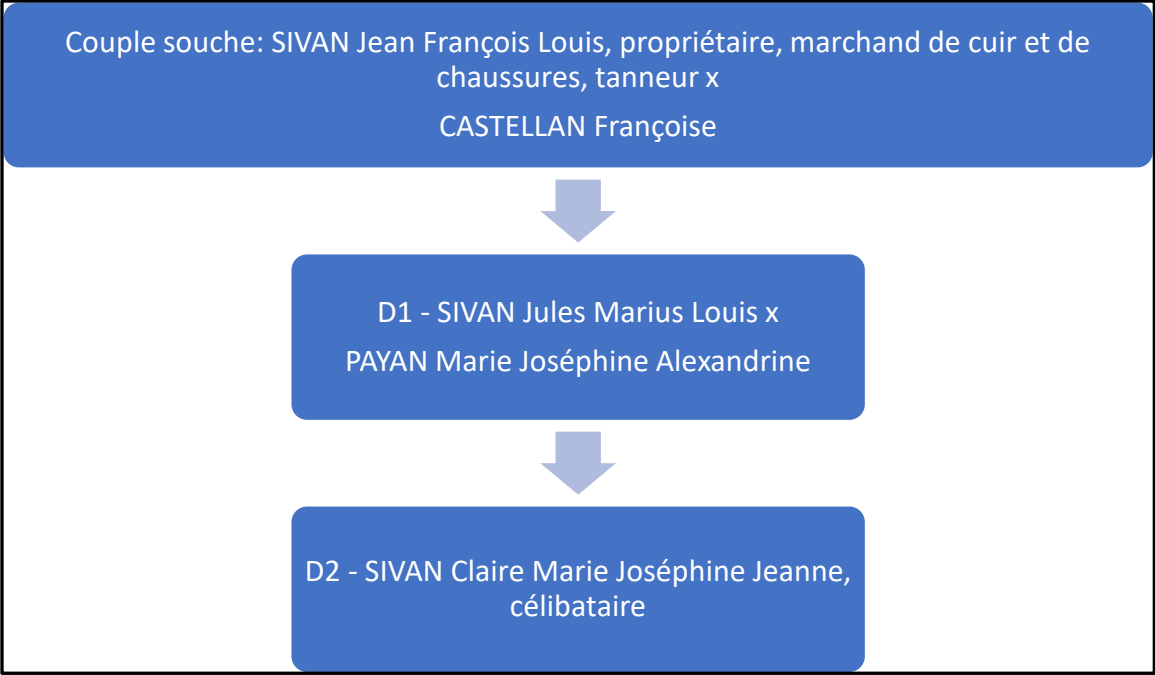


Figure 71 – Tableau de descendance du couple souche